Digitized by Google

ETAT PRESENT

DES NATIONS ET EGLISES GRECQUE, ARMENIENNE, ET MARONITE

EN TURQUIE.

Par le Sieur DE LA CROIX.

A PARIS,
Chez PIERRE HERISSANT.
M. DC. CXV.

10. G. 11.

II

1. 2155

Marrewyn fecit

AU ROI,

SIRE,

La Foi des Egliſes Orientales, aiant eté attaquée par les Sectateurs du Calviniſme, qui vouloient imputer aux premiers depoſitaires de l'Evangile leurs erreurs, ſur la Tranſſubſtantiation, & la rea-

lité

lité du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST *dans le S. Sacrement, & ſur quelques autres points fondamentaux de notre Religion : Je me ſuis appliqué* SIRE, *pendant pluſieurs années, que j'ai eu l'honneur de ſervir* VOTRE MAJESTÉ *à la Porte Ottomane, à rechercher des memoires juſtes & veritables de la croiance ; & des ceremonies de ces Egliſes, afin de deſabuſer ceux qui ont donné dans cette fauſſe idée.*

Ils ſont tirez, SIRE, *des conferences que j'ai eu durant mon emploi avec divers Patriarches, & autres Prelats refugiez dans*

dans le Palais de V. M. *à Pera, qui eſt leur azile ordinaire, & de pluſieurs profeſſions de Foi de ces Egliſes, que j'eus l'honneur de vous preſenter avec les capitulations de Sultan Mehemet IV. le dix Novembre 1673.*

Je prens la liberté de vous offrir ces memoires, leſquels ſont un tableau naturel de votre pieté, & de celle des Rois de France, vos predeceſſeurs, & des Miſſions que V. M. *entretient dans l'Empire Ottoman, etablies par Henri le Grand, pour la converſion des Infideles, l'extirpation des Hereſies, la Propagation de la Foi, l'augmentation du roiau-*

me de JESUS-CHRIST, *& l'inſtruction des Chretiens, leſquels ſont redevables de la conſervation des principaux miſteres de leur croiance à votre charité Roiale, & au zele de vos Miſſionnaires, qui ont reporté la Foi à ſa ſource, & rendu l'Evangile aux Peuples deſquels nous l'avons reçu, & qui l'avoient perdu, & reſtitué le feu ſacré de la parole de* JESUS-CHRIST, *à ceux qui en avoient eté illuminez les premiers.*

Ces premiers Chretiens, SIRE, *retirez par votre puiſſante protection, & l'etabliſſement de vos Miſſions, des tenebres de l'igno-*

l'ignorance, & de l'hereſie, leſquelles avoient ſuccedé aux grandes lumieres, & à la Foi fervente de leurs Peres, ſe proſternent aux pieds de V. M. *pour lui preſenter leur Profeſſion de Foi, la remercier de cette grace ſalutaire, & la ſuplier tres-humblement de leur en accorder la continuation, & l'augmentation du nombre des Ouvriers, qui eſt trop petit à cauſe de l'abondance de la moiſſon.*

En effet il y a des Roiaumes, & des Provinces entieres dans l'Empire Ottoman, où la ſource de la Foi eſt preſque tarie, & ſe perdra entierement ſi V. M.

refuſe à ces peuples ignorans la conſolation ſpirituelle qu'ils vous demandent.

A qui, SIRE, *peuvent-ils recourir avec plus de confiance, pour etre inſtruits des miſteres de l'Egliſe Catholique qu'à ſon Fils Aîné? & quel plus puiſſant ſecours peuvent-ils implorer que celui de* LOUIS LE GRAND *leur Protecteur legitime, & unique par ſon droit naturel, l'acquiſition de ſes Ancetres, & la confirmation de tous les Empereurs Ottomans, ſucceſſeurs de Selim I. juſqu'en* 1691.

Mais comme la moiſſon eſt abondante, & le nombre des

Ou-

Ouvriers trop petit, l'etabliſſement d'un Seminaire ſeroit tres-utile, pour former par l'exercice des vertus Evangeliques, & l'etude des langues Orientales, des Miſſionnaires parfaits, & des Ouvriers habiles, qui ſe ſacrifiaſſent à l'entier retabliſſement du Roiaume de JESUS-CHRIST, *parmi les Infideles.*

C'etoit la penſée de Monſieur de Guilleragues, Ambaſſadeur zelé pour la gloire de Dieu & de Votre Majeſté, d'en etablir un ſous votre bon plaiſir, au centre de l'Empire Ottoman, duquel il avoit dreſſé un projet qu'il eut pris la liber-

té de vous envoier, ſi la mort n'eut pas interrompu le cours de ce pieux deſſein.

Cet etabliſſement, SIRE, *pour lequel un grand nombre de jeunes Religieux ſavans abandonneront volontiers leur pais, & tous ſes avantages, afin de ſacrifier leurs vies au ſalut de leurs freres, eſt digne de la pieté & de la grandeur de* VOTRE MAIESTE': *ſes fruits ſeront immenſes, & ces Hommes Apoſtoliques, en inſtruiſant ces Peuples des miſteres de la Foi, leur publieront vos bontez, & vos vertus Roiales, & leur inſpireront de l'amour pour vo-*

tre

tre Perſonne ſacrée, & de l'admiration des merveilles de votre Empire, deſquelles ils ſeront les echos fideles.

Aiez donc la bonté, SIRE, *puiſque vous etes le Protecteur unique du Chriſtianiſme dans l'Empire Ottoman, & l'azile des Peuples & des Princes perſecutez, d'ecouter les vœux de ces pauvres Orientaux, qui repreſentent leur neceſsité ſpirituelle à* V. M. *& prient le Maitre de la moiſſon de vous inſpirer la perfection de cet ouvrage; afin qu'etant tous reüinis dans la meme Foi, ils glorifient Dieu d'un meme cœur, & d'une meme*

bouche, & lui faſſent tous enſemble des prieres continuelles pour la conſervation de V. M. *la proſperité de vos armes victorieuſes, & l'accroiſſement de votre Empire des depouilles des ennemis de la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine.*

Ce ſont auſſi les vœux, SIRE, *de celui qui eſt avec un tres-profond reſpect:*

SIRE,

De Votre Majeſté,

Tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele ſujet, & ſerviteur,

DE LA CROIX.

PREFACE.

LEs Calviniſtes aiant deſſein de répandre le venin de leurs hereſies dans l'Orient, ſe ſervirent du miniſtere de Cornelius, premier Envoié des Etats d'Hollande, auquel ils recommanderent, comme un des principaux articles de ſon inſtruction, de faire ſes efforts pour l'introduction du Calviniſme chez les Chretiens Orientaux, & le chargerent de la diſtribution de

quantité de Livres heretiques, qu'il ſema aprés ſa reception.

Cirille Lucar, Diſciple de Meletius, Patriarche d'Alexandrie, aiant beaucoup de diſpoſition à l'hereſie, & d'ambition, ſe laiſſa aiſement ſurprendre par la lecture de ces Livres & les preſens de Cornelius, qui lui promit de favoriſer ſon elevation au Patriarcat de Conſtantinople, à quelque prix que ce fut; & lui tint parole, obtenant ſon exaltation à la place du Patriarche Timotée, qu'il fit empoiſonner dans un repas.

Ce

Ce bienfait engageant Cirille à une etroite reconnoiſſance, & à l'execution de la parole qu'il avoit donnée à Cornelius d'introduire le Calviniſme dans ſon Egliſe, & de faire une profeſſion ouverte de cette hereſie, qu'il avoit tenue cachée, de crainte qu'elle ne l'eloignat du Siege Patriarcal ; il commença peu de tems aprés ſon inſtalation, de vomir des blaſphemes horribles contre le Pape, Chef de l'Egliſe univerſelle, d'attaquer l'invocation des Saints, & de publier la fauſſe doctrine de Calvin, de laquelle

quelle il donna une declaration à Cornelius, en forme de profeſſion de foi de l'Egliſe Orientale, à l'inſçu des Patriarches d'Antioche, Alexandrie & Jeruſalem, & des principaux Metropolites, Archeveques & Eveques qui la compoſent, qu'il n'aſſembla point, & ſe contenta de la ſigner avec quelques Prelats de ſa cabale.

Cornelius croiant avoir engagé toute l'Egliſe Grecque dans le Calviniſme, ſe fit un grand merite de cet acte informe auprés de ſes Seigneurs, qui le firent d'abord im-

imprimer, & courir les exemplaires en Orient & en Occident.

Cette nouveauté ſurprit extrememement les autres Chefs de l'Egliſe Grecque, qui n'y avoient point de part, leſquels aſſemblérent un Concile particulier, où ils citerent Cirille Lucar, le condamnerent & depoſerent ſolennellement, & eleverent à ſa place Partenius, Preſident du Concile, que la Porte confirma, & exila Lucar à Rhodes, d'où la brigue Calviniſte le retira peu de tems aprés, & le replaça à force d'argent ſur le Trone Patriarcal.

Il

Il n'en jouït pourtant pas long-tems ; car quoiqu'il eut en aparence abjuré ſon hereſie, la continuation de ſes conferences ſecretes avec les Calviniſtes, faiſant craindre aux Peres de l'Egliſe Grecque l'augmentation de cette ſecte, ils s'aſſemblerent une ſeconde fois, & l'anatematiſerent en ces termes : *Anateme à Cirille, qui dit dans l'inſcription des articles de ſa Profeſſion de foi, que l'Egliſe Orientale eſt du ſentiment de Calvin ; croit que le pain & le vin ne ſont point changez par la benediction du Pretre, & l'avenement du ſaint Eſprit, au vrai*

vrai Corps & Sang vivant de JESUS-CHRIST ; *nie l'infaillibilité de l'Egliſe, & rejette l'interceſsion des Saints, la veneration des Images, & les prieres pour les morts, &c.* & lui ſubſtituerent Cirille de Berée, avec l'agrément du Grand Seigneur, qui relegua cet heretique au Pont-Euxin, ſur les bords duquel il fut etranglé & enterré avec ſa fauſſe doctrine, laquelle n'auroit pas laiſſé de faire de grands progrez, ſi les Miſſionaires François n'en euſſent arreté le cours par leurs inſtructions.

Ce fut le premier fruit de leurs

leurs Miſſions, duquel les Calviniſtes enragez, ne pouvant trouver le moien de ſe vanger que par des calomnies atroces, ils denoncerent ſecretement les Jeſuites à la Porte, qu'ils accuſerent de relever les Renegats d'excommunication, favoriſer l'evaſion des Eſclaves, batiſer les Turcs, & d'avoir des correſpondances ſecretes avec les ennemis de Sultan Acmet, qui les auroit fait mourir, s'il n'en eut eté retenu par la forte conſideration qu'il avoit pour le Roi de France, dont l'Ambaſſadeur les juſtifia, &

les

les delivra du cachot du Puits du ſang, où ils n'attendoient que le moment d'etre ſacrifiés à la vangeance de leurs perſecuteurs, malgré leſquels ils furent declarez innocens des faits à eux imputez, par un *Hatcherif* Imperial, & retablis dans la poſſeſſion de leur Egliſe & de leur maiſon.

Le mauvais ſuccez de cette entrepriſe, echouée par les ſoins de Mr. de Sanci, obligea les Calviniſtes, voiant que le Parti etoit trop fort, de prendre celui de l'emulation, & de faire venir des Miniſtres habiles d'Angleterre & d'Holande

lande auprés des repreſentans, qui donnerent retraite à quelques Prelats & Pretres retranchez de l'Egliſe pour leurs mauvaiſes mœurs, que ces Sectateurs de Calvin acheverent de corrompre & en tirerent des atteſtations, leſquelles furent repandues en France, pour y fortifier cette ſecte par un exemple mandié, qui rendit effectivement les Proteſtans François plus obſtinez & ſourds aux avertiſſemens du Roi, lequel vouloit emploier la douceur & la raiſon avant l'autorité, pour les ramener en pere au giron

de

de l'Egliſe Romaine.

C'eſt pourquoi il ordonna à Monſieur de Nointel ſon Ambaſſadeur, de lui envoier une Profeſſion de foi de l'Egliſe Grecque, laquelle s'aſſembla, & lui demanda des Miſſionaires, parce que ceux dans les Patriarcats deſquels ils n'ont point d'etabliſſement, les y ſouhaitent & leur offrent des Egliſes & des maiſons, pour inſtruire leurs peuples, & elever la jeuneſſe dans la connoiſſance des ſciences divines & hūmaines, qu'ils refuſent, afin de ne point cauſer de jalouſie.

Mais

Mais comme la moiſſon eſt abondante, & le nombre d'Ouvriers fort petit, l'etabliſſement d'un Seminaire ſeroit d'une grande utilité, & les perſonnes pieuſes, leſquelles y contribueront, coopereront beaucoup à la gloire de Dieu, à celle du Roi, qui eſt le Protecteur du Chriſtianiſme en Orient, & au ſalut de pluſieurs millions de Grecs, Armeniens, Siriens, Neſtoriens, Georgiens & Coptes, qui vivent dans une ignorance deplorable, à cauſe de celle de leurs Miniſtres, leſquels ne de-

man-

mandent qu'à etre inſtruits, & feront des vœux pour ceux qui concoureront à cette œuvre pieuſe, à laquelle j'exhorte le Lecteur charitable, ſoumettant ce petit Ouvrage à ſa cenſure, & le priant d'excuſer les fautes d'erudition & de Grammaire, en faveur de mon zele pour l'extirpation de l'hereſie, la propagation de la Foi Catolique, Apoſtolique & Romaine, & l'augmentation du Roiaume de JESUS-CHRIST chez les Infideles, ſous la puiſſante protection de Louïs le Grand, &

& de n'enviſager que mon deſſein, d'exciter les Chretiens Occidentaux à une pratique reguliere des Exercices ſpirituels, par l'exemple de ces Orientaux, dignes de compaſſion & de ſecours.

L'ETAT

10.6.116 XV-1

L'ETAT PRESENT DE LA NATION ET DE L'EGLISE GRECQUE EN TURQUIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

De l'Eſclavage des Grecs, & des quatre ſeules anciennes familles.

LA deſtinée des Empires regle celle de la Religion qu'ils obſervent, elle ſuit leur mouvement, fleurit durant leur augmentation, & diminue avec eux.

L'Egliſe Grecque etoit fleuriſſante du

tems des Empereurs Grecs; mais elle eſt decheue, & a perdu ſa ſplendeur depuis que l'Empire Grec eſt tombé entre les mains des Ottomans, & que la Nation Grecque eſt devenue eſclave de la Turquie: ainſi ſa decadence provient de celle de ſon Empire, & de ſon peuple; & l'on ne peut connoitre parfaitement ſon etat preſent, que par celui des Grecs ſous la Domination Ottomane.

Les hiſtoires anciennes, & modernes, & les Poëtes ſont des temoins irreprochables de la grandeur des Grecs, leſquels par leur bravoure etoient devenus les Maitres d'un Empire formidable, qui a duré pluſieurs ſiecles, & avoient acquis par les ſciences, & les arts, auſſi-bien que par les armes, une reputation, laquelle ne finira qu'avec le monde; la plus grande partie de ce que l'Antiquité fournit de curieux & de rare, etant ſorti du genie & de l'invention de ces peuples illuſtres, qui revivent dans les Galeries, les Cabinets, & les Biblioteques des plus grands Princes de l'Europe, auſquels leurs ouvrages font un eloge continuel de leur vertu.

Il ſeroit donc ſurprenant de voir la poſterité de cette Nation celebre, laquelle paroiſſoit etre deſtinée pour commander à toutes les autres, ramper ſous une Domination

mination barbare avec une ſi grande indolence, qu'elle ſemble aimer ſon joug, ne faiſant aucun effort pour le ſecouër, ſi l'on ne faiſoit reflexion à la longue ſuite des malheurs qui l'ont accablée depuis la perte de ſon Empire, & abatu l'eſprit vif, & inquiet qui animoit les anciens Grecs.

Il y a une autre raiſon de ce grand changement, laquelle n'eſt pas moins forte: c'eſt que les Grecs d'aujourd'hui ne deſcendent pas directement des Anciens, ni meme de ceux des derniers tems de l'Empire, qui ſont preſque tous peris avec lui.

Conſtantinople qui en etoit le Siege en fournit un exemple, ſur lequel on peut tirer une conſequence juſte de toutes les autres Villes, où la Nation Grecque etoit repanduë.

L'on ne doute point que les plus illuſtres familles ne fiſſent leur reſidence dans cette capitale; cependant elles ſont toutes eteintes, à la reſerve de quatre nommées, *Cantacuzene*, *Paleologue*, *Aſſanii*, & *Rali*, leſquelles auroient meme beaucoup de peine à prouver leur Genealogie, qui s'eſt ſi fort abatardie par la communication des Turcs, qu'il ne leur eſt reſté de la grandeur de leurs Ancétres que le nom, & l'orgueil, leſquels ont paſſé à quelques malheureux artiſans, obligés

de travailler pour vivre, & ſoutenir leur ancienne Nobleſſe, de laquelle ces quatre ſeulement peuvent ſe vanter.

Il y en a pluſieurs autres etablies à Conſtantinople depuis ſa priſe, qui veulent auſſi ſe piquer d'ancienne Nobleſſe, quoiqu'elle ne tire ſon origine que de l'induſtrie de ſes chefs, leſquels aïant amaſſé de grands biens dans d'autres Villes, ſont venus habiter cette capitale, où ils ſe ſont elevés meme au-deſſus des anciennes familles, & ont eté les ouvriers de leur Nobleſſe, ainſi qu'il ſe verra dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

Des familles Grecques, Nobles Modernes, etablies à Conſtantinople depuis ſa priſe.

MEhemet II. Conquerant de Conſtantinople, la voiant deſerte à cauſe de la grande quantité d'hommes qui etoient peris durant le Siege, envoia dans toutes les terres de ſon obeïſſance enlever les plus conſiderables familles Grecques, auxquelles il accorda des privileges & franchiſes,

chiſes, & fit publier que celles qui viendroient s'y établir jouïroient des memes immunitez ; ce qui en attira pluſieurs de Trebiſonde, d'Anatolie, Chio, de la Morée, Pharſale, du Peloponeſe, de Candie, Rhodes, & Chipres.

Elles ſont au nombre de dixhuit apellées, *Juliani*, *Roſetti*, *Diplomatachi*, *Mauro*, *Cordati*, *Criſoſculi*, *Ulaſti*, *Cariofili*, *Ramniti*, *Mamenadi*, *Cupraghioti*, *Muſſelimi*, *Succi*, *Veneli*, *Ciuchidi*, *Contaradii*, *Mauradii*, *Ramateni*, *Francidi*, & *Frangopoli*.

Les manieres nobles de quelques-unes de ces familles, leur ont donné une diſtinction audeſſus des autres, qui ont obligation de leur Nobleſſe à leurs biens, dont la conſervation les aiant atiré dans la Ville Imperiale, pour jouïr des privileges, & ſe garantir de la tirannie des Gouverneurs, leſquels tirent la quinteſſence du travail des Chretiens, elles ſe ſont acreditées par leurs preſens auprés des Turcs, qui ſavent profiter de leur ambition, & leur vendent certaines dignitez, & des privileges, leſquels les elevent au-deſſus des Paleologues, & des Cantacuzenes, qui travaillent l'or, l'argent & les pierreries pour fournir au faſte & à la vanité de ces modernes, qu'ils regardoient autrefois comme leurs eſclaves.

Ce ſont là preſentement les principales familles de Conſtantinople, où il s'en eſt etabli quantité d'autres depuis elles, dont le nombre monte environ à deux mille, outre celui des Grecs paſſagers de Romelie, Bulgarie, Albanie, Eſclavonie & des Iſles, qui eſt prodigieux, & n'y viennent que pour travailler, & retourner dans leur pais, aprés avoir fait quelque petite fortune par leur induſtrie.

CHAPITRE III.

Des anciens droits que les Grecs paioient aux Turcs, & de ceux qu'ils leur paient preſentement.

COmme la Religion eſt ce qui engage les peuples, l'Empereur Otoman pour adoucir l'eſclavage des Grecs, & les acoutumer au joug, leur accorda une entiere liberté de conſcience, & l'exercice public de leurs ceremonies, avec de grands privileges au Patriarche, deſquels il ſera traité dans un Chapitre particulier, & leur aſſigna tous les dehors de Conſtantinople, depuis les ſept tours juſqu'au fanal pour leur habitation, ſous le tribut de neuf dragmes

mes d'argent par tete, valant environ un ecu de notre monnoie.

Ce petit droit a triplé par la ſucceſſion du tems, & ce tribut perſonel appellé *Carache*, monte preſentement à trois ecus & demi par tete, qui ſe paie dez quinze ans, & s'exige tres-rigoureuſement de tous les males.

L'on a joint à cette impoſition capitale pluſieurs autres charges tres-rudes, leſquelles accablent cette Nation, nommées *Deviſſirmé*, *Kurek Accheſſi*, *Surſat*, *Avariz*, & *Ave Accheſſi*.

Le *Deviſſirmé* eſt la decime des enfans males que l'on arrache du ſein de leurs parens pour les circoncire, & faire Mahometans, dont la dureté oblige ceux qui ont du bien de quitter la campagne, pour ſe refugier dans les grandes Villes, où l'on eſt exemt de ce cruel & ſenſible tribut.

Kurek Accheſſi, droit des rames, eſt deſtiné pour l'entretien des Galeres.

Surſat ſe paie pour la ſubſiſtance de la maiſon du Grand Seigneur lors qu'il fait la guerre; il falloit meme autrefois qu'il y allat en perſonne, mais preſentement il ſuffit qu'il quitte ſon Serrail, & faſſe une demonſtration de ſe mettre en campagne par la ſortie des Etendars à queues, & des Tentes.

Avariz eſt annuel pour la fourniture de

l'orge, foin, paille & bois que les Grecs de la campagne ſont obligez d'amener aux Serrails du G. S. des Veſirs, & autres grands Officiers de la Porte, auxquels ſa Hauteſſe fournit l'Etape.

Ave Accheſſi, droit de chaſſe, ſe leve pour les menus plaiſirs de l'Empereur, & contribuer à l'entretien de ſes equipages de chaſſe.

Ces droits ſont fort rudes, mais ils le ſeroient beaucoup moins, ſi ceux qui les exigent n'abuſoient pas de leurs commiſſions pour s'enrichir.

Les habitans de Conſtantinople, & des capitales des Gouvernemens, ſont exemts du Deviſſirmé & de l'Avariz; & ceux qui ſont riches s'exemtent des autres par des privileges qu'ils achetent aſſez cher, parcequ'ils les font jouïr d'un repos aparent.

CHAPITRE IV.

Des Privileges qui exemtent des impoſitions.

LEs Privileges qui exemtent des impoſitions, ſont de diffèrente nature, & ceux qui en jouïſſent, ſe nomment *Muſſelmi*, privilegiez.

Les

Les uns ſont accordez par le G. S. à ceux qui fourniſſent à prix fait la chair, & le poiſſon au Serrail, entretiennent les Aqueducs, & livrent le ſuif pour eſpalmer les Galiotes de ſa Hauteſſe, & aux gardes magaſins de l'Artillerie, & des poudres, leſquels en jouïſſent par ſucceſſion; ce qui les rend rares, recherchez, & en augmente beaucoup la valeur.

La charge du Janiſſer *Aga*, General des Janiſſaires, lui donne le pouvoir d'exemter des impoſitions les pourvoieurs de la viande de cette milice, & de l'huile que l'on brule toute la nuit dans leurs Odas, & à la porte de ce Colonel.

Le *Grand Viſir*, *le Muſti*, *le Capoudan Pacha* Admiral, le *Boſtangi Bachi* Surintendant des jardins, & tous les grands Officiers de la Porte s'attribuent la meme autorité, & font jouïr leurs Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, Marchans & ouvriers des memes privileges que ceux du Grand Seigneur.

Ceux des Grands de la Porte ne ſont pas permanens, & meurent avec celui qui les accorde, ou auquel ils ſont accordez; mais au lieu d'etre à charge, comme ceux de l'Empereur, ils enrichiſſent leurs poſſeſſeurs, & les mettent en etat d'amaſſer des biens conſiderables durant leur jouïſſance, qui leur ſervent enſuite à s'elever à

des dignitez ſuperieures, leſquelles portent exemtion.

Les Pachas & Officiers conſiderables imitent ceux de la Porte dans leurs Gouvernemens, & acordent les memes exemtions; de ſorte que les impoſitions ne ſont ſuportées que par ceux qui n'ont pas le moien de s'en exemter à force d'argent.

Les Ambaſſadeurs, & autres Miniſtres des Princes Alliez de la Porte, ont auſſi le pouvoir de faire des privileges ſous le titre d'Interprete, que le Sultan confirme par un brevet.

Comme ces privileges des Ambaſſadeurs attribuent les memes exemtions que ceux du Grand Seigneur, & qu'ils ne coutent que les frais du brevet, chacun tachoit d'entrer à leur ſervice; & le nombre des interpretes s'etoit tellement multiplié, qu'il avoit diminué les droits Imperiaux, dont l'exemtion ne s'etend pas ſeulement ſur les perſonnes des privilegiez, mais de tous leurs domeſtiques; c'eſt pourquoi Hamet Kiopruli fixa le nombre des interpretes de chaque repreſentant à quatre; ce qui ne s'obſerve pas pourtant ſi regulierement, que la faveur ne faſſe quelque paſſedroit.

Tous ces privilegiez jouïſſent d'une autre prerogative qu'ils eſtiment du moins autant

autant que l'exemtion des droits ; c'eſt la permiſſion de porter les memes vetemens, chauſſures & couleurs que les Turcs, à la reſerve du *Nefti*, vert du Prophete, & du Turban blanc, duquel ils ſe ſervent pourtant en campagne, afin d'avoir plus d'autorité.

Il faut remarquer que les Grecs communément ne peuvent porter qu'une veſte de drap ſimple ſans fourure, un calſon couleur de roſe ſeche, un bonnet rouge non bordé, & des papouches, ou ſouliers rouges.

Les privilegiez au contrarie s'habillent comme les Turcs des plus belles etoſes, qu'ils doublent de peaux de martre zebeline, & autres ; qui leur ſervent auſſi à border leurs bonnets, & portent des calſons de drap rouge, & des papouches de maroquin jaune.

Ce privilege remplit davantage l'imagination des Grecs que tous les autres, parcequ'il flate leur ambition : & quoiqu'il ruine la plupart de ceux qui en jouiſſent, à cauſe des groſſes depenſes où le luxe des habits les engage ; ils aimeroient mieux etre privez des autres qui leur ſont utiles, que de celui-là, qui les diſtingue du commun : d'où il faut conclure que la ſuperbe eſt un peché originel des Grecs, lequel a eté en partie cauſe de la perte

des anciens, & ruine les modernes, que les Turcs ſuccent ; & les tiennent tellement ſoumis, qu'un ſeul homme Turc fait marcher une legion de Grecs avec un baton, & une injure ; ce qui ſuffit pour marquer l'etat preſent de cette nation.

CHAPITRE V.

De l'etat preſent de l'Egliſe Grecque en general.

COmme les deſordres des Empereurs, & des peuples Grecs ont attiré ſur leurs tetes les malheurs qui les ont accablez, & que leurs crimes ont contraint le ciel de les depouiller de leur Empire, & de leur liberté, & de rendre les ennemis du nom Chretien, les Miniſtres de ſa vengeance, afin qu'elle eclatat davantage ; de meme l'abus que les Chefs de l'Egliſe Grecque ont fait des graces divines, a obligé la ſageſſe eternelle de les en priver.

Les erreurs où le raiſonnement humain a jetté les Miniſtres de cette Egliſe contre le ſaint Eſprit, ont eté cauſe que ce Pere des lumieres a ceſſé de les illuminer, & que ce divin Paraclet, cet admirable conſolateur,

ſolateur, & ce doux hote des ames, s'eſt retiré de leurs cœurs.

Enfin, comme l'aneantiſſement eſt le chatiment de l'elevation ; les tenebres de l'ignorance, celui de la ſcience preſomptueuſe ; & l'eſclavage la peine de la ſuperbe, les Miniſtres de l'Egliſe Grecque ont eté chatiez, par l'oppoſé de leurs pechez ; la main de Dieu s'eſt appeſantie ſur eux, & la foudre de la colere divine les a precipitez de l'orgueil dans l'abime de l'ignorance, & de la ſervitude.

Mais faloit-il que le chatiment des fautes de ces enfans preſomptueux s'etendit ſur la mere ? C'eſt une punition de ſon indulgence d'avoir ſoufert qu'ils degeneraſſent de la foi, de la vertu, & de la pieté de leurs ancetres, & tombaſſent dans le libertinage, l'hereſie, & l'impieté.

En effet, tant que l'Egliſe Grecque a eté conduite par des Peres eclairez, ſages, & vertueux ; qu'elle a eté attachée à l'Egliſe Romaine, qu'elle a reconnu le Pape pour ſon ſuperieur, & a eté ſoumiſe à ſes deciſions ; elle a eté fleuriſſante & eclatante, & une epouſe ſans taches : mais depuis qu'elle s'eſt des-unie de l'univerſelle, & qu'elle a permis que ſes enfans ſe rebellaſſent, & blaſphemaſſent contre le chef ; elle eſt devenuë defigurée, mepriſée, des-honorée, & a perdu ſa majeſté

&

& ſon eclat, qui eſt ſon veritable etat preſent.

Si Dieu neanmoins l'a chatiée & affligée, il n'a pas voulu la perdre; & s'il a permis que le caos des miſeres des enfans entrainat la mere dans le relachement de la regularité de ſa diſcipline, qu'elle donnat dans l'hereſie, & que les Grecs perdiſſent le depot du feu ſacré de la foi, & des lumieres de l'Evangile; il a ſuſcité ceux qui l'ont reçû de leurs peres de le leur reporter, & il leur a envoïé des hommes apoſtoliques qui les enſeignent, & travaillent continuellement à l'extirpation de leurs hereſies, & les fortifient dans la croïance des principaux articles de la foi, deſquels ils leur expliquent les miſteres.

CHAPITRE VI.

De la croïance de l'Egliſe Grecque en general ſur les principaux articles de la foi.

L'Egliſe Grecque admet ſept Sacremens ſaints & venerables.

Le Bateme qui efface le peché originel, & les actuels dans ceux qui s'en trouvent cou-

coupables, les regenere, les fait enfans de Dieu, & les met dans la voie de la vie eternelle.

Le ſaint Creme, ou la Confirmation, qui fortifie ſpirituellement, & donne l'aſſurance de publier la Religion Chretienne, & l'anoncer aux infideles.

L'Euchariſtie de laquelle celui qui la reçoit eſt nourri ſpirituellement, croiſt, & eſt conſervé dans la vie ſpirituelle.

La Penitence, laquelle delivre l'homme des pechez mortels, & le retablit dans les biens ſpirituels, qu'ils lui avoient fait perdre.

Le Mariage, lequel eſt d'inſtitution divine, ſuivant les ſentimens de l'Apotre, que ceux qui ſe marient font bien, & que ceux qui gardent le celibat ſont encore mieux, dautant qu'ils ne ſont point diſſipez ni detournez du ſervice du Seigneur, par des ſoins temporels, deſquels les hommes mariez ſont chargés; & ainſi qu'il vaudroit mieux ne le point etre, pour acquerir des couronnes plus glorieuſes.

Le Sacerdoce, ou l'Ordre etabli de Dieu pour l'adminiſtration des autres Sacremens, qui ne peut etre conferé que par l'Eveque, auquel le Pretre eſt ſoumis comme à ſon ſuperieur, & comme le moindre au plus excellent.

L'Ex-

L'Extreme-Onction capable de guerir les maladies corporelles, & qui fortifie à l'article de la mort contre les tentations.

Elle croit la Transubstantiation qu'elle nomme μετασιωσις changement, parceque le pain & le vin sont veritablement, réellement, & proprement changés au propre corps & sang de Jesus-Christ; & se sert de ces paroles pour exprimer sa croïance πιστευω κυριε κ ὁμολογω ὁτι σὺ ει ἀληθως. *Je croi, Seigneur, & j'afirme que c'est veritablement vous*, suivant vos paroles sacrées à vos Apotres dans la Cene, λαβετε, φαγετε, τὺτο ἐστι σῶμα μὺ : *Prenés & mangés, ceci est mon Corps.*

Elle invoque les Saints, dautant qu'etant amis de Dieu ils ont du credit auprés de lui, & que l'on peut tirer de grands secours du ciel par leur interceſſion; & elle a de la veneration pour leurs images par relation aux originaux qu'elles representent, dont elles forment une idée plus forte, sans s'amuser à la matiere ni aux couleurs. Elle prie aussi pour les morts, qu'elle croit avoir besoin de suffrages, & d'œuvres de misericorde pour etre delivrés des peines du Purgatoire, qui est un lieu où ils achevent de satisfaire à la justice divine.

Enfin elle deteste toutes les heresies anciennes & nouvelles, particulierement celles

celles qui ont attaqué le miſtere adorable de l'Euchariſtie, ſoutenuës par les Calviniſtes & les Luteriens.

Ces articles de la croiance de l'Egliſe Grecque, ſont tirés de la profeſſion de foi de Denis Patriarche en Siege, de Paiſius, Denis & Methodius Expatriarches, & de Paiſius Patriarche d'Alexandrie, de trente-cinq Metropolites, & des principaux Officiers Reguliers, & Seculiers du Patriarcat de Conſtantinople, leſquels s'aſſemblerent le 20. de Janvier 1672. à la requiſition du Roi de France par Monſieur de Nointel ſon Ambaſſadeur, & ſignerent cette Profeſſion de foi, laquelle fut enregiſtrée dans le livre de l'Egliſe Patriarcale, & l'original aporté en France, & preſenté par de la Croix à Sa Majeſté, qui le fit mettre dans ſa Biblioteque particuliere.

Elle ne laiſſe pas pour celà d'etre tachée de pluſieurs hereſies qui la rendent ſchiſmatique, que nos zelés Miſſionnaires deracinent peu à peu, aux-quelles je ne m'atacherai point, n'etant pas aſſés habile homme pour traiter d'une matiere ſi delicate, laquelle n'eſt point de mon ſujet, qui eſt de faire voir que cette Egliſe n'eſt pas infectée du Calviniſme.

Les Grecs ſont fort ſoumis à leur Egliſe, de laquelle ils obſervent inviola-

blement

blement tous les commandemens, aſſiſtent regulierement tous les Dimanches & les Fetes à l'Office Divin, prient & jeunent avec une grande exactitude.

Ils imitent autant qu'ils peuvent les uſages de la primitive Egliſe, ecoutent volontiers ceux qui leur rompent le pain de la parole, ſuivent les Paſteurs qui les veulent ramener au bercail, & ont toutes les diſpoſitions neceſſaires pour recevoir avec un eſprit & un cœur docile, les inſtructions ſalutaires que leur donnent les Miſſionnaires.

CHAPITRE VII.

Des Egliſes Grecques en particulier.

LEs Grecs ont des Egliſes ouvertes dans toutes les terres de l'Empire Otoman, où ils habitent : ce ne ſont pas à la verité ces Temples ſuperbes & magnifiques, deſquels tout l'Orient etoit rempli anciennement, les Turcs aiant converti les principaux en Moſquées ; il en reſte neanmoins encore quelques-unes de belles qui ont eté preſervées à force d'argent.

Il

Il y en avoit un tres-grand nombre à Conſtantinople, avec des Monaſteres fameux, dediées à la Sageſſe eternelle : Sainte Sophie, à Jeſus-Chriſt, S. Sauveur, Notre-Dame & aux Apotres, lequel nombre eſt reduit à vingt, ſous les titres de Jeſus-Chriſt, la Vierge & des Saints George, Dimitre, Policarpe, Conſtantin & Nicolas.

Il y en a ſix à Galata, de Jeſus-Chriſt, de Jeſus-Chriſt crucifié, Notre-Dame, S. Jean, S. Dimitre & S. Nicolas.

Ces vingt-ſix Egliſes ſont des Paroiſſes, outre leſquelles il y a encore cinq Chapeles, une de S. George au Palais du Patriarche de Jeruſalem, une autre de S. Jean chez le Patriarche d'Alexandrie, de Notre-Dame de Paleologue, & les deux autres aux Palais des Princes de Valaquie & de Moldavie.

Quelques-unes de ces Egliſes ſont anciennes, & un peu plus belles que les modernes, qui ne ſont conſtruites que de bois & de maçonneric, & fort baſſes, pour oter aux Turcs l'envie de les convertir en Moſquées, & ſe delivrer des avanies, que les batimens ſolides & elevés leur atireroient, deſquelles les Turcs ne manquent aucune occaſion.

L'Egliſe Patriarcale ancienne etoit dediée aux Apotres, celle d'à-preſent ſe

nomme

nomme S. George, & etoit autrefois un Convent de Religieuſes conſacré à la Vierge; elle n'eſt nullement magnifique, il y a ſeulement les Reliques de Sainte Eutemie, la colomne de l'Impropere, ou de la flagellation, & le Corps de l'Empereur Alexis Comnene.

Sultan Selim en voulut faire une Moſquée de ſon nom; ce que ſes favoris, gagnés par les Grecs, detournerent, lui perſuadant de la conſtruire à Andrinople, où elle eſt effectivement beaucoup mieux ſituée, qu'elle n'auroit eté à Conſtantinople.

Les Grecs obſervent dans ces Egliſes modernes la figure des anciennes, autant que le permet la grandeur du lieu, qui eſt deſignée & marquée par le Mainar Aga, Surintendant des batimens, lequel en fait la viſite aprés la conſtruction, pour voir ſi l'on a ſuivi les allignemens, & ne manque jamais un ſujet de querelle, afin de tirer de l'argent.

Quant à la diſpoſition du dedans & la diviſion des lieux, elle ne change point.

CHA-

CHAPITRE VIII.

De la disposition & division interieure des Eglises Grecques.

LEs Eglises Regulieres se divisent en trois parties apelées Νάρθηξ *vestibule* ou προναος *avantnef*, Ναῦς la *nef*, & Βῆμα *le Sanctuaire.*

Le vestibule, ou avant-nef etoit anciennement le lieu des penitences publiques, & où s'assembloient les Catecumenes pour assister à l'Office Divin; mais comme l'Eglise s'est relachée des penitences publiques, dont l'usage seroit trop dangereux parmi les Grecs, & en feroit apostasier plusieurs, & qu'il n'y a plus de Catecumenes, il sert presentement à batiser les enfans, & exposer les corps morts des Laïcs pendant les obseques, l'Eglise etant reservée pour les Patriarches Metropolites, Pretres & Religieux, qui meurent en odeur de saintеté.

La Nef sert à recevoir les Fideles, qui s'assemblent pour chanter les louanges de Dieu, & se placent suivant leur rang sans confusion; les Ministres de l'Eglise

&

& les perſonnes diſtinguées occupent la partie la plus avancée auprés du Sanctuaire, laquelle eſt entourée de chaires, comme dans nos chœurs, & n'eſt point ſeparée de l'autre où le peuple ſe range.

Le Sanctuaire eſt au fond de l'Egliſe, ſeparé de la nef par un grand entablement peint, avec des tableaux de Jeſus-Chriſt, de la Vierge & du Patron.

L'on entre au Sanctuaire par trois portes, une grande à deux batans, accompagnée de deux petites, & nommée par excellence, πύλη ἁγία καὶ Βασιλική, la porte ſainte & roiale.

Il y a trois Autels dans l'enclos du Sanctuaire deſtinez à des uſages differens; celui du milieu qui eſt d'une ſeule pierre marquée de Croix, s'apele la table ſacrée, divine & miſtique à cauſe du miſtere, & n'eſt ornée que d'une Croix & du livre des Evangiles.

L'Autel à droite eſt deſtiné pour recevoir les preſens des Fideles, & depoſer les eſpeces du ſacrifice.

Celui à gauche ſert à mettre les ornemens & les Vaſes ſacrés, & les Diacres, Soudiacres, & Officiers mineurs s'y rangent durant le ſacrifice pour alumer les cierges, & faire chauffer l'eau du Calice.

Dans les Egliſes Patriarcales & Metropoles, il y a au fond du Sanctuaire un

un Trone elevé à coté du grand Autel pour le Patriarche ou le Metropole, pendant la celebration, qui ſe nomme ἅγιον θρόνον *le ſaint Trone*; pour le diſtinguer de la chaire ordinaire, qu'ils ocupent parmi leur Clergé durant le reſte de l'Office.

Les femmes ne ſe melent point avec les hommes; elles ſe retirent dans les Galeries autour de l'Egliſe, ou à une tribune fermée de jalouſies, où on ne les voit point, afin d'empecher la diſtraction, le ſcandale & le mauvais uſage que l'on fait frequemment de nos Egliſes, qui ne ſe rencontre point chez les Grecs, leſquels ſont tres-attentifs à l'Office, qui ſe chante preſque tout en grec vulgaire.

Il n'eſt point permis aux Laïcs d'entrer dans le Sanctuaire, dont la porte s'ouvre trois fois les jours de Fetes ſolemnelles; la premiere avant la conſecration, & ſe referme en même-tems. La ſeconde à la Communion, & la troiſiéme au commencement des Vepres; & les jours ordinaires on ne l'ouvre que deux fois pour le ſacrifice.

L'on alume durant l'Office quantité de cierges & de lampes dans l'interieur, & devant les trois portes du Sanctuaire, mais l'on n'en met point ſur les Autels.

Comme l'uſage des Cloches eſt defen-

du

du dans l'Empire Otoman, ils ſe ſervent d'un inſtrument apelé σημάντρον pour anoncer les heures de l'Office, qui eſt expoſé dans un lieu elevé & ouvert, afin qu'il s'entende de plus loin.

C'eſt une planche aſſés longue, d'un bois fort dur, dont il n'y a qu'un bout ataché & le reſte en l'air., ſur laquelle on bat avec un maillet à petits coups lents d'abord, qui s'augmentent, s'elevent, & deviennent frequens ſur la fin, pour mieux imiter le ſon des Cloches; l'on ſe ſert auſſi quelquefois d'une barre de fer, & d'un marteau.

CHAPITRE IX.

Des prieres des Grecs.

LEs Grecs prient debout & couverts, & ne s'agenouïllent, ni ſe decouvrent que dans le tems de la proceſſion des eſpeces & de la Conſecration, ainſi que je le marquerai en parlant des Liturgies.

Ils fondent cet uſage ſur l'exemple des Anges, leſquels, dit l'Ecriture, ſont debout devant le Trone de Dieu; & diſent que c'eſt la marque de l'elevation de l'eſprit, du deſir des choſes celeſtes, de l'atention

tention que l'on doit avoir à la Priere, & de la joie que l'on a de communiquer avec Dieu qui eſt preſent dans les Miſteres : ainſi il ne faut point attribuer cette poſture qui eſt indecente dans l'Egliſe Latine, à une irreverence, car ils obſervent beaucoup de reſpect, de modeſtie & d'atention, ſans cauſer, ni promener leurs yeux de coté & d'autre, comme les Latins.

En entrant dans l'Egliſe, les Grecs font pluſieurs inclinations juſqu'à terre, avec des ſignes de Croix de la droite à la gauche, au contraire des Latins ; ce n'eſt pas pourtant par un eſprit de contrarieté, comme on le croit, & leur intention ſe juſtifie par l'explication de ce ſigne.

Ils le font avec trois doigts joints, qu'ils portent d'abord à la bouche avec une profonde reverence, en l'honneur de la tres-Sainte Trinité, & de la bouche à l'eſtomac pour marquer l'invocation du Fils, ſon ſejour dans les ſacrés flancs de Marie, d'où il eſt ſorti pour expier nos pechez par le ſuplice de la Croix, & qu'il a voulu rentrer au ventre de la terre, qui eſt le centre de tous les hommes, leſquels ne viennent au monde que pour mourir.

La maniere de faire le ſigne de la Croix de la droite à la gauche, ſignifie que Jeſus-Chriſt etant deſcendu aux Enfers eſt

reſuſcité, & aſſis à la droite de ſon Pere, ſuivant les paroles du Prophete Roial au Pſalme 109. *Sede à dextris meis* &c. *Aſſiés-vous à ma droite.*

Une autre raiſon de ce ſigne eſt fondée ſur d'autres paroles de l'Ecriture, qui dit qu'au jugement dernier, les brebis ſeront à la droite & les boucs à la gauche; & ils pretendent que cette figure eſt une priere tacite au Sauveur du monde de ne les point mettre au nombre des reprouvés : enfin leur intention eſt ſeulement la commemoration de la mort & Paſſion de Jeſus-Chriſt par ces paroles, *Seigneur Jeſus-Chriſt, Fils & Verbe de Dieu, ſoiés favorable à ce pauvre pecheur.*

Ils ſont obligés de prier Dieu deux fois le jour, le matin & le ſoir, & recitent l'Oraiſon Dominicale, le Simbole des Apotres, la Salutation Angelique & d'autres Oraiſons à la Vierge, avec quelques prieres particulieres aux Saints, auſquels ils ont de la devotion.

Les Grecs ont une grande devotion à la Sainte Vierge, ſur l'interceſſion de laquelle ils fondent leur ſalut eternel & leur conſolation temporelle, avec beaucoup de juſtice, & lui diſent en des termes dignes d'elle:

Vierge pure Mere de Dieu, Reine du monde, la gloire des Ortodoxes, mur inexpugnable

pugnable & boulevart de notre ſalut, ne mepriſés point les prieres de vos Fideles, changés la triſteſſe de votre peuple en joie, confondés les deſſeins de ſes ennemis & le faſte des Heretiques, & intercedés pour la paix univerſelle, puis que vous etes la Mere de Dieu, & toute notre eſperance.

Les veilles des Dimanches & des Fetes ils aſſiſtent aux premieres Vepres, qui ſe celebrent au ſoleil couchant, & le lendemain ils vont à l'Egliſe avant la pointe du jour, pour chanter les louanges de Dieu, & aſſiſter à l'Office divin, lequel finit par le ſaint ſacrifice de la Meſſe, & la lecture en langue vulgaire de la vie du Saint, duquel on celebre la fete, ou de quelque Homelie convenable au jour.

CHAPITRE X.

Des Fetes ſolemnelles des Grecs.

LEs Grecs diviſent leurs Fetes en trois claſſes, Δεσποτικὰ du Seigneur; θεομητορικὰ de la Mere de Dieu, & τῶν ἁγίων des Saints.

Le Calendrier Grec commence par le

mois de Septembre qu'ils content à l'uſage ancien ; ainſi ils ne ſe rencontrent jamais avec les Latins , qui ſuivent le ſtile nouveau , lequel devance le vieux de dix jours.

Les Fetes du mois de Septembre ſont la Nativité de la Vierge , l'Exaltation de ſainte Croix , & la Tranſlation de ſaint Jean l'Evangeliſte.

Octobre, ſaint Thomas, & ſaint Jacques Apotres, ſaint Luc Evangeliſte, & ſaint Dimitre martir.

Novembre, les Anges gardiens, ſaint Jean Chriſoſtome , ſaint Philipes , ſaint Mathieu, & ſaint André Apotre, & l'entrée de la Vierge au Temple.

Decembre, ſaint Nicolas; Spiridion, & Ignace Martirs , & la fete de la Nativité de Jeſus-Chriſt.

Janvier, la Circonciſion, ſaint Baſile, la fete du batéme de Jeſus-Chriſt, & la benediction des Eaux ; Saints Antoine, Cirile & Athanaſe Eveque d'Alexandrie, & S. Gregoire de Nazianze.

Fevrier, la Purification de la Vierge, & Saint Blaiſe.

Mars, les quarante Martirs, & l'Annonciation de la Vierge.

Avril , ſaint Georges , & ſaint Marc l'Evangeliſte.

May , ſaint Jean le Theologien , ſaint

ſaint Conſtantin, ſainte Helene, & l'Invention du Chef de ſaint Jean-Baptiſte.

Juin, les Apotres ſaint Barthelemi & ſaint Barnabé, ſaint Jean-Baptiſte, & les Apotres ſaint Pierre, & ſaint Paul.

Juillet, ſainte Marine, ſaint Elie, ſainte Parceve martire, & ſaint Pantaleon.

Aout, la Transfiguration, l'Aſſomption de la Vierge & la Decolation de ſaint Jean-Baptiſte.

L'Egliſe Grecque fait tous les jours la commemoration de quelque Saint, auſſibien que la Latine; mais il y a pluſieurs de ces Fetes deſquelles l'Egliſe Romaine ne recommande point la ſolemnité.

Les veilles des Fetes les plus ſolemnelles du Seigneur & de la Vierge, les Pretres, Diacres & Caloiers ſont obligez de paſſer la nuit dans l'Egliſe en prieres, oraiſons & lecture des choſes ſaintes.

CHAPITRE XI.

Des jeunes & abſtinences des Grecs.

LE deſſein de l'Egliſe Grecque dans l'inſtitution des abſtinences & des jeunes eſt non ſeulement de mater le corps, afin

de delivrer l'eſprit du poids qui l'apeſantit vers la terre, & l'elever à Dieu ; mais c'eſt encore pour maintenir le peuple dans la pureté de la Religion, par une obſervation reguliere & indiſpenſable de ces auſteritez frequentes, deſquelles les Grecs ſont ſi ſcrupuleux obſervateurs, qu'ils en imputent l'inobſervance à un crime enorme & irremiſſible, & ne murmurent jamais de leur rigueur.

Ils obſervent quatre Caremes ; le premier & le principal ſe nomme par excellence, *la grande & ſainte quarantaine* pour ſe preparer à la Fete de Paques.

Ce jeune conſiſte dans une abſtinence tres-rigoureuſe durant quarante-huit jours, non ſeulement de chair & d'œufs comme les Latins, mais auſſi de poiſſon, beurre, fromage, huile & vin, ils ne mangent que des legumes cruds & cuits avec du ſel & de l'eau, des œufs de poiſſon ſechez au ſoleil appellez *Potargues*, & d'autres ſalez, pourris, & fort noirs, nommez *Cavial*, avec des coquillages ; & pour leur boiſſon ils detrempent dans de l'eau des fruits confits au miel, & ils ne font qu'un repas à l'heure de Vépres, à l'exception du Samedi & du Dimanche, que l'Egliſe les diſpenſe du jeune, & leur permet d'aſſaiſonner leurs legumes d'huile, & de boire du vin.

Le

Le jour de l'Annonciation de la Vierge & le Dimanche des Rameaux, ils ont permiſſion de manger du poiſſon, en temoignage des miſteres qu'ils repreſentent; mais les *acetes* ou parfaits ne s'en ſervent point, non plus que de la diſpenſe du jeune le Samedi & le Dimanche, & obſervent ce Careme, & tous les autres auſſi auſterement que les Anacoretes anciens.

Les Grecs croient que l'inſtitution du Careme eſt en conſideration de la mort & Paſſion de JESUS-CHRIST, & pour la decime de l'ame, ſelon le Concile univerſel de Nicée, lequel decide, que, *comme les hommes doivent à leurs ſouverains la decime de leurs biens temporels, ils ſont auſſi obligez de paier à Dieu celle des ſpirituels; que pour cet effet jeunant de dix jours un dans le cours de l'année, celà compoſe à peu prés cette quarantaine, qui a eté etablie avant la Fete de Paques, pour honorer davantage ce ſaint & auguſte jour de la conſommation des miſteres de notre ſalut, & ſe rendre digne de participer au feſtin de l'Agneau.*

Ce jeune auſtere & rigoureux eſt precedé d'une ſemaine, qu'ils nomment ἀπόκρεω, parce qu'ils s'abſtiennent ſeulement de chair & de poiſſon, mangent des œufs & du beurre, & boivent du vin; elle commence le Dimanche de la Sexa-

geſime juſqu'à celui de la Quinquageſime incluſivement.

Ils diſent que c'eſt un vœu de l'Empereur Heraclius, en reconnoiſſance de la victoire qu'il remporta ſur Coſroés Roi de Perſe, aprés ſix années de guerre.

Enfin, ce grand Careme eſt en ſi grande recommandation parmi eux, qu'ils ne le rompent jamais ſous quelque pretexte que ce ſoit, pas meme de maladie, s'il n'y a un danger evident de mort, & ce n'eſt qu'à condition de l'accomplir au retour de leur ſanté; & ceux qui veulent s'en acquiter avec plus de pureté, s'abſtiennent du devoir conjugal.

Le ſecond Careme eſt aux Avents de Noël, pour ſe preparer à recevoir le Sauveur du monde; il dure quarante jours à l'exemple de Moyſe, lequel jeuna un pareil nombre de jours ſur la montagne de Sinai, avant que de recevoir les Tables de la Loi: d'où ils concluent que c'eſt la moindre preparation que les Chrétiens puiſſent apporter pour l'avenement du nouveau Legiſlateur, afin d'etre les veritables imitateurs des Mages, d'approcher dignement de ce divin Sauveur, & de recevoir comme les Paſteurs la conſolation des Anges.

Le troiſieme ſe fait en l'honneur des Apotres Pierre & Paul; il commence la pre-

premiere ſemaine d'aprés la Pentecote juſqu'au 29 Juin, & ainſi le tems de ſa durée n'eſt pas fixe.

Le quatrieme dure quatorze jours du premier au 15 Août fete de l'Aſſomption de la Vierge excluſivement, pour marquer leur devotion & leur zele envers cette ſainte Mere de Dieu, de laquelle ils obſervent toutes les Fetes avec beaucoup de reverence & de ſolemnité, particulierement celle-là, à laquelle ils ſe preparent par l'abſtinence du poiſſon meme, & ne ſe relachent de la rigueur du grand Careme qu'en mangeant deux fois le jour, & ſe ſervant d'huile & de vin; il y en a meme pluſieurs qui l'obſervent auſſi regulierement.

Les Caremes de l'Avent & des Apotres ne ſont pas ſi auſteres, leur etant permis de manger deux fois le jour du poiſſon, de boire du vin, & ſe ſervir d'huile.

Outre ces Caremes, les Grecs jeunent les veilles des fetes de l'Epiphanie, la Pentecote, Transfiguration, l'Invention de ſainte Croix, & la Decolation de ſaint Jean-Baptiſte, & ne mangent point de viande le Mercredi & le Vendredi, à la reſerve de deux ſemaines, celle de la Septuageſime appellée προφωνήσιμος, publication, & celle de la fete de Paques par un temoignage de rejouïſſance que l'Egliſe

Grecque autoriſe, comme la Latine de manger de la viande le Vendredi, ſi la fete de Noël y tombe, & dans pluſieurs Evechés de France les Samedis depuis Noël juſqu'à la Purification, & en Eſpagne tous les Samedis de l'année *las groſſuras*, les iſſuës des animaux, tetes, colets, pieds & freſſures.

La raiſon pour laquelle il eſt permis aux Grecs de manger de la viande le Mercredi, & le Vendredi de la Septuageſime, c'eſt par un eſprit de contrarieté avec les Armeniens, leſquels jeunent cette ſemaine en l'honneur de Sergius, & afin de marquer que l'Egliſe Grecque deteſte les erreurs qu'il a ſemées dans l'Armenienne,

Le vulgaire des Grecs ennemi des Armeniens, rapporte une raiſon railleuſe, piquante, & je crois apocrife du jeune de cette ſemaine, appellé par les Armeniens *artziburtzi*, du Precurſeur; & dit que c'etoit le nom que Sergius avoit donné à ſon chien, qu'il envoioit avant lui avec un billet au col, dans tous les lieux de la reſidence de ſes ſectateurs pour les avertir de ſa venuë, afin qu'ils s'y preparaſſent, & allaſſent le recevoir: mais que ce digne Precurſeur aiant eté mangé des loups, cet Heretique en fut ſi vivement touché, qu'il ordonna un jeune & une penitence de ſix jours, qu'il nomma *Artziburtzi*, que les Ar-

Armeniens obſervent avec autant de regularité que le grand Careme, qui eſt encore plus auſtere chez eux, que parmi les Grecs, car ils ne mangent rien autre choſe que des legumes cruds ou cuits à l'eau ſans huile.

Cette diſpute a ſi fort aigri les eſprits de ces deux Nations, qu'elles ſont ennemies mortelles & irreconciliables.

La raiſon de l'abſtinence du Mercredi au lieu du Samedi, eſt pour temoigner leur douleur de ce qu'en pareil jour Judas forma le deſſein de trahir & vendre ſon Maitre, & qu'il en receut l'argent, & non pas pour contrecarer l'Egliſe Latine, comme on veut ſe l'imaginer.

Ne faut-il pas avouer aprés le detail de ces auſteritez, deſquelles les Occidentaux ſont incapables, puiſqu'ils fauſſent ſouvent un Careme & des jeunes fort doux, que l'ignorance de ces pauvres Orientaux eſt digne de compaſſion, & merite un redoublement de zele à cultiver la belle diſpoſition qu'ils ont de recevoir une parfaite inſtruction.

CHAPITRE XII.

Des Ceremonies de la Semaine Sainte.

LE grand Careme etant deſtiné pour ſe preparer au feſtin de l'Agneau, & la Semaine-Sainte par laquelle il finit, en faiſant la partie la plus eſſentielle, à cauſe de la commemoration des miſteres de la Paſſion, il eſt juſte de raporter ici tous les exercices de pieté & de devotion, & les ceremonies que font les Grecs pour repreſenter plus vivement les ſoufrances de JESUS-CHRIST & ſa Reſurrection.

Ils appellent comme les Latins cette Semaine grande, à cauſe de l'importance des miſteres qui s'y ſont operez; la delivrance de la tirannie du Demon, la rupture des chaines du peché; la reconciliation de la terre avec le ciel; l'ouverture du Ciel, la communication des hommes avec les Anges; la ceſſation de l'empire de la mort par celle de JESUS-CHRIST; & la regeneration à la grace, par l'effuſion de ce ſang precieux, dans lequel les pechez de tous les hommes ont eté lavez.

Ils redoublent leur ferveur & ceſſent leurs

leurs affaires, afin de s'adonner entierement à la contemplation de ces miſteres douloureux & glorieux, qui commencent le Mercredi par la trahiſon de Judas & la commemoration de la Cene.

Le jeudi-Saint on chante à la Meſſe l'Hymne de l'Empereur Juſtinien, duquel voici le ſens : *Rendez-moi digne, ô divin Sauveur, d'aſſiſter à votre Cene miſtique ; je ne vous trahirai & ne vous livrerai point comme Judas entre les mains de vos ennemis par un baiſer de paix, & mes levres n'aprocheront de votre ſacré Corps que pour vous reconnoitre pour mon Redempteur, confeſſer votre nom, & vous prier avec le bon Larron de vous ſouvenir de moi lorſque vous ſerez dans votre Roiaume.* Les plus devots communient à cette Meſſe, afin de ſe mieux preparer à la Communion Paſchale.

Aprés la Meſſe on fait la ceremonie du lavement des pieds : le Patriarche de Conſtantinople les lave à douze Caloiers ; mais il s'y paſſe une circonſtance un peu puerile, & qui n'eſt pas convenable à la grandeur de ce miſtere : chacun de ces pretendus diſciples prend le nom d'un de ceux de JESUS-CHRIST, & comme perſonne ne veut porter celui de Judas, à cauſe qu'il en reſte le ſobriquet, il faut que le ſort en decide, l'on tire au billet, & on mele le prophane avec le ſaint.

L'Offi-

L'Office qui eſt fort long, etant fini, ils paſſent le reſte du jour dans leurs maiſons en lecture, oraiſons & mortifications, & les enfans meme de ſept ans ne ſont pas exemts du jeune.

Ils retournent à l'Egliſe à deux heures de nuit, qu'ils emploient toute entiere à la ceremonie de la commemoration de la Paſſion, dont ils liſent l'hiſtoire ſelon les quatre Evangeliſtes, qu'ils entremelent d'adorations, d'Hymnes & de Cantiques conformes aux differentes actions de JESUS-CHRIST, & à tous les mouvemens de ſa Paſſion.

Le Vendredi-Saint deux heures aprés le lever du Soleil, on celebre l'Office de l'adoration de la Croix ; & le reſte du jour ſe conſomme dans l'Egliſe en prieres juſqu'au Soleil couché, que l'on va manger un morceau de pain avec de l'eau, pour retourner aux funerailles de Jeſus-Chriſt.

Cette ceremonie ſe fait la nuit du Vendredi au Samedi ; on expoſe la figure de Jeſus-Chriſt dans un cercueil orné & rempli de fleurs & entouré d'un grand nombre de cierges alumez ; & le Clergé en habits Sacerdotaux, ſuivi du peuple, va à l'adoration en recitant les reproches de la trahiſon de Judas & de l'infidelité des Juifs.

Avant

Avant l'eſclavage des Grecs on portoit cette repréſentation en proceſſion dans la ville ; elle ſe fait preſentement autour de l'Egliſe, & lorſqu'elle eſt finie l'on diſtribuë les fleurs qui ont aproché cette ſainte figure.

Aprés cette ceremonie laquelle dure juſqu'à minuit, on lit les Prophéties en attendant le jour, & quand il commence à paroitre, on fait la commemoration du Feu ſaint, que ce peuple ſimple croit decendre encore effectivement du Ciel dans le S. Sepulchre en Jeruſalem, & on celebre l'Office du Samedi-Saint, lequel finit par la Liturgie de ſaint Baſile.

On ne ſort pas pour celà de l'Egliſe, mais on attend l'heure de l'Office de Paque, qui commence par les premieres Vepres, & cet intervale de tems eſt emploié à la lecture des Homelies ſur la Reſurrection.

CHAPITRE XIII.

De la Ceremonie du Feu ſaint en Jeruſalem.

LE vulgaire des Grecs & des autres Chretiens Orientaux, croit comme un

un article de foi que le Samedi-Saint Jeſus-Chriſt envoie du Ciel dans ſon ſaint Sepulchre un feu nouveau en commemoration de ſa Reſurrection, qu'ils nomment un *Feu ſaint.*

Leurs Patriarches ne les detrompent point, parcequ'il eſt quelquefois dangereux de detruire certaines ceremonies indifferentes, leſquelles ſont capables de cauſer du refroidiſſement dans la Religion; & en effet, ſi on vouloit eſſaier de deſabuſer les Chretiens de la deſcente de ce feu, il ſeroit à craindre que celà ne leur donnat des ſcrupules ſur la verité des articles de la Foi, ou du moins ne ralentit leur devotion pour les lieux Saints, où ils abordent tous les ans de tous les endroits de l'Orient, pour voir ce qu'ils ne voient pas & croient opiniatrement.

La ceremonie du Feu ſaint, eſt precedée d'une autre qui eſt l'effet de la haine mortelle de l'Egliſe Grecque & de ſes Patriarches contre la Romaine & le Pape, que le Patriarche revetu Pontificalement excommunie publiquement à la porte du ſaint Sepulchre en des termes injurieux & ſcandaleux, qui ſont ſuivis d'une action puerile & indecente, laquelle marque neanmoins la grandeur de leur animoſité, de planter un clou en

en terre à coups de marteaux, en ſigne de malediction d'excommunier ceux qui l'arracheront ſous des peines ſpirituels & temporeles, d'amende, & de cinq cens coups de batons; & l'on voit quantité de ces cloux devant la porte du ſaint Sepulchre, auſquels les Grecs n'oſeroient toucher, & les Latins les laiſſent afin d'eviter les quereles.

Enſuite de cette excommunication on eteint plus de cinq cent lampes, qui ſont dans l'Egliſe, & devant le ſaint Sepulchre, où il n'en reſte qu'une ſeule des Religieux Latins atachée au haut de la voute, que le Patriarche Grec s'eſt eforcé de faire eteindre, & on fait une exacte viſite dans le ſaint Sepulchre duquel un Officier du *Muſſelime*, Lieutenant du Gouverneur, ferme la porte, & y apoſe un ſceau qu'il fait garder par deux ſentineles.

Il ſemble qu'une ceremonie ſi ſainte demanderoit un grand recueillement, & une reſpectueuſe atention, au lieu de laquelle, les Chretiens font mille bouſonneries comme des baladins, & s'elevant ſur les tetes les uns des autres en forme de piramide, tournent autour du ſaint Sepulchre, leurs mains remplies de bougies, & apelent ce feu celeſte avec des cris & des hurlemens de poſſedez; duquel

quel le Patriarche difere exprés la fauſſe aparition juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir, afin de le faire ſouhaiter davantage; quoiqu'il ſoit virtuellement renfermé dans la poche d'un de ſes Pretres.

L'heure & l'aparition etant arrivée, le Patriarche accompagné de deux Prelats Armeniens & Coptes, & de ſon Clergé, revetu Pontificalement, ſe tranſporte Proceſſionellement à la porte du ſaint Sepulchre, dans lequel l'Oficier Turc introduit un Pretre, qui porte à la main une lampe garnie d'huile & de meche; mais ces pauvres abuſez ne ſavent pas qu'il a un fuſil dans ſa poche, avec lequel il allume ſa lampe, aprés que l'Oficier Turc a referme la porte de ce ſacré monument, à laquelle ce Patriarche, & ſon Clergé attendent ce don du Ciel, autánt de tems qu'il en faut pour le tirer d'un caillou, & etant averti de ſa decente, il entre dans le ſaint Sepulchre avec les autres Prelats, qui allument des flambleaux & reviennent à la porte.

Auſſi-tot que ce feu paroit toute l'aſſemblée redouble ſes cris de joie, ſe culbute, ſe bat, & s'empreſſe pour allumer ſes bougies aux flambeaux de ces Miniſtres, & en tres-peu de tems cette Egliſe fort obſcure eſt eclairée d'un nombre

bre prodigieux de cierges, qui cauſent un grand deſordre dans cette multitude, par un autre feu, lequel prend aux barbes & aux habits.

Ce tintamare eſt ſuivi d'un autre, qui ſe fait durant la Proceſſion du Feu-ſaint, par les planches des Grecs, les lames d'acier des Coptes, les cimbales des Armeniens, au ſon deſquels ils font trois fois le tour du ſaint Sepulchre, en chantant des Cantiques en leurs langues, dont la diverſité jointe au bruit de ces inſtrumens ſauvages fait un charivari epouventable.

Un calme profond ſuccede à cet horrible tumulte; c'eſt pour etendre à terre des pieces de toile, ſur leſquelles on laiſſe couler en forme de Croix la cire de ces bougies, qui s'eteignent, & ſe conſervent ſoigneuſement; & lorſque ces Pelerins ſont de retour chez eux, ils retirent les frais de leurs voiages, du commerce de ces bougies, & de ces toiles, leſquelles ſervent aux agoniſans, & à enſevelir les morts.

Ce Feu raporte plus de vingt mille ecus au Patriarche de Jeruſalem, lequel envoie de ces bougies aux Princes de Moſcovie, de Valachie & de Moldavie, & à tous les principaux Seigneurs Grecs qui lui font de grands preſens; ainſi il

a un gros interet particulier d'entretenir cette erreur qui le fait vivre.

Mais quand il ſeroit aſſez ſincere & des-intereſſé pour detromper ce peuple credule, il ne pouroit pas le faire à cauſe des Turcs, qui perdroient le tribut conſiderable qu'ils retirent des Pelerins, dont le concours ceſſeroit infailliblement, n'etant fondé que ſur la reputation de ce feu inviſible.

CHAPITRE XIV.

De la ſolemnité de la Fete de Paques, & de la Communion Paſcale.

LEs noms que les Grecs donnent à cette Fete, marquent excellemment ſa grandeur; ils l'apelent *la Fete des Fetes, le jour de lumiere, la conſolation des cœurs, la joie de l'eſprit, le paſſage de la mort à la vie, la reſurrection des pecheurs, les delices du Ciel & de la Terre, l'ouvrage & l'honneur de la tres-ſainte Trinité, & le triomphe de* Jeſus-Chriſt.

Le Dimanche de Paques, deux heures avant le jour, les Fideles s'aſſemblent dans leurs propres Paroiſſes, pour ſa-

ſatisfaire au devoir Paſcal, chanter l'Office, aſſiſter à la Meſſe, & communier.

Aprés l'Evangile le celebrant ſe met à la porte du Sanctuaire, tenant le Miſſel fermé ſur ſa poitrine, & ſerré de ſes deux mains en Croix, duquel il montre la couverture au peuple ornée d'une Croix, & entonne le verſet, Χριστὸς ἀνέστη καὶ νεκρῶν πάντα θανάτῳ θανάτον πατήσας, καὶ τοῖς ἐν τοῖς μνήμασι ζωὴν χαρισάμενος. *Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité, il a par ſa mort foulé la mort aux pieds, & rendu la vie à ceux qui étoient dans le tombeau*; le peuple repete pluſieurs fois ces paroles pendant la ceremonie du baiſer de paix.

Elle commence par le principal du Clergé, lequel va baiſer le Livre de l'Evangile, & le celebrant, en diſant: Χριστὸς ἀνέστη, Chriſt eſt reſſuſcité, qui lui repond ἀληθῶς ἀνέστη, *il eſt veritablement reſſuſcité*; les Laïcs vont auſſi à ce baiſer de paix, mais ils n'embraſſent pas le celebrant.

Ala fin de la Meſſe ils s'embraſſent tous mutuellement & ſe donnent le baiſer de paix, qui dure toute l'Octave, pendant laquelle ils ſe viſitent; & lorſqu'ils ſe rencontrent dans les ruës, quoi-qu'ils ne ſe connoiſſent pas, ils s'embraſſent avec ces paroles de joie qui operent ſouvent des reconciliations.

Les

Les Grecs font de grandes rejouïſſances & des feſtins durant les trois jours de la fete de Paque, & s'envoient reciproquement des preſens de gateaux aux œufs qu'ils nomment κόλλυρα, avec des œufs durs peints, dorez & benits.

CHAPITRE XV.

De quelle maniere on celebre la fete de Paque, en Valachie, & Moldavie.

LA fete de Paques ſe celebre bien plus ſolemnellement en Valachie & en Moldavie, où il n'y a que des Grecs, que dans tous les autres lieux, à cauſe de la liberté.

Le Prince & la Domna Princeſſe, vont en habit de ceremonie, & ſuivis d'une Cour fort leſte, trois heures avant le jour à l'Egliſe, dans le Parvis de laquelle il y a deux Trones, l'un pour lui & ſon epouſe, & l'autre pour le Metropolite, qui les reçoit en habits Pontificaux ſuivi de ſon Clergé.

Les Officiers de la Cour du Prince ſont derriere lui; ſavoir, les principaux Seigneurs & la Nobleſſe à ſa droite; & les

les Officiers de Juſtice, & Corps des Marchands, à ſa gauche ; & la Milice fait une enceinte pour empecher le peuple, qui vient en foule voir la ceremonie, d'incommoder les aſſiſtans.

Il y a dans le milieu de cette place un Autel, ſur lequel on celebre la Meſſe ; & aprés l'Evangile, le Prince & le Metropolite partent en meme-tems de leurs Trones, & ſe rencontrent à l'Autel, où ils s'entre-ſaluent au viſage, ſe donnent à baiſer mutuellement une petite Croix ornée de pierreries qu'ils tiennent à la main, en diſant *Chriſtos aneſti*, & retournent à leurs places.

Enſuite tous les aſſiſtans reguliers & ſeculiers, vont à leur rang baiſer la main du Metropolite & de la Princeſſe au ſon des tambours, trompettes, timbales & hautbois, au bruit de pluſieurs decharges de canons, & de mouſqueterie, & des acclamations du peuple, qui fait retentir l'air de ces paroles de la Reſurrection, en s'embraſſant.

Cette ceremonie eſt ſuivie d'un feſtin public du Prince dans ſon Palais, aux principaux du Clergé & de la Nobleſſe ; on ſert le Clergé en poiſſon, comme Caloiers, Religieux, & toutes ſortes de viandes aux autres.

Il y a trois tables ; une petite ſur une eſtrade

eſtrade ſous un dais pour le Prince, lequel mange ſeul, & deux fort longues à droite & à gauche de celle-là, l'une pour le Metropolite & le Clergé ; & l'autre pour les Officiers de la Nobleſſe, & les Nobles.

Le Metropolite fait la benediction de la table ; durant le repas le Prince envoie des aſſietes chargées des meilleurs mets à ceux qu'il veut favoriſer, & boit la ſanté de la Domna à rouge-bord, debout & nud tete.

A la fin du repas, les tables etant levées, tous les Nobles vont deux à deux aux pieds du Prince boire un rouge-bord, à genoux & nud tete.

Ce meme repas ſe reïtere deux autres fois dans le cours de l'année, aux Fetes de Noël & de l'Epiphanie ; mais celui de Paque eſt accompagné de preſens de veſtes, que l'on diſtribuë au Clergé, & à la Nobleſſe; ſavoir trois, de velours, ſatin, & drap au Metropolite, & aux huit principaux Nobles, & deux de ſatin & drap à chacun des autres, avec leſquelles ils ſe retirent pleins des liberalitez de leur Prince, qui rentre dans ſon Palais pour ſe divertir avec la Princeſſe, ſa famille, & ſes principaux Officiers, qu'il regale de veſtes de brocard d'or.

CHA-

CHAPITRE XIV.

Du Sacrement de Bateme, & de ſes Ceremonies.

LEs Grecs croient que le Sacrement du Bateme eſt abſolument neceſſaire au ſalut, qu'il efface le peché originel, rend enfant de Dieu, & ouvre la porte du Paradis, fermée par la faute du premier homme; & ils batiſent dans cette intention, au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit, qui eſt la qualité eſſentielle de ce Sacrement.

Leurs Ceremonies ſont differentes de celles de l'Egliſe Romaine: ils ne baptiſent jamais qu'au huitieme ou dixieme jour de la naiſſance, ſans une extreme neceſſité; neanmoins ſi l'enfant eſt preſſé, non ſeulement on devance le tems, mais il eſt permis à telle perſonne que ce ſoit de le batiſer à la maiſon, pourvu qu'elle ait l'age de raiſon, & l'intention de batiſer.

Lorſque l'on porte l'enfant à l'Egliſe, avant que d'y entrer on arrete à la porte, où le Pretre prononce ces paroles ſur lui:

Seigneur Dieu, ſource de benedictions, qui conſervez les enfans à cauſe de leur innocence ; beniſſez & augmentez cette creature, & ayez pitié d'elle au nom de votre Fils, & de votre Saint Eſprit.

On le porte enſuite aux Fonts dont la piſcine eſt remplie d'eau benite tiede, ſur laquelle le Pretre ſoufle, & y mele le ſaint Creme en forme de croix, & fait des prieres ſur l'enfant avec des interrogations, auxquelles le Parain & la Maraine repondent, & lui impoſent un nom.

Ces pricres ſont ſuivies de la ceremonie du Bateme ; le Pretre prend l'enfant dans ſes deux mains, & le plonge trois fois dans l'eau par-deſſus la tete en l'honneur de la tres-ſainte Trinité, prononçant à la premiere : *le ſerviteur de Dieu N. eſt batiſé au nom du Pere* ; à la ſeconde, *& du Fils* ; à la troiſieme, *& du Saint Eſprit, à preſent & à toujours, dans les ſiecles des ſiecles*, & les Parain & la Maraine le reçoivent entre leurs bras, en diſant : *Ainſi ſoit-il.*

Le Pretre lui met un petit beguin marqué d'une croix, en diſant : *Reçois ce vetement blanc & ſans tache, & le conſerve dans ſa blancheur, afin de le porter de meme devant le tribunal de Jeſus-Chriſt, & tu auras la vie eternelle* ; & l'on chante trois fois le premier verſet du Pſalme 31. *Bienheureux*

reux ſont ceux deſquels les pechez ſont remis.

Il benit l'enfant derechef de trois ſignes de Croix au front, à la bouche, & à la poitrine, avec ces paroles: *Seigneur Dieu, nous vous prions que la lumiere de votre face ſe repande ſur votre ſerviteur N. que la Croix de votre Fils unique, ſoit marquée dans ſon cœur, & ſon entendement, afin qu'il fuie les vanitez du monde, evite les embuches du diable, & faſſe vos commandemens. Faites-lui la grace, Seigneur, de conſerver ſon innocence baptiſmale pour le rendre participant de la beatitude des Saints dans votre Roiaume, par la grace de votre Fils unique, au Nom duquel, & de votre ſaint & vivifiant Eſprit, nous le beniſſons dans les ſiecles des ſiecles.*

La raiſon pour laquelle les Grecs ne diſent point comme les Latins: *Je te batiſe*; mais, *N. eſt batiſé*, procede d'un eſprit d'humilité; ne s'eſtimans pas dignes de parler en leur nom, ils ſous-entendent par moi, & la marque de l'aprobation de cette forme par l'Egliſe Romaine, & de la validité du Sacrement, c'eſt qu'elle n'ordonne point de rebatiſer les Grecs qui l'embraſſent.

Aprés le Bateme on vuide la cuve des Fonts, & l'on jette l'eau ſous l'autel, dans un lieu deſtiné pour celà, car elle ne peut ſervir qu'une fois; & ſi l'on batiſoit plu-

sieurs enfans dans un meme jour, il faudroit la renouveller.

Cette eau se benit exprés à la fete de l'Epiphanie, que les Grecs nomment *le Bateme des Eaux*; mais comme il seroit impossible d'en conserver une si grande quantité, on la mele avec d'autre; & si elle manque entierement, l'on en benit d'autre à la fin d'une Messe que l'on celebre exprés, appellée μεγαν ἁγασμὸν.

CHAPITRE XVII.

De la Confirmation.

C'Est une erreur de dire que les Grecs ne reconnoissent point la Confirmation pour un Sacrement ; ils l'admettent, mais ils croient qu'elle n'est pas absolument necessaire au salut, qu'un simple Pretre peut l'administrer & faire l'aplication de l'huile sacrée, aussi-bien qu'un Eveque, & que l'imposition des mains n'est qu'une ceremonie.

Et comme ils pretendent que le Sacrement, qui confirme dans la grace, doit etre inseparable de celui qui regenere à la grace, ils administrent la Confirmation

mation directement aprés le bateme, & ſe ſervent du meme Pretre.

Les Grecs nomment la Confirmation, *le Sceau des Dons du Saint Eſprit*, & diſent, que comme le Saint Eſprit decendit ſur les Apotres en forme de langue de feu, & leur infuſa ſes Dons; de meme le Pretre, en oignant l'enfant batiſé de cette huile ſacrée, lui aplique le Sceau des Dons du Saint Eſprit, & le confirme dans la grace batiſinale.

Les Latins, dans la Confirmation, n'apliquent l'huile ſacrée qu'au front, & les Grecs à toutes les parties ſenſibles, le front, les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, la poitrine, les mains, & la plante des pieds, comme dans l'Extreme-Onction, en diſant σφραγὶς δωρεᾶς πνευμάτος ἁγιοῦ, *Reçois le Sceau du Saint Eſprit.*

Quoi-qu'un ſimple Pretre puiſſe confirmer, il n'a pas le pouvoir de conſacrer l'huile, qui eſt reſervé au Patriarche, ou à l'Eveque.

C'eſt l'uſage de l'Egliſe Romaine, de n'adminiſtrer ce Sacrement qu'une fois; mais la Grecque, lorſque quelqu'un a erré, ou apoſtaſié, & qu'il retourne au giron de l'Egliſe, on lui aplique l'huile ſacré aprés ſon abjuration, afin d'attirer ſur lui de nouvelles graces du Saint Eſ-

prit, & le fortifier dans la foi ; parceque, dit-elle, *Comme dans les maladies corporelles on donne pluſieurs fois l'Extreme-Onction, de meme dans celles de l'ame, qui ſont toujours mortelles, il faut fortifier de ce baume celeſte celui qui en a eté attaqué, afin de le preſerver de la rechute.*

CHAPITRE XVIII.

De la Confeſſion, & du Sacrement de Penitence.

L'Uſage de la Confeſſion eſt auſſi frequent dans l'Egliſe Grecque que dans la Latine, & elle la commande du moins quatre fois l'année.

Tous les Pretres n'ont pas le pouvoir d'abſoudre meme en peril de mort, s'ils ne ſont aprouvés de l'Ordinaire, & n'ont la permiſſion du Patriarche ou de l'Eveque, qui ne l'acorde qu'aprés un examen tres-rigoureux, & ſur de bonnes informations de vie & mœurs, & le Confeſſeur prend le nom de Pere ſpirituel πνευ ματικὸς ἱερεὺς.

Les Grecs ne s'agenouillent point pour ſe confeſſer & ne diſent pas *Confiteor*;

teur; mais aprés la benediction, le Confeſſeur exhorte le penitent à lui decouvrir ingenuëment & ſincerement l'etat de ſa conſcience, & confeſſer tous ſes pechés ſans deguiſement: *Je ſuis un pecheur comme vous*, lui dit-il, *que vous pouvez tromper; il n'en eſt pas de meme de Dieu, auquel rien n'eſt caché, qui eſt ici preſent pour recevoir de votre bouche la Confeſſion de vos pechés.*

Pendant que le penitent declare ſes fautes, le Pere ſpirituel l'interroge ſur chaque peché, de la quantité & de toutes les circonſtances agravantes qu'il examine ſoigneuſement, & fouille tous les recoins de la conſcience, à l'exemple des Medecins qui ne peuvent parfaitement guerir une maladie, s'ils n'en conoiſſent tous les les ſimptomes & les accidens; de meme un Confeſſeur qui eſt le Medecin de l'ame, ne peut la guerir s'il n'eſt exactement inſtruit de ſon veritable etat.

Aprés la declaration des pechés, le Confeſſeur exhorte le penitent d'examiner ſi la negligence, la crainte ou la honte ne l'obligent point de cacher quelque peché; lui demande s'il eſt interieurement touché du veritable repentir de ſes fautes, non pas par la crainte des peines qu'elles meritent, mais à cauſe qu'il

les a comiſes contre un Dieu infiniment bon & ſouverainement aimable, & lui impoſe une penitence convenable, Jeunes, Prieres ou aumones; s'il a peché par la ſuperbe, il l'humilie; s'il a le bien d'autrui, il lui enjoint la reſtitution, & s'il a dechiré la reputation du prochain, il lui en ordonne la reparation & d'en dire du bien à ceux auſquels il en a dit du mal.

Les ſentimens de l'Egliſe Grecque ſur l'injonction de la penitence ſont trop beaux pour les paſſer ſous ſilence. *C'eſt*, dit-elle, *afin que l'homme par cette penitence volontaire & paſſagere evite la peine forcée & eternelle de l'autre vie; qu'il chatie la chair dont la pente à la volupté eſt la cauſe du peché, refrene ſes paſſions, s'empeche d'y retomber, s'acoutume à la vie penible, n'y aiant rien de plus difficile à acquerir & à conſerver que la vertu, & conoiſſe par ſa perſeverance dans ces exercices ſpirituels, s'il a un veritable eſprit de penitence & s'il hait le peché; & il ne faut point douter*, ajoute-t-elle, *que celui qui ſera veritablement penitent, & pratiquera les œuvres de miſericorde, ne reçoive la remiſſion de ſes pechés.*

La forme de l'abſolution des Grecs eſt differente de celle des Latins; c'eſt neanmoins le meme eſprit, le meme ſens,

ſens, & le meme effet ſous des termes differens : car au lieu de parler en premiere perſonne, comme les Latins, *je t'abſous*, ils diſent, *tu es abſous* ; c'eſt de crainte qu'oubliant ce qu'ils ſont, ils n'abuſent de l'autorité qui leur eſt confiée, & qu'ils ne s'atribuent ce qui n'apartient qu'à Dieu.

Ces termes ſont auſſi differens entre les Grecs memes ; les uns diſent, *Par la puiſſance que Dieu accorda à ſes Apotres de lier & delier, qui eſt paſſée dans la perſonne de l'Eveque duquel je l'ai reçuë, tu es abſous, & declaré libre & net de tous tes pechés par le Pere, le Fils & le Saint Eſprit.*

D'autres diſent, *Pardonnés à votre ſerviteur les pechés qu'il a commis, reconcilies-vous avec lui par moi qui ſuis votre humble & indigne Miniſtre, recevés-le à la penitence, & le retabliſſés au giron de votre Egliſe, au nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit.*

L'Egliſe Grecque ne des-aprouve point cette diverſité de termes, dans la penſée que ce ne ſont point eux qui font la validité de l'abſolution, qu'elle fait conſiſter dans la ſincerité du cœur, la veritable contrition & la ſoumiſſion du penitent.

Le penitent s'agenouille pour recevoir

l'abſolution, & baiſſe la tete ſur laquelle le Pretre en prononce les paroles, ſuivies d'une priere en ces termes: „Dieu „notre Sauveur qui avés accordé à Da„vid par le miniſtere du Prophete Na„than la remiſſion de ſes pechés, à cau„ſe de ſa penitence, & qui avés exaucé „la priere de Manaſſes, recevés avec „votre bonté ordinaire la penitence de „votre ſerviteur, ne conſiderés point la „grandeur de ſes crimes, puis que c'eſt „vous qui oubliés & remettés les pechés: „vous ne voulés point Seigneur la mort „du pecheur, mais ſa converſion & ſa „vie, & vous avés promis de pardon„ner à tous ceux qui ſont veritablement „penitens. Votre miſericorde eſt auſſi „incomprehenſible que votre grandeur, „& ſi vous examinés les fautes, qui eſt„ce qui poura ſoutenir votre preſence? „vous etes le Dieu des penitens & la „gloire en eſt deuë au Pere, au Fils & „au Saint Eſprit dans les ſiecles des ſie„cles.„

La penitence la plus ordinaire des Grecs, c'eſt l'aumone qu'ils ont en grande recommandation, & l'eſtiment beaucoup plus efficace que toutes les autres ſatisfactions; „Dautant, diſent-ils, „que la penitence ſans charité eſt un „diſcours ſans verité, une œuvre ſans „foi,

„foi, & un commencement ſans fin ;
„que celui qui donne l'aumone ſe deli-
„vre de toutes ſortes de peines & amaſ-
„ſe un treſor dans le Ciel, & que le ri-
„che doit remercier Dieu de ce qu'il l'a
„mis en etat de donner, & l'a retiré par
„ſa miſericorde du nombre des pauvres;
„arreter par ſa charité la colere du Sei-
„gneur, & lier les mains de ſa juſtice
„en ouvrant ſes treſors aux pauvres,
„afin d'entendre aprés ſa mort ces paro-
„les agreables, Venés mon bon ſervi-
„teur, & le fidele diſpenſateur des biens
„que je vous ai confiés, participer à la
„gloire de votre Seigneur.„

CHAPITRE XIX.

Du Sacrement de l'Euchariſtie, des Lithurgies Grecques, & de la Communion.

LEs ſentimens de l'Egliſe Grecque ſur l'Euchariſtie ſont ortodoxes & conformes à ceux de l'Egliſe Romaine, & elle croit la Tranſubſtantiation μετουσίωσις, le changement du pain & du vin au vrai Corps & Sang vivant de Jeſus-Chriſt par

la force des paroles Sacramentales, conformement à celles du Sauveur du monde à ſes Apotres le jour de la Cene en la maniere expliquée au Chapitre 6.

Les Canons de cette Egliſe obligent ſes enfans de communier du moins quatre fois l'année, aux quatre Fetes ſolemnelles qui ſuivent les Caremes qu'elle a ordonnez.

L'on conſacre le Jeudi Saint dans chaque Egliſe un pain, que l'on rompt en petites parcelles, que l'on mele dans le Calice avec le Sang de Jeſus-Chriſt, d'où on les retire pour les faire ſecher ſur la Patene avec un rechaut, & on les conſerve dans une boete d'argent couverte d'un petit pavillon, que l'on ſuſpend dans le Sanctuaire au-deſſus du Grand Autel, pour adminiſtrer le Viatique aux malades.

L'Egliſe Grecque ſuit trois ſortes de Liturgie, de Saint Baſile, de Saint Jean Chriſoſtome, & de Saint Gregoire.

Celle de Saint Baſile eſt la plus longue, & ne ſe chante que douze fois l'année pendant les ſept Dimanches de Careme, le Jeudi & le Samedi Saint, les veilles de Noël & de l'Epiphanie, & le premier janvier Fete de ce Saint.

Les autres ſe chantent durant le cours de l'année indifferemment à devotion.

C'eſt l'uſage de ne celebrer qu'une Meſſe par jour dans chaque Egliſe à trois heures

res de Soleil, excepté à la Fete de Paque, que l'on la dit à l'Aurore pour ſuivre l'exemple des Maries.

Les Grecs ſacrifient du pain levé de froment pur, & il faut que ceux qui le font, s'abſtiennent la veille du moins de l'œuvre de la chair ; c'eſt pourquoi on donne ce ſoin à des vieilles Caloïeres Religieuſes, leſquelles ſe devouent au Service de l'Egliſe.

La figure de ce pain eſt ronde, avec ces caracteres dans un petit quarré diviſé en Croix duquel ſert le Pretre pour la Conſecration, & le reſte ſe diſtribue au peuple en pain benit.

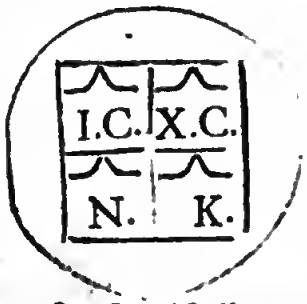

Le Celebrant & le Diacre ſe lavent publiquement les mains, pour ſe preparer à la reception des pains de propoſition que preſente le peuple, & lui faire connoitre avec quelle pureté d'ame & de corps il faut celebrer le Sacrifice & y aſſiſter.

Enſuite s'etant approché de l'Autel de propoſition, le Celebrant prend le pain deſtiné au Sacrifice, ſepare la partie quarrée & empreinte avec la Patene, & benit le reſte que l'on diſtribue au peuple à la fin de la Meſſe. Le

Le Diacre verſe du vin melé d'un peu d'eau tiede dans le Calice, qu'il preſente au Celebrant, lequel recite l'Oraiſon de la benediction du pain & du vin : Sei„gneur Dieu qui avez envoié notre Sau„veur & Redempteur Jeſus-Chriſt com„me un pain celeſte pour la nourriture de „tous les hommes, beniſſez l'offrande que „nous vous faiſons, & la recevez à votre „Autel Celeſte : ſouvenez-vous bon Dieu „de ceux qui offrent, & de ceux pour leſ„quels ils offrent, & ne permettez point „que nous commettions aucune faute pen„dant la Celebration de vos divins miſte„res, parceque votre tres-honoré & ma„gnifique nom du Pere, du Fils, & du „ſaint Eſprit y eſt glorifié, & ſantifié à „preſent, & toujours dans les ſiecles des „ſiecles.

Aprés cette Oraiſon on fait une proceſſion autour de la nef au ſon des timbres, avec l'encens ; on ſort par la petite porte du ſanctuaire, & on rentre par la grande, & le Diacre porte le Livre des Evangiles entre ſes deux mains, fort elevé pour le faire voir au peuple, & le repoſe au milieu du grand Autel.

L'on chante un hymne d'adoration, lequel finit par ces paroles, ἅγιος ὁ θεος, Dieu ſaint, ἅγιος ἰσχύρος, ſaint fort, ἅγιος ἀθανατος ἐλέησον ἡμας, ſaint immortel, aiez pitié

pitié de nous, avec le *Gloria Patri*, & enſuite l'Epitre & l'Evangile du jour.

L'Evangile etant fini on ote les pains de preſent de l'Autel de propoſition, & on fait une ſeconde Proceſſion des eſpeces; les Acolites portent la Croix, les Chandeliers, les timbres, & l'encenſoir, ſuivis du Soudiacre, qui tient la patene haute, du Diacre portant une boete où eſt enfermé le pain du ſacrifice, couverte d'un voile, elevée & appuiée ſur ſon front, & le celebrant marche le dernier, aiant le calice couvert entre ſes mains.

Cette ceremonie ſe fait avec autant de modeſtie que de devotion à pas fort lents, pour donner le tems aux Chantres de reciter *Gloria in Excelſis*, & au peuple proſterné à terre de baiſer les bouts de l'Etole de l'Officiant, en diſant les paroles du bon larron, *Seigneur, ſouvenez-vous de nous dans votre Roiaume*, que le celebrant & ſes aſſiſtans repetent de tems en tems à voix baſſe, & la Proceſſion rentre par la porte ſainte qui ſe ferme à l'inſtant, & l'on met le Calice & les eſpeces au milieu de l'Autel.

L'on chante pluſieurs Himnes, Cantiques, Antiennes, Verſets & Repons, & l'on fait quantité de genuflexions, adorations, benedictions & encenſemens rapportez au Rituel grec, aprés leſquels le Cele-

Celebrant offre ſon ſacrifice avec ces mots: „Seigneur Dieu Tout-puiſſant, & ſeul „Saint, qui recevez le ſacrifice de louan„ge de ceux qui vous invoquent de tout „leur cœur, agréez la priere de nous au„tres pauvres pecheurs, rendez-nous di„gnes d'approcher de votre Autel, & de „vous offrir des ſacrifices pour nos pe„chez, & ceux du peuple, afin que nous „trouvions grace en votre preſence, que „notre ſacrifice vous ſoit agreable, & que „l'eſprit de votre grace habite en nous, & „deſcende ſur les preſens, & ſur tout le „peuple; & enſuite il conſacre le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt.

Toutes ces ceremonies de la conſecration, ſe font à huis clos dans le ſanctuaire, auſquelles le peuple joint ſon intention, & aſſiſte des yeux de la Foi à ce miſtere ſecret, durant lequel on chante le Simbole, & des Cantiques.

La conſecration eſt ſuivie de l'elevation au ſon des timbres, pour avertir le peuple de redoubler ſon attention, & ſa devotion, & de la fraction du pain en quatre parties, ainſi qu'il eſt diviſé, deſquelles il en mele une dans le Calice, communie d'une autre, & garde les deux autres pour communier les aſſiſtans.

En approchant le Corps de Jeſus-Chriſt de ſes levres, il dit: *L'on te communie du ve-*

venerable ſaint & immaculé Corps du Seigneur Dieu notre Sauveur Jeſus-Chriſt pour la remiſſion de tes pechez, & la vie eternelle; & en prenant le Calice: *L'on te communique le ſaint & precieux Sang de notre Seigneur, & Sauveur Jeſus-Chriſt, pour la remiſſion de tes pechez, & la vie eternelle.*

Le Celebrant aiant communié, le Diacre ouvre la porte ſainte, & invite le peuple à la communion, en diſant: *Approchez avec la crainte de Dieu, la foi & la charité*, & il le communie ſous les deux eſpeces, en tirant du calice avec une petite cuilliere, une partie du Corps de JESUS-CHRIST & un peu de Sang melé enſemble; mais les Eccleſiaſtiques reçoivent ſeparement les eſpeces.

La Communion eſt ſuivie de la diſtribution du pain benit par un autre Diacre: les Grecs ne le mangent pas ſur le champ, & le conſervent dans des bourſes propres qu'ils pendent au col lorſqu'ils font voiage, pour s'en ſervir & le manger etant attaquez de maladies mortelles dans des lieux depourvus d'Egliſe & de Pretres pour leur adminiſtrer le Viatique, pretendans que le pain benit les fortifie contre les tentations du demon, & les aide à bien mourir au defaut du Viatique.

Tout ce detail juſtifie ſuffiſamment la croiance de l'Egliſe Grecque ſur le tres-

ſaint

ſaint & adorable miſtere de la Tranſubſtantion, à l'egard duquel elle n'a jamais erré.

CHAPITRE XX.

Des habits Pontificaux, Epiſcopaux & Sacerdotaux.

IL me ſemble qu'il eſt à propos, aprés avoir parlé des Liturgies, de dire un mot des habits dont les Patriarches, Metropolites, Eveques & Pretres ſimples ſe ſervent dans la celebration.

L'aube du Patriarche ſe nomme *ſac* à cauſe de ſa largeur, & eſt de brocard violet au lieu de toile; il ne tombe pas juſqu'aux talons, & eſt orné au-deſſus des poignets & des genoux de pieces d'etoffes de la couleur du jour, quarrées & brodées avec l'image du Sauveur.

Il met pardeſſus ce ſac une tunique fort longue, de quelqu'autre etoffe precieuſe d'une couleur convenable à la Fete, & ſur le tout le Pallium large d'un demi pied qui fait un tour à ſon col, & retombe pardevant.

Ce Pallium eſt enrichi de pierreries, & orné

orné de quantité de croix en broderie d'or & d'argent avec les figures des quatre Evangeliſtes.

Le Patriarche porte à ſa ceinture une bourſe de la figure de celle que l'on met ſur le Calice, qui a un demi pied en quarré, & pend ſur les genoux.

Sa coeffure, au lieu de thiare, eſt un bonnet rond de velours cramoiſi brodé d'or, & ſemé de perles, avec une croix de pierreries ſur le front.

Le Paſtoral eſt de la figure d'un taf T, dont le baton eſt garni tout du long d'ecaille de tortue, & de nacre de perles, & le haut d'ivoire, ou de la dent d'un poiſſon de Moſcovie fort rare, enrichi de pierreries.

L'habillement des Metropolites, & des Eveques eſt ſemblable à celui du Patriarche, à la reſerve du Pallium & de la bourſe, & au lieu de Mitre, etant Caloiers, ils ne portent qu'un bonnet de laine brune à oreilles orné pardevant d'une Croix en broderie, & un Paſtoral comme celui du Patriarche.

Les ſimples Pretres mettent pour oficier un ſac de taffetas violet, ou noir ſimple avec une Etole, & une Caſuble d'etofe de ſoie de la couleur du jour, ſans aucun ornement de Croix ni de figures.

Les Diacres portent une longue tunique,

que, laquelle devroit etre blanche, ſuivant l'ancien uſage; mais la plupart du tems elle eſt rouge, avec une Etole fort etroite ſans Croix, figures ni autres ornemens que des houpes aux extremitez, qui s'attache d'une maniere extraordinaire, le milieu ſe met ſur la poitrine, paſſe ſous les aiſſelles, ſe croiſe au milieu du dos, & repaſſant ſur les epaules, decend aux genouils.

Les Patriarches, Metropolites, Eveques, Pretres, Diacres, Soudiacres, Clercs & Caloiers portent la barbe & les cheveux longs; & comme ceux qui veulent arriver aux premieres dignitez de la Hierarchie Eccleſiaſtique ſont Caloiers ou Religieux; leur habit ordinaire eſt celui de l'Ordre de ſaint Baſile, compoſé d'une grande robe noire comme les Benedictins, & d'un capuce ſeparé ouvert qu'ils mettent ſur leur bonnet de laine brune.

CHAPITRE XXI.

De l'Extreme-Onction.

L'Egliſe Grecque fonde l'uſage de ce Sacrement ſur le paſſage de l'Apotre ſaint

ſaint Jacques au quatorzieme chapitre, *Si quelqu'un de vous eſt infirme, qu'il ait recours aux Pretres.*

Elle n'adminiſtre pas ſeulement ce Sacrement aux agoniſans, mais à tous les malades pour les fortifier, ſoulager leurs douleurs, & rejouïr leurs ames par ce remede ſpirituel.

On ne frote que le front, les oreilles, & les mains, en diſant à chaque partie: „Pere ſaint, medecin des ames & des „corps, qui avez envoié votre Fils unique notre Seigneur JESUS-CHRIST pour „guerir tous nos maux, & nous racheter „de la mort, delivrez votre ſerviteur N. „des infirmitez ſpirituelles & corporelles „qui l'affligent, & le vivifiez par la grace „de votre CHRIST, & par l'interceſſion „de notre tres-ſainte Dame MARIE mere „de Dieu, & toujours Vierge; puis que „vous etes notre Sauveur, & la ſource „de toute gueriſon, au nom du Pere, &c.

L'on ne ſe contente pas d'oindre le malade, on applique encore de cette huile ſacrée aux murailles de ſa chambre en forme de croix, en chantant le Pſeaume de David: *Qui habitat in adjutorio Altiſſimi*, &c. pour en chaſſer le malin eſprit.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Du Sacrement de l'Ordre.

LEs Ordres de l'Egliſe Grecque ſont les memes que ceux de la Romaine, quatre mineurs & trois majeurs, leſquels ſe conferent par les Patriarches ou Metropolites avec l'impoſition des mains.

Le mariage n'eſt point defendu aux Pretres ſeculiers, mais il faut qu'ils ſe marient auparavant d'entrer dans le premier Ordre ſacré, qu'ils epouſent une vierge, & s'ils la ſurvivent, ils ne peuvent pas convoler à des ſecondes noces.

C'eſt pourquoi avant d'ordonner un Soudiacre, l'on interroge celui qui ſe preſente, s'il eſt marié, s'il ne l'eſt pas; on lui demande s'il y renonce, & peut vivre dans la continence; on lui donne l'habit de ſaint Baſile qui l'engage au celibat, & à l'abſtinence de viande; & aprés cette renonciation, & avoir reçu le Soudiaconat, il ne peut pas ſe marier ſans etre puni, degradé, & chaſſé de l'Egliſe.

Le celibat eſt preſentement fort en uſage, & il y a tres-peu de Pretres Grecs mariez,

riez, parcequ'ils ne peuvent arriver aux principales dignitez, & ne rempliſſent que des Cures de Bourgs ou de Villages; car celles des Villes conſiderables ne ſont deſervies que par des Religieux à cauſe de la bienſeance, auxquels meme il eſt defendu de ſe faire ſervir par des femmes, ni de tenir dans leurs maiſons que leurs meres ou leurs ſœurs.

L'habit ordinaire des Pretres ſeculiers mariez, eſt une veſte violette foncée ou noire, avec un bonnet de drap violet, au bas duquel il pend par derriere une bande de toile blanche large de trois doigts, & longue d'un demi pied pour le diſtinguer des Laïcs.

Anciennement quoique les Pretres, & les Eveques portaſſent l'habit de ſaint Baſile, ils mangeoient de la chair, & ſe marioient: mais l'Egliſe Grecque a retranché cet uſage, etant tres-indecent de voir des perſonnes conſacrées à Dieu dans l'embarras d'un menage, & d'une famille, qui les attache, les detourne de ſe donner tout entiers à Dieu, & eſt cauſe de la diſſipation des biens de l'Egliſe pour l'etabliſſement de leurs enfans.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Du Sacrement de Mariage.

LA delicateſſe de l'Egliſe Grecque à l'egard du mariage eſt extraordinaire : elle condamne abſolument, & declare clandeſtin celui qui ſe fait en ſecret, le defend entre parens à tel degré que ce ſoit, & ne le permet pas meme aux alliés par le Bateme; de ſorte qu'un compere ne peut pas epouſer ſa commere, ni marier l'enfant duquel il eſt le parain avec un des ſiens.

Il faut pour contracter legitimement un mariage dans les formes, le conſentement de ceux de qui dependent les epoux, peres, meres, parens, tuteurs, ou maitres, & des temoins, ſur leſquels ils ſont declarés, λαστρογαμη σαντα clandeſtins, ſuivant les Canons, leſquels ſtatuent des peines contre les epoux, & les Pretres qui celebreront ces ſortes de mariages; & il n'etoit pas permis, avant l'eſclavage des Grecs, de ſe fiancer, ni marier qu'à l'Egliſe, laquelle tolere qu'on le faſſe dans les maiſons, à cauſe des incon-

conveniens qui ſont arrivés en les conduiſant à l'Egliſe.

L'on ne publie point de bans, parceque l'intervalle des fiançailles, & des noces eſt aſſés long pour y former empechement ; car tres-ſouvent & preſque toujours, il ſe paſſe des années ; & dans certains lieux comme les iſles de l'Archipel, & les bourgs & villages de la Romelie, où ils aprehendent que les garçons ne deſertent, ils les engagent dés l'age de douze ans, afin que cet engagement les arrete, ou du moins s'ils ſont obligés de ſortir, qu'ils reviennent pour ſe marier, ce qu'ils executent religieuſement.

La ceremonie des fiançailles nommée μνῆστρον ou engagement de l'anneau, ſe fait ſolemnellement par le Pretre, lequel met entre les mains des fiancés chacun un cierge allumé, fait le ſigne de la croix, & benit deux anneaux, l'un d'or, & l'autre d'argent ; il donne celui d'or au garçon, en diſant trois fois : *Le ſerviteur de Dieu N. epouſe la ſervante de Dieu N. au nom du Pere, du Fils, & du ſaint Eſprit, à preſent & pour toujours dans les ſiecles des ſiecles* ; enſuite il preſente celui d'argent à la fille avec les memes paroles, & les fiancés ſe les mettent mutuellement aux doigts, & en font

echange pour marquer la communauté de biens.

Pour rendre le mariage plus ſolemnel, & faire connoitre la dignité de ce Sacrement aux epoux, & l'importance de cet engagement, ils communient enſemble de la main du Pretre, qui doit les marier.

L'on obſerve l'uſage des couronnes dans la ceremonie du Mariage, que l'on nomme ſouvent au lieu de γάμος, Mariage, στέφανοις, couronnement, par elegance.

Ces couronnes ſont de rameaux d'olivier liés de ſoïe blanche, que le Pretre met ſur les tetes des epoux l'uu aprés l'autre, en prononçant pour les paroles du mariage : *Le ſerviteur de Dieu N. eſt couronné*, c'eſt-à-dire, *il epouſe la ſervante de Dieu N. au nom du Pere*, &c. Et il en dit autant à la fille.

Enſuite les epoux ſe donnent la main droite, que le compere du mariage, qui eſt leur caution, & le principal temoin, tient jointes, pendant que le Pretre repete trois fois: *Seigneur Dieu, couronnez-les de gloire & d'honneur* ; & aprés le compere, par l'ordre du Pretre, fait l'echange des couronnes pour marquer la conjonction, l'union, la paix, & la chaſteté conjugale, & leur preſente du vin

vin dans une meme coupe en ſigne de joie, concorde & communauté.

Ce comperage fait une ſi grande liaiſon entre ces trois perſonnes, qu'il ne ſe paſſe rien dans la famille ſans la participation du compere ; & les Grecs qui ſont naturellement jaloux, & mediſans, croient cette ceremonie ſi ſainte, qu'ils ne ſe ſcandaliſent jamais de la frequentation du compere, qui eſt le parrain du premier enfant, & ſouvent de tous les autres, & lors qu'il boit, le mari ſe decouvre, & ſe leve auſſi-bien que la femme, & ſe tiennent debout ; mais cette qualité honorable eſt fort onereuſe, & engage à de gros preſens.

L'on ne peut ſe marier que trois fois, ſans encourir l'excommunication ; cependant malgré toutes ces regularités le mariage qui ſe contracte avec tant de difficulté, ſe diſſout aiſement ſur les moindres cauſes, & pour de l'argent on prononce la diſſolution ; ce qui eſt un abus conſiderable que tolere cette Egliſe pour empecher un plus grand mal, qui eſt le Mahometiſme.

CHAPITRE XXIV.

De l'excommunication dans l'Egliſe Grecque.

COmme l'excommunication eſt le foudre de l'Egliſe, pour tenir les Chretiens dans le devoir par la crainte de ce chatiment ſpirituel, la Grecque ſous la domination Otomane, qui donne quelquefois lieu à l'egarement de ſes enfans, afin de maintenir ſa diſcipline, ſon autorité, & ſes droits, leur a imprimé une ſi grande fraieur de cette arme ſpirituelle, & lui attribuë des effets ſi terribles, qu'ils la craignent, autant que la mort, à cauſe qu'elle ne ſe fulmine pas ſous le nom de Quidam, comme dans l'Egliſe Romaine, & qu'elle deſigne le nom de celui qui encourt l'excommunication, qu'elle prive de la Communion des fideles, & de ſes amis, de l'entrée de l'Egliſe, & de la ſocieté humaine, & le rend odieux à tout le monde.

Auparavant de fulminer une excommunication, on publie par diverſes fois le monitoire qui avertit de changer de vie,

vie, venir à reſipiſcence, & ſatisfaire à ce que l'Egliſe preſcrit ; à faute dequoi le Curé, Eveque, ou le Patriarche meme fulmine ſon excommunication en ces termes.

„En vertu de l'autorité de lier, & de„lier que Dieu a donnée à ſes Apotres, „par ces paroles : *Ce que vous aurés lié,* „*& delié en terre le ſera dans le Ciel*, & „que les Apotres ont tranſmiſe à leurs „ſucceſſeurs deſquels nous l'avons reçuë, „N. eſt declaré excommunié, exclus & „ſeparé de la Communion du Pere, du „Fils, & du ſaint Eſprit, de tous les „Saints, & de tous les fideles, & ſon „partage ſera avec le diable, & Judas; „& s'il ne vient point à reſipiſcence, „ſon corps aprés ſa mort ne ſe reduira „point en poudre, & demeurera comme „une pierre dans le cercueil pour mar„que de ſon impenitence.„

Et lorſque la perſonne excommuniée vient à reſipiſcence, pour lever l'excommunication on lui applique l'huile ſacrée qui ſert à la Confirmation, & à l'Extreme-onction.

CHAPITRE XXV.

De la croiance de l'Egliſe Grecque ſur ceux qui meurent excommuniés.

L'Egliſe Grecque croit que le diable entre dans le corps de ceux qui meurent excommuniés, deſquels il ſe ſert pour faire beaucoup de mal aux vivans.

Elle nomme ces corps Βρυκόλακας loups garoux ; parcequ'elle dit qu'ils courent la nuit dans les ruës hurlans, frapans aux portes, & appellans quelqu'un par ſon nom, lequel s'il repond meurt bientot aprés, ce qui eſt cauſe que les Grecs ne repondent point à ceux qui les appellent la nuit.

Les Grecs ſont auſſi infatués, que les diables, ſous ces figures humaines, courent la campagne de jour, & tuent ceux qu'ils rencontrent de leur vuë ; & s'il arrive quelque grand accident de mortalité, ou de famine, ils l'attribuent à ces corps excommuniez, fouillent les tombeaux, dans leſquels, ſi l'on trouve des corps entiers, on prepare un grand feu, & on celebre l'Office des Morts, à la

fin

fin duquel on leve l'excommunication, aprés laquelle ce corps ſe briſe, & on le brule, ainſi que je le dirai dans le Chapitre ſuivant.

Le nom de Βῦρχολακκα eſt compoſé de deux mots Βῦρχω bouë, limon, terre corrompue & puante, & λἀκκω foſſe & cloaque où s'arretent les eaux corrompuës.

Ils en donnent encore un autre de τυμπαναῖοι, parcequ'ils pretendent que ces corps deviennent noirs, & que leur peau ſe deſſeche & s'enfle d'une telle maniere, qu'il ne paroit plus de figure humaine.

Leo Allatius aſſure que pendant qu'il etudioit à Chio, on ouvrit dans l'Egliſe de ſaint Antoine, un tombeau où l'on trouva ſur un tas d'os de corps conſommez, un cadavre d'une grandeur demeſurée, duquel la peau etoit ſi noire, gonflée, & dure, que laiſſant tomber des pierres ſur le cuir tendu, il les renvoioit avec plus de violence qu'elles n'avoient eté jettées ; ce qu'il attribuë à l'excommunication, quoique celà puiſſe paroitre naturel, y aiant des terres qui ont la proprieté de deſſecher les corps, ſans les conſommer, ainſi que l'on en voit quantité dans la cave des Cordeliers de Toulouſe.

Caſſian, un des meilleurs hiſtoriens

des Antiquitez Grecques, raporte qu'un grand nombre d'Eveques s'etant aſſemblez pour la reformation de quelques abus gliſſez dans l'Egliſe, l'un d'eux ne voulant pas ſouſcrire leurs deciſions, ils le declarerent anateme, mourut peu de tems aprés dans ſon erreur, ſans etre relevé d'excommunication, & fut enterré dans le meme lieu, où il ſe fit une autre aſſemblée au bout de cent ans, les Eveques de laquelle aiant eté informés par les archives de ce qui s'y etoit paſſé, ils firent ouvrir le tombeau de cet excommunié, dont le cadavre fut trouvé entier, & ſe reduiſit en poudre auſſi-tot que l'on eut levé l'excommunication.

Les Grecs diſent que la meme choſe eſt arrivée du regne de Mehemet II. ſous le Patriarchat de Georges Scholarius ou Gennadius, premier Patriarche aprés la priſe de Conſtantinople; qu'une femme d'une vie ſcandaleuſe aiant eté excommuniée pour avoir fauſſement accuſé un Pretre d'avoir eu un mechant comerce avec elle, etoit morte ſans lever l'excommunication, dont le corps fut trouvé entier dans le tombeau, & viſité par les Medecins de l'Empereur, lequel y fit appoſer ſon cachet, afin d'eprouver la vertu de l'excommunication, de laquelle le Patriarche lui avoit fait un grand

detail

detail dans la conference qu'ils eurent ſur la Religion.

Le Patriarche ordonna un jeune de trois jours avec trois Meſſes, & à la fin de la troiſieme, le dernier jour aprés avoir recité les prieres qui levent l'excommunication, l'on entendit un grand bruit dans le tombeau, que l'on ouvrit, & l'on trouva ce cadavre briſé en pluſieurs pieces.

CHAPITRE XXVI.

De la forme de lever l'Excommunication.

POur lever l'excommunication d'un mort, on celebre l'Office des Morts à l'ordinaire, que l'on commence la veille par les Vepres, & le lendemain on dit les Vigiles avec la Meſſe.

Lorſque l'Officiant fait la proceſſion des Eſpeces, il va au tombeau, & prononce à genoux ſur le corps les paroles ſuivantes ecrites de ſa propre main ſur une cedule en forme de remiſſion.

„ Notre humilité aiant eté forcée, aprés „ avoir averti pluſieurs fois N. de venir „ à penitence, d'uſer du pouvoir que JE- „ SUS-CHRIST a conferé à ſes Apotres,

„ de lier & delier, de chatier ſes crimes
„ par une excommunication; neanmoins
„ connoiſſant que la corruption de la na-
„ ture humaine eſt l'origine de tous les
„ maux, & ſachant qu'il eſt mort dans la
„ peine de l'excommunication, nous l'en
„ dechargeons par cette preſente remiſ-
„ ſion, afin qu'etant delivré de ce lien il
„ jouïſſe avec les bienheureux de la gloire
„ du Pere, & de la preſence de JESUS-
„ CHRIST.

Il dit enſuite: Prions Dieu pour lui, & recite l'oraiſon ſuivante.

„ Seigneur Dieu; qui par votre ſageſſe
„ ineffable avez tiré l'homme du neant,
„ pour le creer à votre image & reſſem-
„ blance, & l'avez doué de tous les avan-
„ tages qui peuvent le rendre digne de
„ participer à votre gloire, & etre l'or-
„ nement de votre Roiaume, nous vous
„ prions, Pere eternel, de ne point per-
„ mettre la perte de votre creature, &
„ d'ordonner que ſon corps retourne dans
„ le neant duquel il a eté tiré, & que ſon
„ ame ſoit placée parmi celles des Juſtes:
„ & ſoit que votre ſerviteur N. ait encou-
„ ru la malediction de ſon Pere & de ſa
„ Mere, ou la peine de l'excommunica-
„ tion, de laquelle il ne s'eſt pu relever;
„ aiez la bonté, Seigneur, de lui accor-
„ der par le miniſtere de votre indigne
„ ſer-

„ſerviteur, & le plus grand de tous les „pecheurs la remiſſion de ſes fautes, & „permettez que ſon corps rentre dans la „matiere premiere, & que ſon ame jouiſſe „de la beatitude, lui accordant par le „pouvoir que vous avez donné à ſaint „Pierre, & à ſes ſucceſſeurs, l'abſolu-„tion des crimes, qui le tiennent dans „les liens de l'excommunication: Nous „vous en prions, par l'interceſſion de la „tres-ſainte & immaculée Vierge votre „Mere, & de tous les Saints de Paradis.

Les Grecs pretendent qu'aprés cette priere le corps excommunié ſe met en pieces, & on le brule.

CHAPITRE XXVII.

De la vie Monaſtique dans l'Egliſe Grecque.

L'Eſtime que l'Egliſe Grecque fait de la vie Monaſtique, eſt ſi grande, qu'elle la nomme *l'Etat parfait*, egal à celui des Anges, dans lequel on imite les actions de JESUS-CHRIST, & que c'eſt par elle ſeule qu'on s'eleve aux premieres dignitez Eccleſiaſtiques, de Patriar-

che, Metropolite, Eveque, & meme de Curé.

Tous les Religieux s'apellent Caloiers, & ſont de l'Ordre de ſaint Baſile, ils ſe diſtinguent en trois Claſſes.

La premiere eſt des *Cenobites*, qui portent le grand habit, ſuivent la grande Regle de leur Patriarche, habitent & vivent en commun ſous un Abbé.

La ſeconde eſt des *Anacoretes*, leſquels ſe retirent de la converſation du monde, & ne portent que le petit habit compoſé d'une longue robe minime, avec un bonnet de laine de chameau de meme couleur.

Ces Anacoretes habitent aux environs des Abbaies dans des Hermitages, où il y a quelques petits enclos qu'ils cultivent, d'où ils ne ſortent que les Fetes & Dimanches, vont au Monaſtere voiſin faire leurs devotions, & aſſiſter à l'Office, & paſſent le reſte de la ſemaine en oraiſons, contemplations, & abſtinences, travaillant pour vivre du travail de leurs mains.

La troiſiéme Claſſe eſt compoſée des Acetes ; ce ſont des Reclus habillés comme les Anacoretes, qui s'enferment dans des grottes au ſommet des montagnes, deſquelles ils ne ſortent jamais ; s'abandonnent entierement à la Providence,

dence, ne vivent que des aumones que leur envoient les Convens voiſins, & ne mangent qu'une fois le jour des legumes boullies dans l'eau ſans ſel ni huile, & des fruits ſecs, avec du pain cuit ſous la cendre, pour empecher ſeulement la defaillance, à la reſerve des fetes ſolemnelles, qu'ils font deux repas; & il va de tems en tems des Pretres les viſiter, & leur adminiſtrer les Sacremens.

La vie retirée & auſtere de ces Anacoretes, & de ces Reclus, eſt admirable, & preſque inconcevable, & il ſeroit à ſouhaiter que les Hermites d'Occident imitaſſent ces Orientaux, il n'y auroit pas tant d'abus ni de libertinage; mais comme cette regle n'eſt point celle qu'obſervent les Religieux cloitrés, retournons aux Cenobites, dont la vie eſt un autre exemple de regularité, digne d'etre propoſé à tous ceux qui font profeſſion de la Vie Monaſtique.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Des Cenobites ou Caloiers Grecs.

LEs Cenobites, comme je l'ai remarqué, portent le grand habit de ſaint Baſile, ſemblable à celui de ſaint Benoit, excepté que le capuce eſt ouvert & ſeparé, qui couvre un bonet de laine à oreille.

Cet habit s'appelle par excellence τὸ ἅγγιον καὶ ἀγγελικὸν σχημα le ſaint & angelique habit ; & il y a au fond de leur bonnet, une piece de drap, avec ces paroles : ἰησῦς χριστὸς νικᾷ, que quelques-uns portent auſſi en ſcapulaire.

Ces Cenobites ont toutes les heures des Offices reglés, depuis Matines, qu'ils chantent à minuit, juſqu'à Complies, aprés le Soleil couché.

La veille des feſtes ſolemnelles, ils entrent au chœur au Soleil couchant, n'en ſortent qu'à la pointe du jour, & emploient toute la nuit à reciter le grand Pſautier, Matines, & Laudes, & à lire des Homelies ; & comme il eſt impoſſible que le ſomeil ne les accable, il y a un

à un Religieux qui a ſoin de les eveiller, & ils ſont obligés d'aller faire trois genuflexions à la porte du Sanctuaire, & en ſe retournant, la reverence à droite & à gauche à leurs freres.

Tous les jours en ſortant de Matines, l'Abbé, ou autre Superieur, ſe tient à la porte de l'Egliſe, & tous les Religieux, en paſſant, ſe proſternent à ſes pieds pour dire la coulpe, & ſe retirent dans leurs cellules, deſquelles ils ne ſortent que pour aller à l'Egliſe, excepté ceux qui ont des Offices dans la maiſon; obſervent un ſilence perpetuel, & s'occupent à la priere, lecture, ecriture, ou au travail de leurs mains.

Leur vie n'eſt pas moins auſtere que celle des Anacoretes; ils ne mangent jamais de viande, & jeunent trois fois la ſemaine, les Lundi, Mercredi, & Vendredi.

Pendant les quatre Caremes, & autres jeunes commandés par l'Egliſe & ceux de la Regle, ils ne mangent qu'à deux heures aprés midi, des feves, & des herbes cuites à l'eau, & ne boivent point de vin.

Ils retournent pourtant aprés Complies au refectoire, où on leur preſente de petits morceaux de pain dans un panier avec de l'eau; mais il n'y a que les jeunes

nes qui en prenent par neceſſité ; & ils repaſſent à l'Egliſe rendre graces à Dieu, & faire la priere du ſoir , aprés laquelle le Superieur fait le ſignal , & chacun ſe retire en ſilence à ſa cellule.

CHAPITRE XXIX.

Du Noviciat & de la Profeſſion des Cenobites.

LOrs qu'il ſe preſente quelqu'un pour embraſſer la Vie Monaſtique, on le fait poſtuler quelque tems , & etant admis , on le raſe , on lui donne le petit habit, & pendant trois années, on l'emploie à tous les Offices les plus vils de la maiſon , pour eprouver ſa conſtance, & la bonté de ſa vocation.

Aprés ces trois années de probation , ſi le Novice a donné des preuves de ſes vertus par une grande humilité , beaucoup d'obeïſſance , & de ſoumiſſion , & un entier abandonnement de lui-meme, on lui fait faire profeſſion.

Cette ceremonie eſt curieuſe ; le Superieur prend le Novice par la main, le conduit à l'Egliſe, où tous les Religieux ſont

ſont aſſemblés, & il ſe met à genoux à la porte du Sanctuaire, aux pieds du Superieur, qui lui parle en ces termes.

„L'Ange de Dieu eſt ici preſent pour „recevoir vos vœux; prenez garde que le „motif qui vous porte à embraſſer la „Vie Monaſtique, ne ſoit un egard hu„main, pour fuïr les traverſes & les pei„nes du monde; cacher ſous ce ſaint „habit quelque crime enorme, digne „d'un chatiment corporel, ou eviter le „mauvais traitement de vos parens, ou „le deſeſpoir de n'avoir pû ſatisfaire vo„tre paſſion.

„Ne vous trompés point, mon fils, „ſi vous etes porté par ces ſentimens, „& que ce ne ſoit pas l'amour de Dieu „qui vous engage dans la Religion, „vous courés à votre perte, & vous pre„cipités dans un enfer anticipé, & une „damnation eternelle.

„Le Novice repond: Ce ne ſont point, Pere venerable, des motifs hu„mains qui m'engagent à la vie religieu„ſe; je cherche la paix, & de m'eloi„gner des troubles & des vanités du ſie„cle, afin de vacquer en repos aux af„faires de mon ſalut, & aux ſaints ex„ercices de l'oraiſon, des veilles, jeu„nes & mortifications, dont la pratique „ouvre la porte du Paradis, & eſt ſeule

„capa-

„ capable de nous rendre heureux.

„ Etes-vous perſuadé, reprend le Su-„perieur, qu'il faut quiter pere, mere, „parens, amis, plaiſirs & biens, & re-„noncer au mariage, & à toutes les „pompes & voluptés du monde, pour „ſuivre Jeſus-Chriſt, & avez-vous for-„mé une ferme reſolution de vous don-„ner tout à Dieu?„

A quoi le Novice ajoute qu'il s'y engage, pourvû que Dieu l'aſſiſte de ſa grace, & fait trois vœux, de chaſteté, pauvreté, & obeïſſance; enſuite deſquels le Superieur coupe un peu de ſes cheveux, qu'il attache avec de la cire vierge à la voute du Sanctuaire, pour marque de ſon depouillement de lui-meme, & du vœu de chaſteté, & lui donne le grand habit de ſaint Baſile.

CHAPITRE XXX.

Des Convens de l'Ordre de Saint Baſile.

IL y a quantité d'Abbaies, Prieurés, & Maiſons Religieuſes dans l'Empire Otoman; mais les plus conſiderables ſont ſur

ſur le *Mont Athos*, *montagne ſainte*, ainſi nommée à cauſe de la reſidence de ces Religieux, dont le nombre etoit prodigieux autrefois.

Il ne reſte plus que vingt Convens ſur cette ſainte montagne, dans quelques-uns deſquels on conte juſques à trois cens Religieux, leſquels vivent ſi regulierement, & ſont en ſi grande reputation dans l'Egliſe Grecque, que ceux qui veulent arriver à ſes premieres Dignités, viennent de tous les endroits de l'Orient, & meme de la Moſcovie, faire leur Noviciat dans ces ſaintes maiſons, où ils paſſent quelques années à s'inſtruire de tous les Miſteres de la Religion Chretienne, & de la Vie Monaſtique, & retournent dans leur païs, où ils ſont reçus comme des Apotres.

La pareſſe ni l'oiſiveté n'aborde point de ce ſaint lieu, où chacun travaille, hors les heures qui ſont deſtinées aux Offices & à l'Oraiſon.

Les Pretres & les Diacres, que la dignité de leur caractere exempte des œuvres ſerviles, s'emploient à la lecture, & à copier des livres d'Egliſe; & lors que la ſterilité de la terre ote la ſubſiſtance à ces Religieux, ils vont queſter dans les Provinces pour les beſoins de la ſainte montagne, & recueillent de grandes aumones.

Ceux

Ceux qui ne ſont point dans les Ordres, travaillent de quelque metier, labourent la terre, cultivent les vignes, & ont ſoin des beſtiaux, & ils vivent tous dans une union merveilleuſe, & une grande ſubordination.

L'on voit aux environs de Conſtantinople, quelques Convens aſſés beaux, à Mauro Molo, aux Salines, Touzlar, & dans les Iles des Princes ; ce ne ſont pourtant point des Egliſes ni des Batimens comparables à ceux d'Italie & de France : la ſolitude en fait la beauté, avec l'aſpect de la Mer ; & le plus conſiderable a eté bati dans l'Ile de Proto, par Panajolti Nicuſſio, Interprete de la Porte Otomane, où il eſt enterré.

Le principal revenu de ces maiſons, vient de leur induſtrie & vigilance à faire valoir leurs terres eux-memes ; de leurs jardins, troupeaux & baſſecours, & des aumones de ceux qui les viſitent par devotion & promenade, auſquels ils donnent des chambres & des lits, & leur fourniſſent pain, vin, volailles, œufs, laitages, fruits & herbes.

Il y avoit autrefois des Convens de Filles, dont la frequentation des Turcs a aboli l'uſage, & il n'en reſte plus qu'un à Chio, lequel eſt plutot un lieu de ſcandale, que la Maiſon de Dieu : Mais l'on

l'on voit quelques veuves & vieilles filles qui renoncent au mariage, prennent le voile ſans etre cloitrées, & s'occupent au ſervice des Egliſes & des malades.

CHAPITRE XXXI.

De la Hierarchie de l'Egliſe Grecque.

L'Egliſe Grecque malgré tous les malheurs qui l'accablent, & ne lui laiſſent que l'ombre de ſon ancienne ſplendeur, a conſervé l'Ordre de la Hierarchie compoſée de quatre Patriarches, ſoixante & onze Metropolites, dix-neuf Archeveques & quarante-neuf Eveques.

Les Patriarches ſont de *Conſtantinople*, *Antioche*, *Alexandrie & Jeruſalem.*

Les Metropolites de *Ceſarée*, *Epheſe*, *Heraclée*, *Agehira*, *Chizico*, *Nicomedie*, *Nicée*, *Calcedoine*, *Amaſie*, *Teſſalonique*, *Burſe*, *Neoceſarée*, *Iconion*, *Corinte*, *Athenes*, *Joanina*, *Candie*, *Patras*, *Trebizonde*, *Lariſſe*, *Lepante*, *Arta*, *Malvoiſie*, *Philipopoli*, *Rhodes*, *Filippe*, *Drama*, *Andrinople*, *Tornavo*, *Smirne*, *Negrepont*, *Cotraio*, *Nicopoli*, *Metelin*, *Caldée*, *Neopatras*, *Dimotico*, *Thebes*, *Serra*, *Enos*, *Me-*

Melonico, *Cheraſu*, *Chio*, *Seliſtrée*, *Xanti*, *Metimna*, *Chriſtianopoli*, *Ahiala*, *Lacedemone*, *Varna*, *Naxus*, *Paros*, *Proilavo*, *Satalie*, *Sophie*, *Vidin*, *Morée*, *Maronia*, *Neuvolopo*, *Selivrée*, *Dercho*, *Zihne*, *Limnos*, *Chora*, *Gano*, *Mitrvria*, *Caſa*, *Gothia*, *Midia*, *Verria*, *Eſclozopoli*.

Les Archeveques de *Priconiſo*, *Leſca*, *Aia*, *Maura*, *Scarpanto*, *Eina*, *Liticza*, *Stanchio*, *Andros*, *Milo*, *Sifanto*, *Santorini*, *Zea*, *Thermia*, *Famario*, *Neochorio*, *Echoſſen*, *Imbro*, *Samos* & *Pagojoani*.

Les quarante-neuf Evechés, ſont *Calipoli*, *Rodoſto*, *Mehas*, *Tiracri*, *Chariopoli*, *Miriofti*, *Periſtali*, *Banio*, ſuffragans, & dependans du Metropolite d'Heraclée. *Tachantion Cariſtos*, & *Diaulias* d'Athenes. *Modon*, *Coron*, *Elos*, & *Uriſteni* de Patras. *Agatopoli*, d'Andrinople; *Demitrias*, *Pharſale*, *Litcia*, *Agrafa*, *Zitoni*, *Ragoviſdi*, *Staghi*, *Lidomichi*, & *Tamachio*, de Lariſſa; *Vouditcia*, *Actos*, & *Achileos* de Lepante; *Principoli*, *Dela*, *Votrontos*, *Glichefs*, *Chimuras*, & *Delphino* de Joanina. *Chitros*, *Servia*, *Campania*, *Jeraſtos*, *Ajoſoros*, *Ardameri*, & *Rentina* de Theſſalonique; *Geracuos*, *Lopcia*, & *Preſlava* de Tornavo; *Bozcon*, *Rimnicon*, & *Preſlava Altera* de Proliavo, & *Mania* de Lacedemone.

Les revenus de ces Chefs & Princes de

de l'Egliſe ſont autant diminués que leur autorité ; le plus riche Patriarche ne poſſede pas 40000. ecus de rente, la meilleure Primatie n'en vaut pas ſix, & la plupart des Archeveques, & Eveques n'en tirent pas quatre de leurs Egliſes, dont ils ſont obligés de fournir de gros droits de Decimes à leurs Patriarches, pour les aider à ſe ſoutenir à la Porte, qui eſt preſentement la Maitreſſe des quatre Chaires Patriarcales que l'ambition des Patriarches a rendu venales, & que le grand Veſir remplit de ceux qui donnent le plus.

CHAPITRE XXXII.

Des quatre Patriarches de l'Egliſe Grecque, & de leur autorité, juridiction & Revenu.

IL faut pour arriver à la dignité Patriarchale paſſer par celles d'Eveque, d'Archeveque & de Metropolite ; & il n'y a eu que Gennadius, premier Patriarche de Conſtantinople, qui en ait eté exempt, par l'autorité de Mehemet II. & ſi la vertu, le merite, ou la faveur de quel-

quelque Caloïer ſans grades, le rendoit digne du Patriarchat, il faudroit qu'il paſſat par ces autres dignitez : ainſi qu'il arriva en 1559. du regne de Suleiman II. à Denis Abé de Monte-Sancto, que ſes amis durant un Litige de quelques Patriarches propoſerent à Ruſtan Pacha grand Veſir ; qui le fit Patriarche en ſon abſence, & à ſon arrivée il fut ſacré Eveque, fait Archeveque & Metropolite le lendemain, & le troiſiéme jour elevé au Patriarchat.

Les quatre Patriarches de *Conſtantinople*, *Antioche*, *Alexandrie*, & *Jeruſalem*, ſont independans les uns des autres, & quoique celui de Conſtantinople ait le titre d'Ecumenique, & la preſceance ſur eux, & qu'il puiſſe convoquer un Concile univerſel, pour des matieres de Foi, & la condamnation des Hereſies ; ce n'eſt qu'une attribution à cauſe du Siege de l'Empire, qui ne lui donne aucune juriſdiction ſur eux, ni inſpection dans leur Patriarchat.

Le pouvoir de chaque Patriarche eſt egal : il peut de ſon autorité convoquer des Conciles, & des Sinodes ; faire des Decrets, interdire, depoſer, & condamner les Prelats de ſon Patriarcat, & il eſt le Juge naturel des Laïcs, auſquels il donne audiance trois fois la ſemaine,

le

le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi, à laquelle, lorſqu'il s'agit d'une affaire de conſequence, il appele les deux plus anciens Metropolites, afin de rendre ſon Arreſt plus ſolemnel; & declare excommunié *ipſo facto*, celui qui ne ſe ſoumettra point à ſa deciſion, auſſi-bien que ceux leſquels veulent ſe ſouſtraire à ſa Juriſdiction.

Leurs revenus ſont caſuels & fort modiques, à cauſe des petits droits de Decimes qu'ils retirent de leurs Prelats, qui ſont pauvres; & les plus liquides conſiſtent en douze Aſpres de chaque maiſon Grecque de leur Juriſdiction; douze ecus & demi par an de tous les Pretres, & le droit de Mariage d'un ecu pour le premier, lequel double au ſecond, & triple au dernier; car l'Egliſe Grecque ne permet point de paſſer à de quatriémes Noces.

Les Curez reçoivent ces droits Patriarchaux, deſquels ils rendent conte à leurs Metropolites, qui les envoient aux Patriarches, & tous ces revenus ramaſſez, ne compoſent pas un capital de vingt mille ecus par an, à ceux d'Antioche, & d'Alexandrie.

Ceux de Conſtantinople & de Jeruſalem ſont plus riches, l'un à cauſe de la grande etenduë de ſon Patriarcat, &

que les peuples ſont plus à leur aiſe, & l'autre à cauſe du Feu ſaint.

Les revenus liquides du Patriarche de Conſtantinople, proviennent des Decimes des Eveques, qui montent à quinze mille ecus, d'un droit particulier, apelé μυστηρίον lequel lui raporte cinq mille ecus, qu'il retire des Curez; celui des Mariages, qui eſt conſiderable, à cauſe du grand nombre de Grecs habitans à Conſtantinople, & aux environs; du preſent du grand Duc de Moſcovie, & d'une quete que l'on fait pour lui pendant le Careme, dans les Egliſes de Conſtantinople & de Galata, où il va celebrer la Meſſe & Precher, deſquelles il ne ſort point qu'il n'emporte quatre ou cinq cens ecus.

Le provenant de tous ces droits n'arrive pourtant pas à quarante mille ecus, & il faut qu'il en depenſe beaucoup plus pour ſe maintenir contre les cabales, & aſſouvir l'avidité Turque, qui le contraint d'emprunter, & d'engager ſon Egliſe, laquelle eſt preſentement chargée de plus de quatre cens mille ecus de dettes, dont les interets la conſomment, & cauſent de grandes querelles dans le Clergé, & aſſez ſouvent la depoſition du Patriarche, ainſi que je le ferai voir dans un chapitre particulier.

CHA-

CHAPITRE XXXIII.

De l'etenduë des quatre Patriarcats.

CElui de Conſtantinople eſt le plus etendu, & le plus peuplé ; il comprend l'Aſie mineure, les cotes de la Mer majeure ; la Mingrelie, Circaſſie, Georgie, la Grece juſqu'en Dalmatie ; la Miſſie majeure & mineure ; l'Eſclavonie, la Valachie, Moldavie, Ruſſie, & une grande partie de la Hongrie.

Ce n'etoit pourtant anciennement qu'un Archeveché de la nomination du Metropolite d'Heraclée, que Conſtantin en l'année 336. pour illuſtrer ſa Ville, erigea en Patriarcat, ſous la dependance du Pape de Rome, pour lequel il prioit, & auquel on appeloit de ſes Jugemens, comme à ſon Superieur ; ce qui dura juſqu'en 576. qu'Eutichius, aprés avoir couronné Tibere, ſucceſſeur de Juſtin Curopalate, ſe retira de cette obeïſſance ; & enſuite l'Empereur Phocas permit à Boniface IV. de prendre la qualité *d'Ecumenique, & de tres-ſaint Pape, Archeveque de Conſtantinople, nouvelle Rome.*

Autrefois la Moſcovie etoit de la juriſdiction ſpirituelle de ce Patriarche ; & les Eveques aprés la nomination du Prince venoient ſe faire ſacrer à Conſtantinople; & s'ils commetoient des fautes dignes de chatiment ou tomboient dans l'hereſie, il y envoioit des Commiſſaires informer, & les condamnoit dans un Sinode.

Les Princes jugerent enſuite à propos de donner un Patriarche particulier à leur Clergé, à cauſe que celui de Conſtantinople avoit trouvé mauvais l'empriſonnement fait par le Prince Baſile d'un Metropolite, qui prechoit publiquement contre lui.

Ils lui envoient neanmoins un preſent annuel de douze cens ecus, & lorſqu'il ſurvient quelque differend entr'eux & leur Patriarche, ils le choiſiſſent pour arbitre, ainſi qu'il arriva en 1665.

Le Patriarcat d'Antioche contient l'Anatolie ; les Provinces qui confinent l'Aſie mineure, l'Iſaurie, & la Cilicie; ſon ſiege a eté transferé à Damas, à cauſe qu'Antioche eſt entierement ruinée & reduite à un miſerable Bourg de ſoixante feux, au lieu que Damas aprés Conſtantinople eſt la plus belle de l'Empire Otoman, ſituée dans une grande plaine, coupée de pluſieurs canaux, d'une groſſe Riviere, qui rend ſon territoire

ſi abondant & agreable, que pluſieurs ont crû que c'etoit le Paradis terreſtre.

Elle eſt auſſi une des mieux baties, n'y aiant preſque point de maiſons qui ne ſoient ornées de Marbre, Colones, Fontaines, & beaux Jardins; & une des plus riches par le negoce des etofes de Soie, Toiles fines, & Ouvrages d'acier damaſquiné qui s'y font en perfection, & ſe repandent dans tout le monde: Les Jeſuites y ſont mieux reçûs que tous les autres Religieux, à cauſe des Langues, & qu'ils prechent publiquement les Cretiens, tous les Dimanches dans leur Egliſe, & les Paroiſſes ſous l'autorité du Patriarche de Jeruſalem, pendant que les autres exercent la Medecine & la Chirurgie.

Les Turcs la nomment Cham, de ſon ancien Fondateur; elle eſt enceinte de deux fortes murailles flanquées de quantité de tours rondes & quarrées, d'un double foſſé, avec huit portes bien gardées, & il y a un ancien Chateau environné de hautes murailles, garnies de quatorze groſſes tours quarrées entre pluſieurs petites & rondes, & defendu d'un foſſé ſec, où l'on pourroit faire entrer le Canal qui traverſe le Chateau; le Grand Seigneur y entretient deux mille Janiſſaires & 4000 Spahis, ſous le commandement d'un

Pacha; duquel depend Jeruſalem, où il met un *Muſſelim*, ou Lieutenant de Roi.

Sa grande Moſquée eſt un des plus ſuperbes edifices de l'Orient; c'etoit une Egliſe batie par l'Empereur Heraclius, ſous le titre de ſaint Jean-Batiſte; dont le frontiſpice eſt orné de douze colones de Porphire, avec ſix portes de bronze, enrichies de bas-reliefs, & dorées, auſſi-bien que les voutes de ce Temple, dont les murailles ſont peintes, & incruſtées de marbre de pluſieurs couleurs, comme le pavé.

L'on voit à Damas la Grote où Ananias catechiſa ſaint Paul; la maiſon de Judas où cet Apotre ſe retira aprés ſa converſion, & jeuna trois jours & trois nuits; & la fontaine où il fut batiſé par Ananias, & aux environs de cette Ville; le lieu de la converſion de ce meme Apotre, où les Siriens ont bati une Egliſe; l'endroit où Caïn tua ſon frere Abel, ſur une montagne fort elevée de laquelle on decouvre toute la Ville & ſes dehors; la Grote des ſept Dormans, & celle d'Elie, avec ſept canaux de mille pas de long, travaillez dans le roc, au haut de la montagne de Raboé pour porter l'eau à Damas.

Le Patriarcat d'Alexandrie n'a guere moins d'etendue que celui de Conſtantinople;

nople; l'Egipte, la Libie, les deſerts de ſaint Antoine & de ſaint Machaire, le mont Sinaï, & les cotes de la mer rouge ſont de ſa juriſdiction, & il nomme l'*Abima* grand Patriarche d'Ethiopie.

Le Patriarche reſidoit autrefois dans Alexandrie; mais le mauvais air, & le peu de liberté qu'y ont les Chretiens, l'a obligé de transferer ſon Siege au Grand-Caire capitale d'Egipte; & à dire le vrai, cette ſuperbe Ville n'eſt plus qu'un amas de pierres des ruines des Palais des Empereurs & des Rois d'Egipte, enfermé d'une muraille de groſſes pierres de cinq à ſix miles de circuit, defendue de tours carées capables de loger beaucoup de monde.

L'on n'y voit plus rien de remarquable que deux Obeliſques de granite, de cinquante pieds ou environ de haut, gravez de lettres hieroglifiques, la Colonne de Pompée ou plutot de Ceſar, (puiſqu'elle fut elevée en l'honneur de cet Empereur, aprés la victoire qu'il remporta ſur l'autre,) qui eſt de la meme pierre; de ſoixante pieds de hauteur, ſur une baſe de douze cubes de granite, auſſi-bien que le chapiteau, ſi bien joints enſemble, que pluſieurs ont cru que ce n'etoit qu'une ſeule pierre; & quantité d'autres Colonnes des Palais de Cleopatre, Ceſar & autres Em-

pereurs, & une entr'autres de marbre blanc dans une Egliſe Grecque, ſur laquelle on dit que ſainte Catherine eut la tete tranchée.

Le Patriarcat de Jeruſalem ne comprend que la Paleſtine & la Sirie, de laquelle Damas eſt la Capitale, & où le Patriarche fait plus ſouvent ſa reſidence à cauſe de la beauté qu'à Jeruſalem, dont les rues ſont etroites, tortues & incommodes, & les maiſons enterrées; ainſi il n'y a rien de plus beau a voir que les Saints lieux, deſquels il y a quantité de deſcriptions, & qui ne ſont recommandables que par les miſteres qui s'y ſont operez.

Ces illuſtres monumens deſquels ce Patriarche jouït en commun avec les Latins, le rendent plus ennemi que les autres de l'Egliſe Romaine, à cauſe de pluſieurs differens qu'il a eus avec les Cordeliers, Gardiens de ces Saints lieux, ſur leſquels il a falu ſouvent interpoſer l'autorité du Roy de France, ſous la protection duquel ils en jouiſſent, aiant eté accordez à ſes Ancetres par pluſieurs traitez, & ſolennellement confirmez à Louis le Grand és années 1673 & 1691, ſans parler de Godefroi de Bouillon, & des autres Rois de Jeruſalem François; de Robert d'Aniou neveu de ſaint Louis qui les racheta de Selim premier; de ſaint Louis

Louis & Philippes II. qui en traiterent avec Melek Sala & Sultan Aladin; de Louis VII. & de l'Empereur Charlemagne, leſquels firent la guerre aux Sarazins.

CHAPITRE XXXIV.

Des Privileges accordez par Mehemet II. au Patriarche de Conſtantinople.

L'Empereur Mehemet II. aprés la priſe de Conſtantinople, aiant donne la liberté de conſcience aux Grecs, eut la curioſité de vouloir etre informé de la Religion Chretienne, & de leur croiance; mais le Patriarche etant mort, & tous les Miniſtres de l'Egliſe retirez, on lui amena George Scholarius perſonage fort ſavant, avec lequel le Sultan eut une longue conference dans la Sacriſtie de ſainte Sophie, où eſt preſentement la Sale d'armes du Serail, & fut ſi ſatisfait de la ſcience & des raiſons, par leſquelles il lui prouva la tres-ſainte Trinité, l'Incarnation du Verbe, la Tranſſubſtantiation, la dignité du Sacerdoce, & les autres miſteres de la Religion Chre-

tienne, qu'il l'eleva au Patriarcat.

Il prit le nom de Gennadius, & le Grand Seigneur lui fit preſent d'un riche Paſtoral, qu'il lui mit entre les mains; d'un Pallium enrichi de pierreries, d'une Veſte de martre zebeline, d'une haquenée blanche, & d'une penſion de deux mille cinq cens ecus par an, avec une place au Divan auprés des deux Cadileſkiers, & la permiſſion de marcher à cheval par la Ville, precedé de ſon Paſtoral, & de porter publiquement une Croix d'or ſur le devant du bonnet Patriarcal.

Outre celà, il lui donna la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle ſur les Grecs, & le pouvoir de les juger, & chatier ſuivant la rigueur des anciens Canons, & des Loix Grecques, & laiſſa au Clergé le choix de ce Chef, duquel il ſe reſerva ſeulement l'agrément.

Tous ces beaux privileges furent amplement enoncés dans des Lettres Patentes ſignées de la propre main de cet Empereur; mais ils ne durerent pas longtems, & s'abolirent de ſon regne, par la jalouſie de quelques particuliers vicieux & ignorans, leſquels ne pouvant pas ſouffrir que le Siege Patriarcal fut rempli de perſonnages vertueux, & ſavans, offrirent de l'argent au Grand Vefir,

Vesir, lequel insinua au Sultan de profiter de la mesintelligence & de l'ambition de ces Chretiens, pour augmenter son tresor, par le frequent changemenr de Patriarches, dont la dignité fut mise à l'encan.

CHAPITRE XXXV.

De ceux qui introduisirent la venalité dans le Patriarcat, & des brigues continuelles pour y arriver.

IL n'y eut que trois Patriarches Gennadius, Isidorus, & Joasaphus, lesquels jouïrent de tous ces avantages ; le quatriéme nommé Marc Chilocarabes ignorant, & ambitieux ne pouvant pas s'elever à cette dignité par sa vertu & son merite, proposa non seulement l'extinction de la pension imperiale, mais d'en faire une de pareille somme de 2500. ecus à l'Empereur, qu'il accompagna de presens au Grand Vesir, & autres Ministres de la Porte qui lui procurerent l'agrément de sa Hautesse.

Il ne jouit pourtant pas long-tems de sa dignité, & la venalité qu'il y avoit

introduite fut cauſe de ſa depoſition, ſuſcitée par les Trebiſontins, leſquels donnerent 5000. ecus pour lui ſubſtituer Simeon leur Archeveque.

Marc ſe voiant depoſé fit une puiſſante brigue parmi le Clergé, qui ſe partagea, & on aſſembla un Sinode à Conſtantinople, durant lequel Denis Metropolite de Philipopoli Diſciple de Marc Eugene Archeveque d'Epheſe, profitant du credit qu'il avoit auprés de la Princeſſe Marie, belle-mere de l'Empereur Mchemet II. obtint par ſes preſens la dignité que les autres diſputoient.

Cependant ſon Pontificat ne fut pas de longue durée; car ſoit par un remors de conſcience, ou à cauſe, ſelon quelques-uns, qu'on l'accuſoit d'etre Juif, il abdiqua la dignité, & ſe retira dans un Monaſtere au Mont Athos. Ce qui donna lieu à une nouvelle brigue, & au retour de Simeon au Siege Patriarcal, moiennant une autre ſome de deux mille ſequins, lequel mourut peu de tems aprés; & le meme Empereur, qui avoit eu tant d'eſtime pour la dignité Patriarcale, indigné de toutes ces cabales, s'empara des biens de ce Patriarche, & de tous les vaſes ſacrés.

Depuis ce tems-là l'uſage diabolique de s'clever à la tete de l'Egliſe Grecque

à force d'argent, fut etabli & tourné en un tribut de 12000. ecus par an, que le Patriarche paie au Grand Seigneur, ſans conter les preſens des Miniſtres de la Porte ; & le changement eſt ſi frequent que j'en ai veu cinq vivans nommés *Paiſius*, *Dioniſius*, *Parthenius*, *Methodius*, & *Dioniſius de Lariſſe*, qui encheriſſoient les uns ſur les autres d'une maniere ſi ſcandaleuſe, que le grand Veſir Hamer Kiopruli fut contraint de leur impoſer ſilence, pour apaiſer cette querelle, laquelle merite une deſcription, pour faire voir l'etat deplorable du Clergé Grec.

Partenius aiant fait des depenſes extraordinaires & de grands emprunts pour depoſſeder Dioniſius, duquel le peuple etoit tres-ſatisfait, reſolut aprés ſon exaltation d'augmenter les Decimes ſur le Clergé, qui conſentit à une taxe pour l'amortiſſement des gros interets qu'il faloit paier ; mais l'excés auquel ce Patriarche porta cette impoſition, ſans avoir egard aux revenus des Egliſes, força ceux qui etoient leſés de ſe cacher pour ſe garantir de cette injuſtice.

Methodius Expatriarche, & les Metropolites *d'Heraclée*; *Ciſique*, *Nicomedie*, *Athenes*, *Rhodes* & *Candie*, ſe retirerent au Palais du Roi à Pera, où ils furent tres-favorablement receus, & traités de Mon-

Monſieur Nointel, pendant qu'ils donnerent avis à Panajotti Interprete de la Porte de ce qui ſe paſſoit, duquel la reponſe tarda long-tems à cauſe de l'eloignement du G. S. qui etoit à la chaſſe dans les montagnes de *Depoſtyallaſſy en Servie.*

Quoique ces Prelats priſſent toutes les precautions poſſibles pour cacher leur negociation avec Panajotti, elle ne put pas etre ſi ſecrete, que Parthenius n'en fut averti, & ne fit tous ſes efforts pour les arreter, de crainte qu'ils ne ſe tranſportaſſent auprés du Grand Veſir, ce qu'il ne put pourtant pas empecher.

Ils envoierent leurs domeſtiques par terre les attendre à Rodoſto avec leurs equipages, s'embarquerent deguiſés de nuit, & arriverent au rendés-vous avant que Partenius eut avis de leur depart.

Auſſi-tot qu'il le fut, il fit courir aprés eux, & ſouleva les Creanciers Turcs, mais ſa diligence fut inutile, & ne les empecha pas d'arriver à Philipopoli qui n'etoit pas eloigné du lieu où etoit la Porte, d'où ils deputerent deux des plus habiles pour donner avis à Panajotti de leur venuë.

Cet Interprete malgré le credit qu'il avoit auprés du Grand Veſir, trouva de grands obſtacles dans l'eſprit de ce premier

mier Miniſtre & des principaux Officiers de la Porte, qui etoient dans les interets de Partenius à cauſe de ſes preſens, & eut beaucoup de peine d'obtenir un Commiſſaire, pour aller à Conſtantinople informer des malverſations & exactions de ce Patriarche, lequel avoit levé mille ecus en quatre mois, ſans juſtifier leur emploi.

Ce Comiſſaire arriva à Conſtantinople le 17. Septembre 1671. & fit arreter Partenius, lequel emploia toute ſa Retorique pour corrompre cet Aga, qui le fit conduire chés le Caimacan où les Metropolites de ſon Clergé lui repreſenterent un etat de toutes les ſommes qu'il avoit levées, deſquelles ne pouvant pas juſtifier l'emploi, ils demanderent ſa depoſition & le retabliſſement de Denis de Teſſalonique ſon predeceſſeur qu'il avoit fait depoſer, avec lequel ils ſe tranſporterent à Andrinople, où la Porte etoit de retour, croiant l'obtenir facilement; mais tous les amis de Partenius s'y opoſerent ſi fortement, que ces pauvres Prelats etoient à la veille de voir triompher leur perſecuteur, lors qu'un autre Denis Archeveque de Lariſſe leur demandà leurs ſuffrages, ſe faiſant fort de la depoſition de Partenius par le credit de Caramouſtapha Pacha Caimacan.

L'hu-

L'humeur fiere & ſuperbe de ce Denis, qu'ils conoiſſoient parfaitement, les tint quelque tems en ſuſpens; & ils n'auroient point ecouté ſa propoſition, ſi le mechant etat de leur affaire & la crainte de la confirmation de Partenius, ne les eut forcé de lui donner leur conſentement, ſur lequel il fit preſent de trente bourſes à Caramouſtapha Pacha, qui extorqua l'agrement du Grand Veſir.

En effet ce ne fut que par force & ſur les importunités du Caimacan, & la quantité de plaintes qu'on fit à ce premier Miniſtre integre & droit, qu'il le depoſa, & reçut Denis de Lariſſe ſans ceremonies, & d'une maniere pleine de degouts, & des marques de ſon chagrin du deſordre & de la mes-intelligence de ce Clergé.

Il ne voulut point lui donner une audiance publique dans ſon Serail ordinaire, ordonnant qu'on le conduiſit *incognito* à ſon jardin hors de la Ville, où il ne trouva perſonne pour le recevoir ſuivant la coutume, & on le fit attendre tres-long-tems dans une Sale, de laquelle le Chiaoux Bachi l'introduiſit au cabinet du Grand Veſir où il etoit aſſis en habit de Divan ſeulement.

Ce premier Miniſtre ſans regarder ce nouveau Patriarche, dit d'un ton furieux

à

à ceux qui l'accompagnoient : Chiens, ſans foi & ſans loi, la zizanie, la diſcorde & la jalouſie regneront-elles toujours parmi vous, & ne ceſſerés-vous jamais de vous perſecuter les uns & les autres?

Le Metropolite d'Heraclée qui preſente le Patriarche, lui repondit : Seigneur, les deſordres & les malverſations du dernier nous ont arraché les plaintes de la bouche.

Qu'a donc fait ce malheureux, ajouta le Veſir, a-t-il peché contre vôtre maudite loi?

A quoi aiant eté repliqué qu'il avoit commis des crimes ſi enormes, qu'on avoit honte de les decouvrir; il demanda celui qu'on vouloit lui ſubſtituer, & on lui preſenta Partenius qui ſe proſterna à ſes pieds, pour baiſer ſa veſte & recevoir celle qu'il lui fit donner au lieu du Pallium, en lui diſant, Prens garde ſur ta tete de ne pas depenſer un ſol inutilement; & vous autres chiens maudits, dit-il aux Metropolites, je vous ferai tous mourir, ſi j'entens parler de vous de plus de ſix mois : car il ſavoit bien qu'ils auroient beaucoup de peine à ſe contenir un plus long terme, & ils ſe retirerent accompagnés du Chiaoux Bachi, ſuivi de quelques-uns des

des ſiens, qui conduiſirent ce nouveau Chef de l'Egliſe Grecque au Siege Patriarcal.

CHAPITRE XXXVI.

De la forme de l'exaltation preſente du Patriarche.

ANciennement, comme je l'ai remarqué, l'Egliſe de Biſance n'etoit qu'un Archeveché, que Septime Severe aprés la priſe de cette Ville avoit ſoumis à la nomination de l'Archeveque d'Heraclée, duquel l'Empereur Conſtantin ne voulant point abolir le droit dans le changement qu'il fit du nom de Biſance en celui de Conſtantinople & de nouvelle Rome, & l'erection de l'Archeveché en Patriarcat, il lui en laiſſa la nomination & l'inſtallation.

Mais les ſucceſſeurs de cet Empereur s'etant appropriez le droit de nomination par un accommodement avec l'Egliſe, à laquelle ils accorderent de grands privileges, en conſideration de ce relachement; il ne reſta à cet Archeveque que l'honneur de

de l'inſtallation, duquel il jouït encore preſentement.

Aprés la mort de ce Patriarche, le Clergé s'aſſemble, non pas pour proceder à l'election d'un ſucceſſeur qui eſt reſerée à la Porte, mais pour choiſir entre les aſpirans deux ou trois des plus dignes, & qui ont le plus de voix, que l'on propoſe au Grand Veſir qui choiſit; & comme ce choix ne manque point de brigue, & que ce Miniſtre a moins d'egard au merite qu'aux preſens, celui qui donne le plus l'emporte, & ſouvent meme un autre que le Clergé n'a point propoſé, qu'il nomme d'office, parcequ'il a eu le don de s'inſinuer ſecretement, & de prevenir en ſa faveur les Officiers de la Porte.

Cette deſignation etant faite, on envoie à ce deſigné Patriarche des chevaux de l'Ecurie du Grand Veſir, & le Chiaoux Bachi, avec pluſieurs Chiaoux, ſe tranſporte à ſon Palais pour le conduire au Serail du premier Miniſtre, où il eſt accompagné par le Clergé & les principaux de la Nation Grecque à cheval; parez de leurs plus beaux habits, leſquels compoſent un cortege aſſez nombreux.

Il eſt reçu par le Capigilar Keajaſſi au meme lieu où l'on reçoit les Ambaſſadeurs, & introduit en preſence du G. V. avec les memes ceremonies, lequel lui fait

fait mettre ſur ſon habit de Caloïer, une veſte à la Turque de brocard d'or, qui eſt la marque de l'agrément de la Porte & de ſa confirmation; & le Chiaoux Bachi le reconduit à l'Egliſe Patriarcale, à la Porte de laquelle il fait la lecture du Harcherif, bref Imperial, à ce que les Grecs n'en ignorent, & ſe retire avec ſon cortege Turc.

Enſuite le Metropolite d'Heraclée accompagné de tous les autres, revetus pontificalement & precedez du Clergé, l'introduit dans l'Egliſe, le mene à la porte du Sanctuaire baiſer les Images de JESUS-CHRIST & de la Vierge, & il monte au Trone Patriarcal, où il quitte la veſte Turque pour prendre le Pallium, la Chappe & le Bonnet Patriarcal, & recevoir le baton Paſtoral de la main dn Metropole d'Heraclée, qui l'inſtalle & lui fait compliment au nom de tout le Clergé ſur ſon exal ation; auquel il repond par un petit diſcours ſur l'etat preſent de l'Egliſe, qu'il finit en exhortant l'aſſamblée à une union & une paix laquelle ne dure gueres.

CHA-

CHAPITRE XXXVII.

Des Officiers du Patriarcat.

AVant la priſe de Conſtantinople tous les Officiers du Patriarcat etoient Eccleſiaſtiques ; mais il n'y en a plus que quatre, leſquels à cauſe de leurs fonctions, n'ont pas pû etre ſeculariſez comme les autres, afin d'augmenter le revenu du Patriarche, & favoriſer l'ambition des Seculiers, qui le briguent à force de preſens, pour ſe diſtinguer, & avoir un rang dans l'Egliſe & les aſſamblées.

Ces Officiers aſſiſtent le Patriarche dans ſes fonctions ſpirituelles & temporelles, & ſe nomment,

Grand Econome, qui a ſoin des revenus & de la depenſe publique du Patriarcat, aſſiſte le Patriarche à l'Egliſe & à ſon Tribunal de juſtice aux jours d'audience, & il a la premiere voix dans l'election des Eveques.

Le Grand Maitre de la Chapelle, qui aſſiſte le Patriarche dans les Ceremonies Eccleſiaſtiques, & lui preſente ceux qui aſpirent à la Pretriſe.

Le

Le Grand Treſorier, qui eſt gardien des Vaſes ſacrez, & des Ornemens Pontificaux & de l'Egliſe, & a l'economat des Evechez vacans.

Le Grand Official, lequel connoit des matieres beneficiales & matrimoniales, & a ſoin de faire approcher les Pretres pour recevoir la ſainte Communion les jours des Fetes ſolemnelles.

Le Logotete ou Chancelier qui fait les harangues & garde les Sceaux du Patriarcat.

Le Referendaire eſt celui qui raporte les affaires au Patriarche, & eſt le porteur de ſes ordres.

Le Protonotaire delivre les Breſs, Mandemens, Ordonnances & Decrets du Patriarche.

Ces Officiers ont eté ſeculariſez, & ne laiſſent pas de tenir leur ancien rang à la droite du Patriarche dans toutes les Ceremonies.

L'Archipretre communie le Patriarche dans les Meſſes ſolemnelles, & il en reçoit la Communion enſuite, & occupe le premier rang à ſa gauche.

Le Surintendant des Egliſes garde & diſtribue l'huile ſacrée.

Le Grand Chantre porte le baton Paſtoral du Patriarche dans les Ceremonies.

Et

Et le Theologal explique tous les Dimanches l'Ecriture ſainte au peuple.

Ces quatre dignitez ſeules ont eté exemtes de la ſecularité, leurs fonctions etant purement Eccleſiaſtiques.

CHAPITRE XXXVIII. ET DERNIER.

De la querelle du Grand Duc de Moſcovie avec ſon Patriarche.

C'Eſt la coutume en Moſcovie, lors que le Grand Duc reçoit & regale des Ambaſſadeurs, qu'il n'entre perſonne au Palais qui ne ſoit en habit de ceremonie.

Il arriva en 1665 que le Prince Alexis donnant à manger à un Ambaſſadeur de Pologne, il ſe preſenta à la porte du Palais un Caloier domeſtique du Patriarche avec ſon habit de bure minime, & un gros bonnet de laine, auquel le Grand Maitre repreſenta la coutume, & le pria civilement de ſe retirer; mais ce Moine croiant que c'etoit faire afront à ſon habit, qu'il eſtimoit plus beau que celui du Courtiſan le plus magnifique, fit une reſiſtance

ſiſtance qui lui attira une rebuffade acompagnée de coups de canne.

Le Patriarche irrité du mauvais traitement que le Grand Maitre avoit fait à ce Caloier, alla lui-meme en faire des plaintes au Prince, lequel crut le ramener doucement en lui repreſentant la coutume; & que l'opiniatreté du Caloier lui avoit attiré l'inſulte qu'il avoit receuë; mais le Patriarche qui pretendoit un chatiment exemplaire, n'etant pas ſatisfait de cette reparation, ſe retira à un Monaſtere.

Le Grand Duc lui ecrivit, & lui envoia un de ſes Miniſtres le prier de revenir; ce que n'aiant pas voulu faire, il y alla lui-meme, croiant par cette demarche qui etoit une eſpece de reparation, adoucir l'eſprit emporté de ce Patriarche, qui ſe tint encore plus fier: c'eſt pourquoi ce Prince aſſembla ſon Conſeil, lequel fut d'avis de le depoſer d'autorité roiale, ce qu'il ne voulut pas faire, & reſolut de proceder contre lui ſelon la forme des Canons, & d'aſſembler un Concile des Patriarches d'Orient.

Pour cet effet il deputa au Patriarche de Conſtantinople nommé Denis, qu'il pria de ſe tranſporter à Moſcou avec quelques autres, pour preſider à ce Concile.

Il auroit volontiers entrepris ce voiage, s'il n'eut pas eté retenu par l'exemple de

de Partenachi que Kiopruli le pere avoit fait pendre à une des portes de la Ville, parcequ'il avoit eu correſpondance avec ce Prince contre les defenſes de la Porte; ce qui l'obligea d'engager Machaire Patriarche d'Antioche, Paiſius d'Alexandrie, & Ananias Archeveque du Mont Sinaï, de paſſer ſecretement en Moſcovie, afin de ne point degouter le Grand Duc, duquel l'Egliſe Grecque d'Orient reçoit tous les ans des preſens conſiderables.

Ils furent tres-bien reçus du Czar, qui alla audevant d'eux hors la Ville de Moſcou à la tete du Clergé & de toute ſa Cour, les logea dans ſon Palais, & les fit ſervir par ſes Officiers pendant tout leur ſejour, lequel fut beaucoup plus long qu'ils ne ſe l'etoient imaginé; parceque le G. Viſir etant averti de leur voiage, au prejudice des defenſes de la Porte, envoia querir le Patriarche de Conſtantinople, & l'obligea de les depoſer & d'en elire d'autres; ainſi pendant qu'ils travailloient à la depoſition de celui de Moſcou & à l'election d'un autre, on faiſoit la meme procedure contre eux à la Porte, à cauſe de leur deſobeïſſance.

Denis ne ſavoit comment leur donner avis de leur diſgrace, de laquelle il etoit indirectement la cauſe, puis qu'ils n'avoient entrepris ce voiage qu'à ſa perſuaſion, par-

ce-qu'il craignoit pour lui le malheur qui leur etoit arrivé; il leur manda neanmoins, de crainte qu'ils ne ſe miſſent en voiage, & ne fuſſent arretez aux confins, où ils auroient couru la fortune de Partenachi.

Cette nouvelle les alarma extraordinairement, & obligea le Prince d'envoier un Ambaſſadeur à la Porte demander leur retour & leur retabliſſement, qu'elle lui accorda.

Leur ſejour fut d'une année entiere, qu'ils emploierent tres-utilement à la reformation de la diſcipline Eccleſiaſtique, qui etoit extremement relachée parmi le Clergé Moſcovite, & à l'introduction du Ceremonial de l'Egliſe de Conſtantinople.

Ils intercederent pour les releguez aux forets noires, & obtinrent du Grand Duc la moderation de la moitié des droits de Douane, que paioient les Grecs d'Orient qui negocient en Moſcovie.

Et enfin l'Ambaſſadeur du Czar etant de retour avec leur pardon, il leur permit malgré lui de retourner à Conſtantinople, chargez de riches aumones & de preſens conſiderables, d'etofes d'or & de fourures, avec chacun un gros equipage de caroſſes & de chevaux, & un regal magnifique au Patriarche Denis.

Fin du premier Livre.

ETAT

ETAT DE LA NATION, ET DE L'EGLISE ARMENIENNE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

De l'Armenie en general, ſon etimologie, & ſa diviſion Geographique.

LEs Geographes, & les Auteurs anciens, & modernes conviennent que le Roiaume d'Armenie etoit autrefois le plus grand, le plus floriſſant, & le plus celebre de l'Aſie, & les païs de ſa domination egale-

ment beaux, fertiles, & riches; & quand ils n'en conviendroient pas, la jalouſie, & la concupiſcence de ſes voiſins ſont des preuves evidentes de cette verité, par les evenemens extraordinaires dont il a eté le teatre, & un grand nombre de batailles ſignalées anciennes entre les Aſſiriens, Medes, Perſes, Parthes, Grecs, & Romains, & de nos jours entre l'Empereur Othoman, & le Sofi pour ſa poſſeſſion, aprés la deſtruction des Rois naturels, deſquels le Gouvernement a reçû de frequentes interruptions, aïant eté ſouvent attaqués par differentes Puiſſances en meme tems, liguées pour les detroner; ce qui auroit eté preſque impoſſible ſans cette union, à laquelle ces malheureux Princes ont ſuccombé, & qui a eté cauſe de la ruïne de cette Monarchie, & de la deſolation de ces païs admirables.

Les ſentimens de ces memes Auteurs ſont fort differens ſur l'etimologie de ſon nom, ſa diviſion, & la veritable poſition de ſes confins.

L'Ecriture ſainte nomme l'Armenie le pais *d'Ararat*; quelques-uns diſent que ſa derivation vient *d'Aram*, mot Hebreu qui ſignifie *Haut*, à cauſe de l'elevation de ſon terrain, & de ſes montagnes, leſquelles ſont les plus hautes de l'Orient,

rient, puis qu'elles ſe decouvrirent les premieres aux meſſagers de Noë, dont l'arche s'arreta ſur la croupe de l'une d'elles.

Haiton un des derniers Rois d'Armenie, l'appelle *Aram Noé*, pretendant *qu'Aram* petit fils de Noé aiant eu en partage la contrée ſeparée par l'Euphrate, lui donna ſon nom, & celui de ſon aieul, deſquels on compoſa le mot, *Armenie.*

D'autres Auteurs l'attribuent à *Armenus* Teſſalien, qui ſuivit Jaſon dans la Colchide, & alla habiter avec une Colonie de ſes camarades, les bords de l'Euphrate, auſquels il donna ſon nom.

Quoique cette derniere derivation paroiſſe la moins eloignée, elle n'eſt peut-etre pas la plus veritable; n'y aiant pas d'apparence que ces terres, qui ont eté connuës les premieres aprés le deluge, ſoient demeurées ſans nom juſqu'au voiage de Jaſon, lequel n'eſt arrivé qu'un grand nombre de ſiecles aprés cette inondation univerſelle.

L'Armenie eſt diviſée en grande, & petite, ou haute, & baſſe, par le fleuve Euphrate qui la ſepare.

Les Anciens ont donné le nom de grande Armenie, ou majeure aux pays qui ſont entre l'Euphrate, & le Tigre,

& pour confins au Septentrion la Colchide, l'Iberie, & l'Albanie, ſuivant le cours du fleuve Cir ; au Midi la Meſopotamie, & l'Aſſirie ; à l'Orient la mer Caſpienne, & la Medie ; & au Couchant l'Euphrate, & la Capadoce ; & ils ont placé la mineure entre la Colchide, le Pont-Euxin, la Capadoce, Cilicie, Sirie, & Armenie majeure.

La poſition des Auteurs modernes paroit plus nette ; ils bornent l'Armenie majeure de la Medie à l'Orient, de l'Armenie mineure à l'Occident, de la Georgie au Septentrion, & de la Meſopotamie au Midi ; & ils mettent l'Armenie mineure entre la majeure à l'Eſt, la Mer Noire à l'Oueſt, la Sirie au Sud, & la Capadoce au Nort.

CHAPITRE II.

Deſcription de l'Armenie.

L'Armenie etoit autrefois remplie de quantité de Villes fameuſes, que les guerres anciennes, & modernes ont tellement detruites, qu'il n'en paroit preſque plus aucuns veſtiges capables d'en mar-

marquer les noms, que par conjecture ſur l'ancienne diſpoſition, & l'elevation; & quoi-qu'elle ſoit à preſent la plus grande partie deſerte & inculte, le grand nombre de fleuves, entre leſquels ſont ceux où l'on marque la ſituation du Paradis terreſtre, fait dire qu'elle etoit tres-abondante, & peuplée.

L'on ne diſpute point auſſi à ſes montagnes l'elevation au-deſſus de toutes celles ds l'Orient, l'une d'elles aiant ſervi de port à l'arche, & marqué à ſes habitans la diminution des eaux, & la reconciliation du ciel avec la terre, par le rameau d'olive que rapporta la colombe à Noé.

Les Armeniens pretendent que c'eſt celle, que l'on voit à douze lieuës d'Irivan, qu'ils appellent *Macis*, de *Mas*, ou *Meſek* fils d'Aram; les Arabes *Gibel Noub*, & les Caldéens *Luba*, & à laquelle les Perſiens, dont la langue eſt fertile en belles expreſſions, donnent le nom de *Cou-Nouh*, Mont-Noé, *Sabat Topous*, & *Dazis*, Bute heureuſe, & cherie; & les Turcs celui *d'Agueir Daguy*, montagne peſante à cauſe de ſa hauteur.

Ces peuples croient que les debris de l'arche ſont encore ſur le ſomet de cette montagne illuſtre, où par permiſſion divine perſonne ne peut arriver, & en ra-

content pluſieurs hiſtoriettes fabuleuſes ; & elle eſt en ſi grande veneration parmi eux , qu'ils ont bati au pied un Monaſtere dedié aux Apotres ; appellé *Arakilvanc* , dans le meme lieu où Noé offrit au Ciel un ſacrifice d'actions de graces aprés ſa ſortie, où ils diſent avoir en depot le corps de ſaint André , & de S. Mathieu , & le crane de ſaint Jean l'Evangeliſte ; & viſitent cette Egliſe avec autant de devotion que la Terre ſainte de Jeruſalem.

L'Araxe qui ſepare l'Armenie de la Medie , ſort de ce mont ; il eſt fort rapide à cauſe de la chute du Cir, grande riviere de Georgie , & de pluſieurs autres petites ; il ſe degorge dans la mer Caſpienne , par laquelle on peut paſſer de l'Armenie dans la Moſcovie , & la grande Tartarie , & on le paſſe à Eſqui Julfa , le vieil Julfa , une des plus anciennes habitations des Armeniens , où il y en avoit prés de dix mille familles reduites preſentement à trente ; cette ville aiant eté detruite , auſſi-bien que Nacchivan, & pluſieurs autres par Chahabas, durant la guerre des Turcs.

L'Euphrate, & le Tigre ſont les deux autres fleuves illuſtres , dont l'Armenie eſt arroſée en tant d'endroits , qu'ils en ſont les principales limites , la beauté ,

&

& l'abondance, & lui ouvrent la communication de l'Arabie, de la Perſe, & des Indes.

La Monarchie des Rois Armeniens a duré juſqu'en 1372. quoique la ſuite de ces Princes naturels ait eté tres-ſouvent interrompuë par des uſurpateurs; elle a eté tributaire des Medes, & envahie par les Perſes, ſur leſquels Alexandre l'aiant conquiſe, il y mit des Satrapes.

La richeſſe des anciens Armeniens conſiſtoit la plus grande partie en grains, & beſtiaux, & entr'autres en chevaux, deſquels ils nourriſſoient une ſi grande quantité dans leurs montagnes, qu'ils etoient obligés de fournir tous les ans vingt mille poulains au Prince; ils paſſoient pour belliqueux, adonnés au brigandage, & de mauvaiſe foi; leurs ſucceſſeurs ont retenu cette derniere qualité, & perdu la premiere, de ſorte qu'ils ſont extrememement fins, & cauteleux, & il faut uſer d'une grande precaution en negociant avec eux.

CHAPITRE III.

Des mœurs des Armeniens modernes, & de leurs principales habitations.

LEs Armeniens modernes compoſent encore une nation nombreuſe, repanduë dans toutes les villes les plus conſiderables de l'Orient, & de l'Occident.

Ils ſont de bon ſens, moderés, ennemis des querelles, charitables envers les etrangers, laborieux, menagers, ſobres & infatigables, & ſi intelligens dans le commerce, qu'ils ſurpaſſent les Juifs; & quoiqu'ils paroiſſent delicats ils roullent continuellement des Indes en Perſe, dans l'Empire Otoman, à Alep, Smirne, & Conſtantinople; en Italie, France, Hollande, Angleterre, & Portugal, où ils tranſportent toutes ſortes de marchandiſes precieuſes, & profitent de tout avec tant de fineſſe, qu'il eſt preſque impoſſible de n'en etre point trompés: mais ces belles qualités ſont contre-balancées par l'ivrognerie, l'uſure, la ſimonie, l'avarice, & la mefiance.

La langue Armenienne a deux idiomes, le literal qui eſt celui des ſciences, & de la Religion, & le vulgaire uſité par le peuple : ce premier eſt difficile à apprendre, & tres-fecond en toutes ſortes de termes.

Les principaux etabliſſemens des Armeniens ſont à *Yegni-Julfa*, *Irivan*, *Nacchivan*, *Tiflis*, *Tauris*, *Maram*, *Erzerum*, & *Bagdat*.

Yegni-Julfa eſt aux portes d'Iſpaham ; il leur fut donné par Chahabas, aprés la deſtruction de Julpha le vieil, & il y a environ dix mille familles, leſquelles forment une petite Republique ſous le commandement d'un Prince particulier de leur nation & religion, appellé *Hodge Keler*, dont la nomination eſt reſervée au Sophi ; c'eſt la plus libre de toutes leurs habitations.

Irivan ancienne capitale de l'Armenie, où les Armeniens diſent que Noé demeura devant & aprés le deluge, & qu'il planta la vigne, eſt ſituée au pied du Mont-Noé, dans une grande plaine entre deux rivieres, *Zengui* au Nort oueſt, & *Querque Boulac*, au Sud oueſt.

C'eſt une grande Ville ſale, remplie de jardins, & de vignes, & fermée de trois enceintes de murailles de terre, auſſi-bien que ſes remparts, fortifications, & les

tours qui les flanquent, avec trois portes garnies de fer, & defendues de barrieres, herſes, & de bons corps de garde, de ſoldats Perſiens : les Armeniens y ont pluſieurs Egliſes enterrées comme des Catacombes, & c'eſt le centre de leur Religion, à cauſe du voiſinage d'Ecſmiazim reſidence du grand Patriarche.

Il y a une fortereſſe de quatre mille pas de tour, avec huit cent maiſons de Perſiens naturels, & deux mille hommes de garniſon, pour garder les confins; la place d'armes a quatre cent pas de circuit, où la milice s'exerce tous les jours aux courſes de lances, au manege, & à la luitte ; les batimens publics y ſont fort beaux, & entr'autres le Palais du Gouverneur.

Toutes les denrées ſont à tres-grand marché à Irivan, & outre le poiſſon que l'on tire de ces deux rivieres, le Lac de *Deriachirim*, qui n'en eſt qu'à trois journées, y fournit une quantité prodigieuſe de carpes, & de truites ſaumonées.

Le territoire d'Irivan eſt très-agreable & fertile, mais il y tombe une ſi grande quantité de neiges, que l'on enterre les vignes depuis le mois de Novembre juſqu'en Avril, & cependant il y fait des chaleurs ſi inſupportables en Eté, qu'elles contraignent les habitans de quitter la Ville

le pour fuir le mauvais air.

Les Turcs s'en rendirent maîtres en 1582 & les Perſiens la reprirent en 1604, mais les premiers l'aiant aſſiegée aprés la mort du grand Chahabas en mil ſix cens quinze, la conquirent une ſeconde fois, & l'ont gardée juſqu'en mil ſix cens trente-cinq, qu'elle eſt retournée ſous la domination Perſienne.

Nacchivan, qui ſignifie en Armenien litteral *premiere habitation*, ſituée à ſix lieues de l'Araxe, n'eſt plus qu'un prodigieux amas de ruines ſans forteresſes, que Chahabas fit abattre durant la guerre des Turcs, & il n'y eſt reſté que cinq hans, auberges publiques des voiageurs, des bains, marchez & boutiques de vendeurs de denrées & de boiſſons.

Les Armeniens de cette contrée ſont la plupart Catoliques, ainſi que je le remarquerai ailleurs.

Le nombre des Armeniens en Georgie excede celui des Georgiens, & ils y poſſedent la plupart des petites Charges, & font tout le commerce; cependant ils ſont haïs par ces peuples pleins de vanité, & de ſuperbe, qui ne s'allient jamais avec eux, & les mepriſent comme on fait les Juifs en Europe.

Ils ont huit Egliſes, & un gros commerce dans Tiflis, quoi qu'elle ſoit petite. C'eſt

C'eſt la ſeule Ville de la domination Mahometane où il n'y a point de Moſquée; elle eſt ſituée au pied d'une montagne arroſée du fleuve Cir, qui ſort des monts de Georgie, & tombe dans l'Araxe; la plupart des maiſons ſont belles, & taillées dans le roc le long du fleuve du Midi au Septentrion, & ſes batimens publics magnifiques, auſſi-bien que le Palais du Prince; & il y a ſur le panchant d'une colline une fortereſſe qui la commande, avec des bains d'eau chaude tres-ſalutaire.

Quoique *Tauris* ſoit en Medie, elle paſſe pour la ſeconde Ville, & le premier Gouvernement du Roiaume de Perſe; elle eſt auſſi la plus belle, la plus grande, & la plus peuplée, où il ſe fait le plus gros commerce, & où l'on trouve le plus d'Armeniens.

Elle eſt ſituée à quarante lieues de la mer Caſpienne au pied du mont Oronte, à l'extremité d'une longue, ſpacieuſe, & tres-agreable plaine, dont elle fait le point de vuë; le fleuve *Spintcha* paſſe au milieu, & elle eſt coupée en pluſieurs endroits par un autre auſſi grand que la Seine, qui l'enferme du coté du Septentrion, appellé *Agi*, eau amere, & ſal-matre, à cauſe de pluſieurs torrens ſalez, leſquels s'y degorgent, & lui communiquent l'amertume, qu'ils tirent de certaines mines de ſel ſur leſquelles ils paſſent. Le

Le circuit de Tauris eſt fort grand, ſans aucunes murailles ni fortifications; il y a prés d'un million d'ames, la magnificence des maiſons particulieres, quoi qué belles, ne correſpond point à celles des batimens publics pour loger les etrangers, qui ſont au nombre de trois cens, capables de recevoir chacun trois cens hommes, compoſez de quatre ailes de batimens de pierre autour d'une tour carrée & plantée d'arbres, au milieu de laquelle il y a une fontaine; leſquels conſiſtent par bas en de grands magaſins voutez ſous des galeries couvertes qui donnent communication aux appartemens ſeparez par domes; les cahué hanaï, cabarets de cahué; & les marchez ne ſont pas moins beaux, avec une place d'armes où l'on peut mettre trente mille hommes en bataille.

Le climat temperé de Tauris rend l'air ſain, & y engendre l'abondance de toutes ſortes de choſes neceſſaires à une vie delicieuſe à tres-bon marché; & le commerce des Indes, de Perſe; avec la manufacture de toutes ſortes d'ouvrages, leſquels conſomment par an plus de ſix mille bales de ſoie, y attire les Etrangers de toutes les parties du monde, qui en levent une tres-grande quantité d'etoffes & de tapis brochez d'or & d'argent, pierreries, toil-

toillerie blanche & peinte, & autres marchandiſes des Indes; ainſi le grand concours de peuple & de negoce la rend la plus riche de toute la Perſe. Son gouvernement qui eſt attaché à la charge de Generaliſſime des armées Perſiennes, rapporte 30000 tomans valans un million trois cens cinquante mille livres à celui qui en eſt pourvu, lequel a trois mille hommes de cavalerie pour ſa garde, & commande les Gouverneurs de Cars, Orovini, Maroga & Ardevil avec vingt Sultans.

Il ne faut pas s'etonner ſi l'Empereur Selim I. eut envie d'y faire hiverner ſon armée, aprés la celebre bataille qu'il remporta le 21 Aout 1514 ſur Iſmael Sofi, laquelle le rendit maitre de cette grande Ville ſans coup ferir.

Le ſujet de cette guerre eſt trop ſingulier pour n'en pas faire un recit ſuccint, qui divertira le Lecteur.

Auſſitot que l'Empereur Selim I. eut pris poſſeſſion de l'Empire Otoman, qu'il cimenta du ſang de ſon pere, de ſes freres, & de ſept de ſes neveux; Iſmael Sofi de Perſe, qui avoit donné ſa protection & ſa fille en mariage au Prince Amurat fils d'Acmat, echapé ſeul par la fuite à la fureur de cet oncle cruel, lui envoia une Ambaſſade ſous pretexte de conjouïſſance,

ce, & pour le prier de pardonner à ce neveu fugitif; mais c'etoit plutot pour lui declarer ſecretement la guerre, par l'embleme d'un lion d'une grandeur demeſurée, qui faiſoit partie du preſent de ce Roi; ou du moins ce fut le ſens que Selim y donna, & pour y repondre allegoriquement, il lui renvoia les plus grands dogues que l'on put trouver, dont la gueule etoit peinte de couleur de ſang, afin de lui marquer par cette alluſion, que s'il entroit en lion dans ſes terres, il detacheroit des chiens affamez, qui l'en chaſſeroient & le dechireroient.

Il n'en fallut pas davantage pour allumer une cruelle guerre entre ces deux puiſſans Monarques. Selim mit ſur pied une armée de deux cens mille hommes; cavalerie & infanterie, avec trois cens pieces d'artillerie, & trente cent mille chevaux, avec leſquels il ravagea tout le plat pays des deux bords de l'Euphrate juſques à Tauris, ſous laquelle il ſe retira en attendant la venuë de ſon ennemi.

Il faut connoitre le pays pour juger juſte de la depenſe prodigieuſe, & des fatigues extraordinaires de cette armée nombreuſe durant ſoixante jours de marche, qui etoit obligée de trainer des proviſions, & un grand attirail; elle arriva neanmoins heureuſement ſur le bord de l'Euphrate, qu'el-

qu'elle traverſa ſans difficulté, & alla camper dans la plaine de Calderane.

Iſmael Sofi Prince tres-brave, voiant que ſon armée etoit inferieure de la moitié à celle de Selim, jugea à propos de l'attaquer bruſquement, dans l'eſperance qu'il auroit meilleur marché de ces hommes fatiguez d'un long voiage; c'eſt pourquoi il amena ſa cavalerie en preſence de l'armée Otomane, dont la droite etoit commandée par Sinan Pacha Beiglerbeig d'Anatolie, & la gauche par Caſſan Pacha Beiglerbeig de Romelie, Lieutenans Generaux de Selim, qui etoit dans le corps de reſerve au milieu des Janiſſaires, & il fit ſonner la charge, afin de ne point donner le tems à ſes ennemis de ſe reconnoitre.

Cette conduite fut d'abord heureuſe à Iſmael, lequel avec la droite de ſa cavalerie enfonça la gauche de l'armée de Selim, dont il fit une cruelle boucherie, où Caſſan & quatre Sangiacs furent tuez.

Uſtagoli Lieutenant General du Sofi ne fut pas ſi heureux dans l'attaque de la droite des Otomans; car quoi qu'il fut averti par des transfuges qu'elle devoit s'ouvrir à ſon approche pour faire jouer l'artillerie qu'elle couvroit, & qu'il eut donné ordre à ſa cavalerie d'obſerver le meme mouvement, elle ne put pas le faire

ſi

ſi diligemment, que cette artillerie, laquelle tira tout d'un coup, n'en tuat quantité, entr'autres ce Satrape, & ne mit le reſte en deroute.

Ce combat dura ſept heures, & la valeur du Sofi tint la victoire en ſuſpens, malgré la perte qu'il avoit faite, & le nombre des Otomans, juſques à tant qu'il fut bleſſé par deux Sevoles Turcs nommez Alibeig & Mehemet fils de Mulcoz, leſquels ſe detacherent de leur camp, pour ſe meler parmi leurs ennemis, & arreter la bravoure de ce grand Capitaine, qui animoit ſes troupes par ſon exemple, leſquelles lacherent le pied aprés ſa bleſſure, & abandonnerent le champ de bataille à Selim, qui les pourſuivit par delà Tauris, de laquelle il ſe rendit maitre ſans reſiſtance, parceque n'etant pas en etat de ſoutenir un ſiege, le Sofi en repaſſant avoit conſeillé aux habitans de ſe ſoumettre, & preſenter les clefs au vainqueur, pour mettre leurs vies & leurs biens en ſeureté.

Selim vouloit hiverner à Tauris; mais il en fut detourné par ſon Conſeil, & une revolte des Janiſſaires qui craignoient le retour du Sofi, lequel n'en ſeroit pas demeuré là. C'eſt pourquoi il enleva tout ce qu'il y trouva de plus riche, obligea les habitans de lui donner de l'argent, pour evi-

eviter le pillage, & emmena un grand nombre d'ouvriers à Conſtantinople.

Maram eſt une autre Ville de Medie, où il y a un grand nombre d'Armeniens; laquelle ſelon leur tradition a eté la ſepulture de Noé, à cauſe que ſon nom derive d'un mot Armenien qui ſignifie enterrer.

Sa ſituation n'eſt pas moins agreable, ſon terrain moins fertile, ni ſon climat moins temperé que celui de Tauris, etant batie au pied d'une colline qui termine une grande plaine de cinq lieues de long ſur une de large, coupée en divers endroits d'une aſſez groſſe riviere appellée *Zeloucou*, laquelle paſſe au milieu de cette Ville, où il y a deux mille cinq cens maiſons, pluſieurs batimens publics pour les etrangers, & tout ce qui peut contribuer à la douceur de la vie.

Erzerum eſt de la domination Otomane, ſituée au milieu de l'Armenie majeure, à ſix ſix journées de Trebizonde, & à vingt ou vingt-cinq d'Alep, aux confins de la Perſe vers la Georgie, dans une plaine de vingt milles ou environ de circuit, au pied d'une montagne où paſſent toutes les caravannes qui vont des Indes & de Perſe en Turquie, ce qui la rend peuplée & riche; elle eſt auſſi tres-bien fortifiée à cauſe des confins, avec une bonne garniſon ſous un Gouverneur, lequel

quel a vingt Sangiacs Beigs Seigneurs d'Enſeigne ſous ſa dependance.

La Nation Armenienne eſt aſſez nombreuſe à Erzerum; mais elle n'y a qu'une ſeule Egliſe, qui n'eſt pas ſuffiſante pour contenir tout le monde; ainſi la plupart n'aſſiſte point à l'Office divin, & elle n'y jouït pas d'une ſi grande liberté que dans les Villes de Perſe.

Le nombre des Armeniens eſt encore aſſez grand à Bagdat, Babylone nouvelle, autre gouvernement de l'Empire Otoman, avec onze Sangiacs: cette grande Ville eſt ſituée ſur le Tygre avec de bonnes fortifications, & eſt batie des debris de l'ancienne Babylone renommée pour la plus grande Ville d'Aſie, & une des ſept merveilles du monde: laquelle doit ſa fondation à *Belus* ou *Nemrot*, ſon augmentation & ſa Cloſture à Semiramis, qui la fit fermer de murailles ſi larges que deux chariots de front paſſoient deſſus ſans ſe toucher; deſquelles on voit encore les ruines au bord de l'Euphrate que cette Reine y fit conduire; elle a ſervi de theatre aux victoires de Cirus, Darius & du grand Alexandre, & de tombeau à ce dernier, & les Empereurs Otomans ſe rendirent maitres de la nouvelle Babylone en 1638.

L'on conte plus de huit mille maiſons Armeniennes, & cinquante mille Armeniens

niens paſſagers à Conſtantinople, Galata & Scutaret, où ils ont cinq Egliſes dediées à ſaint Georges, qui eſt la Patriarcale, à la Mere de Dieu, à ſaint Gabriel Archange, à ſaint Gregoire l'Illuminateur, & à ſaint Jean-Baptiſte.

Ils ont pluſieurs autres etabliſſemens dans les Villes marchandes de cet Empire, auſſi-bien que dans les plus conſiderables de l'Occident & du Septentrion, en Pologne & en Moravie; & les Turcs ne peuvent point les faire eſclaves par une conceſſion ſpeciale du Prophete Mahomet, en reconnoiſſance des ſervices que cette nation lui a rendus.

CHAPITRE IV.

De la Religion des Armeniens en general.

LEs Armeniens ſuivant leur tradition furent convertis du Paganiſme à la Foi Chretiene par les Apotres ſaint Barthelemi & ſaint Jude, que le Roi Sanatrug fit mourir; mais celui d'Edeſſe dans la haute Sirie, qui etoit alors de la dependance de l'Armenie, appellé Abagarre,

garre, profita du merite de leur ſang & de leur doctrine, embraſſa la Foi Chretienne, & fut batiſé auſſi-bien que Tiridate ſucceſſeur de Sanatrug.

Ces Peuples conſerverent la pureté de la Foi qu'ils avoient reçuë de ces deux Apotres, & de leur premier Patriarche S. Gregoire Illuminateur, juſqu'à tant qu'un certain Mandacumenes infecté de l'hereſie d'Eutiches, qui avoit eté condamné plus de cent ans auparavant dans le Concile de Calcedoine tenu en 451. ſous le Pape Leon, en coula le poiſon dans leurs ames, & les obligea de ſe ſeparer de l'Egliſe Grecque, à laquelle ils s'etoient unis, & qui n'avoit point encore preté l'oreille aux heretiques ſentimens de Photius contre la Proceſſion du S. Eſprit.

Ils croient donc avec Eutiches ſectateur d'Apollinaire, qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus-Chriſt, l'humaine, ſans la deſtruction de l'humanité, aiant eté abſorbée dans la divine; à laquelle ils attribuent toutes les proprietés, & operations des deux natures; ce qui s'implique & les jette dans une contrarieté, que les Miſſionnaires pouront leur faire connoitre, & les guerir de cette hereſie, à laquelle ils ſont ſi attachés, qu'ils condamnent le Concile où elle fut condamnée,

née, & tiennent pour excommunié le S. Pape qui le convoqua.

Neanmoins on remarque que Maxime Patriarche des deux Armenies aiant en 1036. aſſiſté au Concile de Jeruſalem, aſſemblé par Alberic Legat d'Innocent II. envoia en 1043. rendre obeïſſance au Pape Eugene III. & unir ſon Egliſe à la Romaine; ce qui fut confirmé en 1145. à l'elevation de Livon au Roiaume d'Armenie, mais cette bonne intelligence ceſſa en 1439. aprés le Concile de Florence.

Il arriva pourtant en 1552. que quelques Eveques mecontens de leur Patriarche ſe retirerent de ſa Juriſdiction, & envoierent ſecretement à Rome, *Salaca* Religieux de l'Ordre de ſaint Pacome, lequel abjura l'hereſie entre les mains de Jules III. qui l'honora de la qualité de Patriarche qu'il poſſeda dix années: mais ſon ſucceſſeur *Abidjeſu* etant allé à Rome prendre la confirmation de Pie IV. & aſſiſter au Concile de Trente, ſon abſence donna le tems au Patriarche Schiſmatique de ramener à ſon obeïſſance ces Eveques ſeparés, leſquels reünirent le Patriarcat.

Tous ces changemens ont tellement brouillé cette pauvre Egliſe, qu'ils l'ont jettée dans pluſieurs hereſies, que les Miſ-

Miſſionnaires, aprés les avoir inſtruits des principaux Miſteres de la Foi, qu'ils ne connoiſſoient que groſſierement à cauſe de l'ignorance de leurs Pretres, deracinent tous les jours, & les rendroient à la fin bons Catholiques s'ils etoient ſoutenus dans ce pieux deſſein.

CHAPITRE V.

De la croiance des Armeniens Schiſmatiques.

ILs croient ſur la Tranſſubſtantiation que le meme Corps de J. C. crucifié, monté au Ciel, & aſſis à la droite du Pere, eſt réellement dans le Saint Sacrement, caché ſous les eſpeces du pain & du vin, dont la ſubſtance eſt changée, convertie & tranſſubſtantiée au veritable Corps & Sang de Jeſus-Chriſt; de ſorte que par la vertu de l'operation divine aprés la conſecration, il ne reſte plus que les apparences du pain & du vin, ſuivant les paroles de Jeſus-Chriſt en ſaint Mathieu chapitre 26. *Ceci eſt mon Corps; ceci eſt mon Sang*; Et en ſaint Jean chapitre 6. *Le pain que je vous donnerai*

eſt mon corps, & celui qui le mangera vivra eternellement, parceque je ſuis le pain de vie. Ils diſent en conſacrant : *Nous vous adorons & vous prions Seigneur Dieu notre bienfaicteur d'envoier ſur ces preſents votre coëternel & conſubſtantiel Saint-Eſprit, afin que beniſſant ce pain il devienne le Corps de* Jeſus-Chriſt *& le vin le veritable Sang de* Jeſus-Chriſt ; ſoutiennent que ce Sacrement doit etre adoré du culté de latrie interieur & exterieur, comme un ſacrifice de la nouvelle Loi offert à l'arbre de la Croix pour les vivans & les morts ; & condamnent ceux qui ont des ſentimens contraires, ou qui croient que la ſubſtance du pain demeure avec le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Ils admettent ſept Sacremens ſur les paroles du chapitre 1. des Proverbes : *La Sageſſe s'eſt batie une maiſon ſur ſept colonnes* ; demeurent d'accord de la neceſſité du Bateme, parceque ſelon l'Apotre aux Romains chapitre 6. *Celui qui ne ſera point batiſé n'aura point la vie eternelle* ; reconnoiſſent les Saints pour les interceſſeurs des hommes auprés de Dieu, ſur ces mots du chapitre 3. de Daniel : *Ne retirez point Seigneur votre miſericorde de deſſus nous, à cauſe de votre bien-aimé ſerviteur Abraham & Iſaac* ; prient & offrent

frent des ſacrifices pour les Trepaſſés, & condamnent ceux qui leur refuſent leurs ſuffrages, & des œuvres de miſericorde pour leur faire obtenir plutot le repos eternel.

Enfin ils avoüent l'infaillibilité de l'Egliſe, conformément aux paroles de Jeſus-Chriſt, en ſaint Mathieu chapitre 16. *Tu es Pierre & ſur cette pierre j'etablirai mon Egliſe contre laquelle les portes de l'Enfer ne prevaudront point*; & la ſubordination des Pretres aux Eveques exprimée dans le chapitre 8 des Actes des Apotres, & dans la premiere Epitre de ſaint Paul aux Corinthiens, *Dieu a etabli des Apotres pour la conduite de ſon Egliſe.*

Ces ſentimens ſont tirés des atteſtations des Patriarches, Archeveques & Eveques Armeniens: & particulierement de celle de l'Egliſe de Julfa envoiée au Roi en 1671. par Hodgé Keler Agapiri Prince des Armeniens, & David Archeveque d'Iſpahan, dont j'ai eu l'honneur d'etre le porteur*, & l'original eſt dans la Biblioteque de Sa Majeſté.

Mais la pureté de cette croiance eſt tachée de pluſieurs hereſies, outre l'Eutichienne; premierement ſur le Bateme qu'ils pretendent indiſpenſablement ne pouvoir s'adminiſtrer que par un Pretre; ſur l'Extreme-Onction qu'ils n'adminiſtrent

ſtrent qu'aux Pretres ; & ſur la decente de Jeſus-Chriſt aux enfers, deſquels il retira, diſent-ils, les ames deſtinées à la beatitude, qu'il plaça en un lieu metoien, entre le Ciel & la Terre, en attendant le Jugement univerſel ; & ils rejettent le Purgatoire, quoiqu'ils prient & offrent des ſacrifices pour les Morts, leſquels n'en auroient pas beſoin s'il n'y avoit pas de milieu entre le Paradis & l'Enfer.

C'eſt auſſi chés eux un crime digne d'une groſſe penitence de tuer un oiſeau, un chat & un rat ; & il n'eſt pas permis de contracter un troiſiéme marige, non plus qu'à un homme veuf d'epouſer une fille, & à une femme, un garçon.

CHAPITRE VI.

De l'Etat preſent de l'Egliſe Armenienne Catholique, & Schiſmatique.

L'Egliſe Armenienne eſt compoſée de deux Ordres de Chretiens ; les uns ſe nomment *Francs-Armeniens*, & les autres, *Armeniens Schiſmatiques*.

Les Francs-Armeniens, ſont ceux que le

le Pere Dom Barthelemi de Bologne, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, envoié du Pape Jean XXII. ramena à la Religion Catholique en l'année 1522. de laquelle ils ne ſe ſont point departis depuis ce tems-là, qu'ils firent un Patriarche, & un Clergé particulier; qui portent l'habit de ſaint Dominique, & obſervent ſa Regle.

Ces Francs-Armeniens habitent auprés de la Ville de Nacchivan, dans un Canton appellé *Abrener*, champ fertile, contenant ſept villages, où il y en avoit un tres-grand nombre, qui eſt beaucoup diminué par les perſecutions du Patriarche Schiſmatique, lequel leur aiant ſuſcité de groſſes avanies, par le moien des Gouverneurs, ils en porterent leurs plaintes au Pape, qui ecrivit en l'année 1664. une lettre obligeante au Sophi pour les taxer d'office, ce qu'il leur accorda; mais celà ne ſervit qu'à rengreger leurs peines, & augmenter la rage des Miniſtres Perſiens, leſquels ne manquent aucune occaſion de leur faire tous les jours des avanies nouvelles.

Il y a encore d'autres Francs-Armeniens en Pologne, leſquels ont auſſi un Patriarche particulier, qui ſe ſoumit à l'Egliſe Romaine en l'année 1666. & fit abjuration de l'Hereſie Eutichienne, & pro-

feſſion de la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine, entre les mains du Reverend P. Pidou, Teatin, à preſent Eveque de Babilone, que Sa Sainteté envoia exprés de Rome, à Kameniets, Ville de Podolie, laquelle avant ſa conquete par Sultan Mehemet IV. etoit la principale reſidence des Armeniens, & le Siege de ce Patriarche; ces Francs-Armeniens ſuivent entierement le Rit Romain, & le Calendrier, pour toutes les ceremonies & les fetes.

Les Armeniens Schiſmatiques, ſont fort exacts obſervateurs des commandemens de leur Egliſe, & de toutes ſes ceremonies; font abſtinence de viande le Mercredi & le Vendredi, & ont pluſieurs Caremes, comme les Grecs, qu'ils obſervent encore plus rigoureuſement, ne mangeant qu'une fois le jour des legumes cuites à l'eau ſans beure ni huile, & ne beuvant point de vin, particulierement durant le grand Careme, qui precede la Fete de Paques, & celui d'*Artziburtzi*, du Precurſeur, duquel j'ai parlé dans l'Etat de l'Egliſe Grecque.

Ils ont conſervé l'Ordre de la Hierarchie de leur primitive Egliſe, & une extreme veneration, pour les ſujets qui la compoſent.

Leurs Egliſes ſont ornées de tableaux, avec

avec quantité de lampes, & le Sanctuaire eſt fermé d'un rideau de quelque belle etofe, au milieu duquel il y a une grande Croix en broderie.

Le grand Autel du Sanctuaire eſt decoré d'un tableau dans le fond, avec un gradin à trois etages, ſur chacun deſquels il y a ſix chandeliers, avec une Croix, & un devant d'Autel, comme les notres : mais la table eſt d'une ſeule pierre nue, ornée ſeulement de Croix ; & le Siege Patriarchal ou Epiſcopal, eſt à coté du grand Autel ; & lors qu'il n'Officie point pontificalement, il prend une chaire à la tete du Clergé.

CHAPITRE VII.

Des Ceremonies des Armeniens Schiſmatiques, & de leurs Habits Sacerdotaux.

LEs Ceremonies Armeniennes ſont fort longues, & pleines de genuflexions & d'encenſemens ; ils recitent l'Office debout, ſans s'aſſeoir, ni s'apuier, ſe mettent à genoux durant les Oraiſons,

& font preſque toutes leurs fonctions la tete couverte.

Tout ce qui ſe chante & ſe lit à l'Egliſe, eſt en langue litterale, inconnuë au commun peuple ; & il n'y a que le Clergé, & quelques Enfans de Chœur, qui chantent, & font un accord aſſés melodieux.

Les Habits Sacerdotaux du Patriarche, & des Prelats, conſiſtent en une aube ou ſac d'etofe de ſoie violete, ſur lequel ils mettent une chape en broderie, ornée de Croix, & portent autour du col, au lieu de pallium, une eſpece de colier garni de plaques d'argent, qui repreſentent le Sauveur du Monde, & les Apotres.

Leur coëfure eſt un bonnet rond d'argent doré, ou de broderie, ſur le devant duquel il y a une Croix ; & le Paſtoral de bois, avec quelques petits ornemens d'ecaille de tortuë, nacre de perle, ou yvoire.

Les Pretres Seculiers portent une aube, & une chape ſimple, avec un bonnet rond de laine brune, & une Croix pardevant ; & les Diacres, l'aube & le bonnet ſeulement.

Les Armeniens ſuivent l'ancien Calendrier, comme les Grecs ; c'eſt pourquoi ils ſe rencontrent dans toutes les fe-

tes

tes ſolemnelles, & ſe donnent publiquement dans les rues, le baiſer de paix à la Grecque, durant l'Octave de Paque, & ſe regalent de preſens, d'œufs & de gateaux benits.

Ils communient trois ou quatre fois l'année, ſans autre preparation, qu'une confeſſion vague & ſuperficielle, avec une irreverence deplorable; aprochent de ce Sacrement terrible en tumulte, & tres-immodeſtement, & ſe retirent de meme.

Tout le monde, juſques aux enfans, qui n'ont pas l'uſage de raiſon, communie ſous les deux eſpeces; le Pretre trempe une grande hoſtie dans le ſang, qu'il rompt en parcelles, & les diſtribuë aux Communians avec ſes doigts qu'ils ſuccent, au lieu qu'on l'adminiſtre aux Grecs dans une cuilliere.

CHAPITRE VIII.

Du Sacrifice de la Meſſe des Armeniens Schiſmatiques.

LEs Armeniens Schiſmatiques ſacrifient du pain azime, aſſés epais, de figure ronde, de la grandeur d'un ecu,

marqué d'un ſeul coté de diverſes repreſentations, comme d'un calice duquel ſort le corps de Jeſus-Chriſt, avec des Caracteres Armeniens à coté; d'un Crucifix, aiant à droite un calice ſurmonté d'une hoſtie, & une lance à gauche; ou bien d'une grande Croix, accompagnée de quatre petites.

Le Calice duquel ils ſe ſervent, eſt fort haut & profond, & la patene grande preſque comme une aſſiete, ſur laquelle on expoſe le pain, que l'on recouvre ſeulement d'un voile orné de Croix, ou de tetes de Cherubins, ſans ſe ſervir de pale.

L'on reçoit les Pains de Propoſition pour le ſacrifice dans un grand baſſin d'argent; & aprés que le Celebrant en a choiſi un, on benit les autres, que l'on diſtribuë au peuple aprés la Meſſe.

La premiere Ceremonie qu'ils obſervent dans le Sacrifice, eſt de montrer le Livre des Evangiles au peuple, avec lequel on lui donne la benediction; & cependant, le Diacre encenſe l'Autel & le Celebrant.

Enſuite on porte ce Livre en Proceſſion, avec les cierges alumés & l'encens, au ſon des timbres & des cimbales, qui ſont de petits couvercles de metail fin, qu'ils frapent l'un contre l'autre, & rendent

dent un ſon clair & penetrant.

Aprés la Proceſſion du Livre, l'on en fait une autre, avant la conſecration, pour les eſpeces du pain & du vin, que le Celebrant porte autour de l'Egliſe en grande ceremonie, pendant que le peuple eſt proſterné dans un profond reſpect.

L'on encenſe au moment de la conſecration, & le Celebrant fait pluſieurs ſignes de Croix, aprés leſquels il s'incline; & en reſpirant ſur le pain & le Calice, ſans toucher à l'un ni à l'autre, prononce les paroles ſacramentales decrites au cinquiéme Chapitre.

Le peuple eſt averti de ce miſtere, qu'il ne voit point, par deux coups de timbres; le premier, pour la conſecration du pain; le ſecond pour celle du vin, leſquelles etant faites, l'on tire le rideau pour l'elevation du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, que le Celebrant montre pardeſſus ſa tete aux aſſiſtans, qui ſont à genoux, & prient Dieu avec beaucoup de ferveur.

Avant la Communion, l'Officiant donne le baiſer de paix au Diacre, qui le communique au Clergé, & le peuple s'embraſſe mutuellement.

Pour communier, il trempe l'hoſtie dans le Sang, & la tient quelque tems au-deſſus du Calice pour la faire voir au

peuple une ſeconde fois, pendant qu'il dit l'Oraiſon de la Communion, aprés laquelle il avale le Corps de Jeſus-Chriſt.

Il obſerve la meme ceremonie ſur le Calice, à laquelle tout le peuple eſt attentif, & marque par ſon reſpect etre perſuadé de la verité de ce miſtere adorable.

Si c'eſt un jour de fete ſolemnelle, l'on fait avancer les Communians, ſinon la Meſſe finit par la benediction, & le baiſer du Livre des Evangiles, que le Celebrant preſente au peuple, & par la diſtribution du pain benit.

L'uſage du Sacrifice de la Meſſe, n'eſt pas ſi frequent chés les Armeniens, que dans l'Egliſe Romaine; ils ne celebrent que le Jeudi, le Dimanche, & les Fetes ſolemnelles, & jamais les jours de jeune, ni le Vendredi, pas meme durant le Careme, & les Pretres ne diſent la Meſſe qu'à leur tour; de ſorte qu'ils ſont quelquefois long-tems ſans celebrer, ſi le nombre eſt grand dans l'Egliſe qu'ils deſſervent.

CHA-

CHAPITRE IX.

De la Hierarchie de l'Egliſe Armenienne Schiſmatique.

L'Egliſe Armenienne n'avoit anciennement qu'un ſeul Chef, qu'elle nommoit *Seigneur Spirituel*, qui etoit auſſi tres-puiſſant pour le temporel, & faiſoit ſa reſidence actuelle & continuelle au Monaſtere *d'Ecſmiazim*; mais depuis que les guerres entre les Perſiens, & les Otomans, ont obligé ce Patriarche de transferer quelquefois ſon Siege à *Cis*, dans l'Armenie Mineure ou Caramanie; l'Archeveque de cette Ville a uſurpé auſſi la Qualité Patriarchale, qu'il a peu à peu etablie, & affermie; de ſorte que l'on conte preſentement deux Patriarches univerſels dans l'Egliſe Schiſmatique d'Armenie; l'un à *Irivan*, ou *Arard*, qui eſt la Ville la plus voiſine *d'Ecſmiazim*; & l'autre, à *Cis* en Caramanie; neanmoins, celui *d'Irivan* a retenu la ſuperiorité & l'autorité ſur tout le Peuple Armenien, avec

avec le titre de *Seigneur Spirituel* ; en effet , c'eſt un des plus grands Prelats du monde, & le plus pauvre.

Le Patriarche d'Irivan a deux cens Archeveques & Eveques de ſa dependance , & à ſa nomination , la plupart deſquels n'ont que le titre ſans Egliſe ; & celui de Cis n'en a que cinquante , ou environ, entre leſquels ſont ceux de Jeruſalem & d'Alep.

L'Archeveque de Conſtantinople, qui etoit de la nomination du Patriarche d'Irivan , voulant imiter l'Egliſe Grecque , & ſuivre l'exemple de l'Empereur Conſtantin , qui fit un Patriarche d'un Archeveque , s'eſt ſervi de l'autorité des Empereurs Otomans , deſquels il s'eſt fait nommer auſſi Patriarche ; & ſon election depend à preſent de la Porte : mais il n'a pas augmenté ſon autorité, qui ne s'etend que dans ſon Archeveché , c'eſt à dire en Anatolie , juſqu'à Toccat , & en Romelie au Danube , & n'eſt reconnu d'aucuns Prelats ; & comme la Porte , en lui conferant la Qualité Patriarchale , ne peut pas lui conferer l'autorité de S. Pierre , il n'eſt ſouvent point ſacré , & eſt obligé de ſe ſervir du miniſtere de quelque Prelat paſſager , auquel il donne de l'argent , pour faire

faire ſes fonctions de l'huile ſacré, & les Ordres.

L'Election des Patriarches d'Irivan & de Cis, ſe fait par leurs Clergés, qui tachent d'elever le plus digne, & habile d'entr'eux; ce qui ne ſe fait pourtant pas ſans brigue, par la pure inſpiration du Saint Eſprit.

Ces deux Patriarches ſont tres-pauvres, & ne ſubſiſtent purement que de la diſtribution des Saintes Huiles, qu'ils envoient par un Eveque dans toutes les Egliſes de leur dependance, deſquelles ils retirent quelque retribution.

Celui de Conſtantinople, outre l'huile ſacré, retire par l'autorité de la Porte quelques petites decimes, qu'il a impoſées ſur ſes Egliſes, qui le rendent un peu moins malheureux: Mais quoi qu'il en ſoit, la Qualité Patriarchale, & la Prelature, ſont fort des-honorées & avilies dans l'Egliſe d'Armenie, laquelle depuis ſon eſclavage, a perdu ſon eclat, & ſa ſplendeur, & eſt enſevelie dans une ignorance terrible.

Elle ne laiſſe pas d'avoir des Docteurs, qu'elle nomme *Vartabiets*: & comme generalement, les Miniſtres de l'Egliſe, & le Peuple ſont egalement ignorans, ceux qui ont aſſés de genie, & de memoire pour

pour apprendre parfaitement à lire & ecrire la langue litterale, afin de puiſer l'epouvantable Doctrine Heretique, de Dioſcore, Barſuma, Orodne & Atenati, Fauteurs d'Eutiches, acquierent le titre de *Vartabiets*, dont la marque eſt un Baton Paſtoral, qui les rend plus reſpectables que les Prelats; leur donne une autorité preſque egale à la Patriarchale, de decider ſur toutes ſortes de matieres de Religion, & des Loix Eccleſiaſtiques, & de precher aſſis, ce qui n'eſt point permis aux Prelats, leſquels ne ſont point Vartabiets, c'eſt à dire, raconteurs d'hiſtoires, vraies ou fauſſes, de paraboles, de fables; & des reveries inſipides de leurs faux Docteurs, dont ils compoſent des Sermons ſans raiſons ni rimes, que ces pauvres peuples ecoutent comme des Oracles, & la parole de Dieu, & paient tres-bien.

La qualité de Vartabiet ſe prend à l'inſtar d'un Ordre ſacré; elle ne s'accordoit autrefois, qu'à ce titre imaginaire; mais puiſque les meilleures coutumes s'alterent, les moindres ſe corrompent aiſement: on prend preſentement ce grade pour de l'argent, & il ſuffit d'etre inſtalé par un ancien Vartabiet, & acredité pour avoir la vogue, comme ſi le merite

te de l'un paſſoit dans la perſonne de l'autre.

Les Dignités de l'Egliſe Armenienne, & celle meme de Vartabiet, ne peuvent etre remplies que par des Religieux de l'Ordre de ſaint Baſile ; ainſi les Patriarches, Prelats, & Vartabiets ſont vetus ; & vivent comme les Caloiers Grecs, à la reſerve qu'ils ne font point de vœux.

Les Pretres ſeculiers peuvent etre mariés, mais il faut qu'ils le ſoient avant que d'entrer dans les Ordres, & qu'ils epouſent une Vierge, aprés la mort de laquelle ils ne peuvent pas ſe remarier : ils ſont vetus de noir & portent un Turban bigaré de blanc & de bleu ; mettent en officiant une chauſſe ou chaperon de camelot noir ſur l'epaule ; s'abſtiennent du devoir conjugal la veille qu'ils doivent celebrer, & afin d'eviter la tentation, le ſcandale & meme le ſoupçon, ils ſont obligés de paſſer la nuit dans l'Egliſe.

Ces Pretres ſeculiers vivent ſimplement de l'Autel, & de leur induſtrie s'ils ſavent travailler ; ils ſont diſtribués dans les Paroiſſes, & ont chacun leur quartier où ils font les fonctions eccleſiaſtiques & enſeignent les enfans ; ce qui n'etant

n'etant pas quelquefois ſuffiſant pour les faire ſubſiſter, les habitans des Paroiſſes y ſuppléent par leurs aumones, ou bien ils travaillent pour vivre, & ſoutenir leurs familles ; ce qui eſt tres-indecent, les diſſipe beaucoup, & les empeche de donner tous leurs ſoins en veritables Paſteurs à la garde de leurs ouailles.

CHAPITRE X.

Des Religieux Armeniens.

LA vie monaſtique n'eſt pas en moindre reputation parmi les Armeniens, que chés les Grecs, puis qu'elle ſert de grade pour arriver aux dignités eccleſiaſtiques ; la maniere de vivre n'eſt pas moins auſtere, mais le reſte de la diſcipline n'eſt pas ſi regulier : car ceux qui l'embraſſent ne s'y engagent point par des vœux, & ils ſe contentent de porter l'habit de ſaint Baſile, & d'en ſuivre la regle, qu'ils obſervent encore plus regulierement dans leurs maiſons que les Caloiers, ne faiſant qu'un repas de poiſ-

ſon

ſon aux jours ordinaires, ne mangeant que des herbes & legumes lors qu'ils jeunent, & ne beuvant jamais de vin : ils ne font l'Office que les Samedis, Dimanches & les veilles & jours des Fetes commandées par l'Egliſe, etant obligés de travailler pour vivre ; & ils s'aſſemblent ſeulement le matin à midi & au ſoir pour reciter quelques Prieres en commun, & emploient le reſte du tems aux œuvres manuelles.

Il y a quantité de Monaſteres d'hommes & de filles dans l'Armenie, mais le plus grand nombre eſt ſur le territoire d'Irivan, où l'on en conte vingt-trois, entre leſquels il n'y a que ceux *d'Echſmiaſim* & *Bichiny* qui aient de la reputation, quoique le dernier n'aille point de pair avec l'autre, lequel eſt le Sanctuaire & le centre de la Religion Armenienne, & la regle de toutes les autres Egliſes pour la doctrine & la diſcipline ; ainſi il ſuffiroit d'introduire les dogmes Catholiques dans ce Monaſtere, afin de reünir l'Egliſe Armenienne à la Romaine, & c'eſt dans cette veue que les PP. Jeſuites ont tres-prudemment etabli une Miſſion à Irivan.

Ecſmiazim qui ſignifie en langue litterale *la decente du Fils unique engendré*, eſt

eſt le plus ancien de tous les Monaſteres Armeniens, & etabli dez l'introduction de la Religion Chretienne en Armenie.

Son batiment eſt maſſif de pierre de taille, & il conſiſte en un grand Cloître quarré, rempli de celules pour quatre-vingt Religieux, au milieu duquel il y a une grande Egliſe tres-obſcure, avec un Dome & des voutes fort elevées, ſoutenues par des pilaſtres & des pilliers aſſez materiels, de ſoixante-douze piéds de haut.

Le dedans de cette Egliſe eſt uni & ſimple, ſans ſculpture ni peinture, & les Chapelles ſont orientées: les trois du fond ſervent une de Grand Autel, & les deux autres de Sacriſtie & de Treſor, où l'on conſerve les liberalités des Papes, qui envoioient aux Patriarches, tant qu'ils ont eté unis & ſoumis à la Chaire de ſaint Pierre, de riches preſens, lampes, chandeliers, encenſoirs, Croix, Calices & Chaſſes d'argent & d'or, avec de beaux paremens pour orner leurs Egliſes & leurs Autels; que l'on montre aux voiageurs par curioſité, auſſi-bien que l'endroit où Jeſus-Chriſt s'apparut à ſaint Gregoire & le couvrit d'une grande lumiere, dont la circonference marquoit

quoit la grandeur du Temple qu'il vouloit lui etre elevé, qui a tiré ſon nom de cette apparition ; & le centre eſt au milieu de cette Egliſe, marqué par une pierre de taille de cinq pieds cubes, laquelle etoit autrefois de marbre, que Chahabas fit enlever ; & les Armeniens ont elevé au-deſſus un petit dome ſoutenu de quatre pilliers, & ont orné ce monument qu'ils reverent & viſitent comme un Sanctuaire.

Ce gros vaiſſeau etoit accompagné de deux tours quarrées pour les cloches, dont l'une eſt abatuë, & il y a dans l'autre ſix cloches aſſés groſſes, peſant un millier & douze cent.

L'on voit aux deux cotés de ce Monaſtere deux Egliſes à demi-ruinées, eloignées l'une de ſept cent pas, & l'autre de deux mille, dediées à ſaintes Caïene & Repſime Vierges Romaines, leſquelles fuïans la perſecution de leurs Empereurs, furent martiriſées & enterrées dans ces deux endroits où ſont leurs catacombes, & où l'on ne fait aucun ſervice.

Le Monaſtere de Bichni eſt un autre gros batiment ancien, de huit cens ans, conſtruit ſur le modele d'Eciniazim, mais beaucoup plus grand, enfermé dans de

de hautes murailles de pierre flanquées de quantité de groſſes tours, comme une fortereſſe, dont les dehors ſont remplis de ruines qui marquent que cette maiſon a eté batie au milieu des debris d'une des plus fortes Villes de la haute Armenie.

Ces deux Monaſteres ſont les demeures ordinaires des plus fameux Vartabiets, & les ſeuls où l'on fait exactement l'Office d'une maniere tres-edifiante; & ils ſervent de Colleges & de Seminaires de la diſcipline eccleſiaſtique & de la Predication, d'où les Religieux ne ſortent point qu'ils ne ſoient capables de precher à l'Armenienne & approuvés du Patriarche, lequel ne donne point ſon approbation ſans argent, qui leur ſert à en ramaſſer d'autre pour s'elever aux Dignités eccleſiaſtiques.

CHA-

CHAPITRE XI.

ET DERNIER.

De la querelle du Patriarche d'Irivan contre les autres.

L'Egliſe Armenienne n'eſt pas plus tranquille en elle-meme que la Grecque, & ſes Patriarches ont entr'eux une groſſe querelle pour le Mironé, ou huile ſacré.

Comme la diſtribution de cet huile fait leur principale richeſſe, chacun ſoutient ſon droit.

Le Patriarche d'Irivan en qualité d'Univerſel, pretend que ceux de l'Empire Otoman doivent le prendre de lui pour le diſtribuer dans le païs de leur dependance, à moins que ce ne ſoit en tems de guerre que les paſſages ſont bouchés, & la communication defenduë; & les autres au contraire ſoutiennent qu'ils peuvent le faire, ou que du moins ils ont la liberté de le tirer de telle Egliſe qu'il leur plaira.

Jacques Patriarche partit exprés d'Ecſmiazin

miazim en l'année 1666. & vint à la Porte pour faire decider cette queſtion par les Miniſtres Otomans, au lieu d'aſſembler les Peres de l'Egliſe Armenienne.

Il eſt vrai que le Patriarche de Conſtantinople n'auroit pas eu tant de ſoumiſſion pour les Decrets d'un Concile, qu'il en eut pour le *Hatcherif*, ou ordre ſouverain de l'Empereur Otoman, qu'obtint celui d'Eſtiniazim contre lui, aprés une reſidance de pluſieurs années & à force de preſens, pour leſquels il empruſita quatre-vingt mille piaſtres du grand Doannier, ſous le cautionnement des Armeniens de Julfa, qui ont eté contraints de paier cette ſomme pour leur Patriarche, lequel n'etoit pas encore de retour dans ſon Monaſtere, qu'il intervint un autre ordre qui annulla le ſien; ainſi cette querelle demeura indeciſe, & fait un petit Schiſme dans l'Egliſe Armenienne.

Fin du ſecond Livre.

ETAT

ETAT DE LA NATION, ET DE L'EGLISE MARONITE.

LIVRE TROISIE'ME.

CHAPITRE I.

De l'origine des Druſes deſquels decendent les Maronites.

SUltan Aladin, Empereur des Saraſins & d'Egipte, aiant conquis les Roiaumes de Sirie, Paleſtine, & de Jeruſalem, pillé & ſacagé toute la Terre-ſainte; les reſtes des Chretiens, qui echaperent la

fureur de cet ennemi juré du Chriſtianiſme, paſſerent le Jourdain, & ſe retirerent dans l'Arabie deſerte, où ſe trouvant ſans habitation, & ſans vivres, la neceſſité les contraignit de ſuivre l'exemple des Arabes, qui leur donnerent le nom de Druſes, tiré de celui de leur contrée, pour les diſtinguer.

Cette etimologie eſt plus naturelle, que celle que l'on tire du nom d'une famille Françoiſe appelée Dreux, qui avoit ſuivi Baudouïn & Godefroi de Bouillon à la conquete de la Terre-ſainte, quoique l'Emir Feccred-din le dernier & le plus celebre Prince de ces Druſes, ſe dit decendu de ces deux Rois illuſtres, pour s'attribuer l'honneur d'une nobleſſe ancienne; etant plus vrai-ſemblable, que les Druſes aient pris le nom de leur habitation, que de lui avoir donné le leur.

Ces Chretiens fugitifs, batus d'une furieuſe tempete, n'aiant donc point d'autre reſource que leur ſavoir faire, furent obligés d'avoir commerce avec les Arabes: & comme la neceſſité eſt la mere de l'induſtrie, auſſi-bien que de tous les vices, & que la ſocieté des mechans gate les meilleures mœurs; le brigandage, qui etoit le ſeul moien qu'ils avoient pour vivre, les jetta dans le libertinage; duquel

duquel etant tombés dans l'inobſervance des ceremonies Chretiennes, ils perdirent inſenſiblement le culte & les ſentimens du Chriſtianiſme, & banirent Jeſus-Chriſt de leur cœur, dans lequel il n'eſt reſté qu'une idée fort eloignée de la Religion de leurs ancetres, qui leur fait dire confuſement, que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, qu'il a eté engendré d'une Vierge, & mis à mort par les Juifs ; que les bonnes actions ſeront recompenſées des delices du Paradis, & les mechantes chatiées des peines de l'Enfer.

Ils deteſtent l'uſure, & pouſſent leur ſuperſtition ſi loin ſur cet article, qu'ils ne reçoivent point d'argent ſans le laver, de crainte qu'il ne ſoit taché de ce peché : Croïent que les Juifs & les Turcs ſont damnés egalement, & le reſte de leurs ſentimens eſt conforme à la nature, ou un ecoulement du Mahometiſme.

Ils ne ſont point batiſés ni circoncis, ont plus de panchant à la Religion Chretienne qu'à toute autre, aiment les François, & recevroient volontiers leur foi & leur domination pour ſecouer le joug des Turcs & des Arabes, qu'ils haïſſent egalement & mortellement, & ſont preſque toujours en guerre avec eux.

Les Druſes aprés avoir etendu leurs

habitations le long du Jourdain, ſe repandirent inſenſiblement dans la Phenicie & Sirophenicie, occuperent les Villes d'Acre, Sour, Seide, & Barut, les montagnes du Liban & de l'Anti-liban; & tout l'Entre-Tripoli de Sirie & de Damas, & s'etablirent une domination conſiderable; laquelle devint ſi puiſſante par la valeur de leurs derniers Emirs, qu'aiant donné de la jalouſie aux Empereurs Otomans, les Sultans Acmet & Amurat IV. qui apprehendoient avec juſtice que Feccred-din n'uſurpat les Roiaumes de Paleſtine & de Sirie, & peut-etre toute l'Aſie mineure, ne crurent pas ſa deſtruction indigne de leurs ſoins.

CHAPITRE II.

De l'etimologie du nom des Maronites.

IL y a entre Tripoli & Damas une riviere nommée *Hali* par les Arabes, ſur le bord de laquelle habitoit un ſaint Hermite appelé *Maron*; lequel trouvant dans les Druſes de ſon voiſinage une grande diſpoſition à retourner à la Religion de leurs Ancetres, que leurs peres avoient

avoient oubliée ; il les inſtruiſit & retablit le culte Chretien parmi ceux de l'Entre-Tripoli & Damas, & du Mont Liban ; leſquels en reconnoiſſance de ce bien-fait ſalutaire prirent ſon nom, & s'appelerent *Maronites*, pour ſe diſtinguer des autres Druſes. Quelques-uns diſent que le nom des Maronites, vient de l'Hereſiarque Maron, qui vivoit dans le ſixiéme ſiecle ; mais cette origine leur paroit ſi odieuſe, & injurieuſe, qu'ils la rejettent, & font ce qu'ils peuvent pour la detruire, & prouver par une vie exemplaire, qu'ils ont plutot eté regenerés à la Religion Chretienne par un ſaint Homme, que par un Heretique.

Ils ont eté depuis ce tems-là ſi bien cultivés par les Miſſionnaires François qu'ils ſont à preſent les meilleurs Catoliques de l'Orient, ſoumis au Pape, pleins de veneration & d'amour pour le Roy de France, & vivent dans une ſi grande regularité, que l'on peut les propoſer aux Chretiens comme un modele admirable de vertu, & de pieté exemplaire.

Mais comme la connoiſſance parfaite de leur etat preſent depend en quelque façon de l'hiſtoire de l'Emir Feccred-din dernier Prince des Druſes ; il eſt à propos d'en faire une petite relation, pleine d'evenemens curieux, agreables & divertiſſans;

tiſſans ; laquelle ſervira de memoire aux Hiſtoires des Empereurs Otomans, Acmet I. & Amurath IV. auſquels ce brave, & genereux Prince etoit devenu redoutable, auſſi-bien qu'aux Arabes qu'il avoit rendu ſes tributaires.

CHAPITRE III.

De la puiſſance de l'Emir Feccred-din.

CE Prince, que les Arabes appeloient ſimplement *Eben Maan* fils de Maan, prit le nom de *Feccred-din*, qui ſignifie *flambeau ou lumiere de la Foi.*

Il etoit d'une moienne taille, bien proportionnée, le viſage bazané & vermeil, le poil noir, le nés aquilain, l'œil perçant, l'eſprit ſubtil, la phiſionomie belle, fier, brave & tres-ambitieux.

Aiant perdu ſon pere à ſept ans, ſes Adminiſtrateurs, ſuivant ſes inclinations & les leurs, l'eleverent dans des ſentimens de grandeur & d'independance, & lui firent ſuccer avec le lait l'amour de la liberté & de la ſouveraineté, & une haine mortelle pour les Turcs & les Arabes, qui lui fit former dés ſes plus tendres

dres années le deſſein de recouvrer ſes Etats, d'aſſujettir les Arabes, & de ſecouer le joug des Empereurs Otomans.

C'eſt pourquoi auſſitot qu'il fut en age de faire la guerre, il la declara aux Arabes de la campagne, les mit à contribution, & tint toujours une armée conſiderable ſur pied juſqu'à ſa mort; laquelle le rendoit redoutable & lui ſervoit de pretexte à tirer de gros tributs des petits Emirs voiſins, & des peuples de Sirie & de Paleſtine, pour les exempter de ſes incurſions, & les garantir de celles des Arabes.

Il avoit choiſi la Ville de Seide pour ſon habitation, à cauſe de la beauté de ſa ſituation ſur le panchant d'une coline couverte d'arbres fruitiers, de vignobles, & remplie de toutes ſortes de gibiers; fait retablir l'ancien Chateau, qui commande la Ville, & conſtruire un nouveau au bord de la mer, dans une petite Iſle ſeparée de la ville, à laquelle on communique par un pont, pour defendre le port, qu'il fit netoier, & faire un grand quai avec une tablette de pierre, & en donna l'entrée aux vaiſſeaux Chretiens, Marchands, & aux Corſaires du grand Duc de Toſcane, avec lequel il lia une correſpondance ſecrete, qui fut le levain de la jalouſie des Turcs, & de ſa perte.

Les environs de Seide forment une petite campagne tres-abondante, & bordée de hautes montagnes, entre leſquelles le Liban s'eleve au-deſſus des autres.

Il y a dans Seide trois Egliſes Catoliques deſſervies par les Jeſuites, Capucins, & les Cordeliers de Hieruſalem, ſous la protection d'un Conſul François, avec une trentaine de Marchands, leſquels habitent un grand Kam en forme de Republique, bati de pierres de taille; & gardé par des Janiſſaires, & font un negoce aſſés conſiderable de ſoie, poils de chameau & de chevre, cotons filés & en laine, ſafranon, cendres & autres marchandiſes; mais le port s'etant rempli par la negligence des Turcs, les vaiſſeaux & autres batimens un peu grands, ſont obligés de mouiller à la rade qui eſt tres-mauvaiſe.

L'on voit à trois cens pas de la Ville de Seide le tombeau de Zabulon, l'un des douze Enfans d'Iſraël; & ſur une petite montagne du meme coté, une petite Chapelle auprés du Cimetiere des Francs, batie ſur l'endroit où Notre-Seigneur delivra la fille de la Cananée de la poſſeſſion du demon.

L'Emir Feccred-din outre le caſuel des contributions des Arabes, & des Emirs

Emirs voiſins, retiroit de ſes revenus particuliers, & du tribut de ſes ſujets plus de deux millions d'or par an ; les Maronites lui paioient un droit de taille capitale de quatre ecus par tete, lequel commençoit dés quatorze ans par deux livres de notre monoie, & augmentoit d'une par an juſqu'au nombre de douze, ou de quatre ecus, auſquels ce caratche eſt fixé, neuf ecus par an du couple de beufs de labourage, & un medin, piece de dix-huit deniers, par tetes de moutons, & de chevres, & pieds d'arbres fruitiers, muriers blancs, & ſouches de vignes ; dont ils etoient obligés de lui donner des declarations juſtes tous les ans, qu'il faiſoit enregiſtrer, & connoiſſoit tous les Chefs de famille.

CHAPITRE IV.

De la premiere guerre des Turcs à l'Emir Feccred-din & de ſon voiage en Italie.

LA puiſſance de Feccred-din etoit devenuë ſi redoutable à ſes voiſins, que ne ſe voiant pas en etat de lui reſiſter,

ſter, ils eurent recours à l'Empereur Acmet, auquel ils en inſpirerent de la jalouſie, & firent connoitre l'importance d'arreter le cours de cette grandeur, qui les menaçoit d'une invaſion prochaine.

Ce Sultan excité par les Emirs, & par ſon propre interet, ordonna au Pacha de Damas de ramaſſer des troupes, pour faire la guerre à Feccred-din, & former le ſiege de Seide par terre, pendant que ſon armée navale l'attaqueroit par mer.

Quoique Feccred-din fut puiſſant, il ne l'etoit pas aſſés pour reſiſter à deux Armées, devant leſquelles il ne voulut pourtant pas flechir perſonnellement; c'eſt pourquoi il reſolut de ne point attendre le choc, & de remettre ſes Etats au Prince Ali ſon fils ainé, pour ſe retirer en Chretienté.

Il ramaſſa donc tout ce qu'il avoit de plus precieux, quantité de pierreries, quatorze mille livres d'or en lingots, beaucoup de riches meubles, & s'embarqua avec ſes autres enfans, & ſoixante & dix domeſtiques ſur un vaiſſeau François, aprés avoir conſeillé au Prince Ali de diſſimuler & de faire une ſoumiſſion apparente à la puiſſance Otomane, lors qu'elle paroitroit, afin de conſerver ſes Etats.

Feccred-

Feccred-din prit la route d'Italie, & aborda à Ligourne, où il fut tres-bien reçu par Come de Medicis Grand Duc de Toſcane, à cauſe de la retraite favorable que cet Emir avoit donnée dans le Port de Seide à ſes vaiſſeaux, qui faiſoient le cours ſur les Turcs.

Pendant que Feccred-din etoit ſur mer, les armées Otomanes ſe preſenterent au mois de Juillet 1612 devant Seide, compoſées de quarante mille hommes & de quatre-vingt galeres.

Ali avoit une tres-bonne garniſon dans ſes Chateaux & dans la Ville, avec des munitions de guerre & de bouche ſuffiſantes pour faire une longue & vigoureuſe reſiſtance; mais comme cette precaution ne l'auroit pas garanti de l'orage, & que la rebellion l'auroit mis hors d'etat d'eſperer le pardon, il n'attendit pas qu'on l'attaquat & alla au-devant de ſes ennemis, faiſant offrir au Capoudan Pacha, Admiral Turc, un tribut annuel de ſoixante-mille ecus, moiennant lequel il fut confirmé dans tous les Etats de ſon pere, deſquels il preta ſerment de fidelité, foi & hommage à l'Empereur Otoman, entre les mains des Generaux de ſes armées qu'il traita magnifiquement, leur fit de riches preſens; & ils ſe retirerent tres-ſatisfaits de la ſoumiſſion apparente de ce

Prince des Druſes, lequel ſe trouva auſſi tres-bien du conſeil de ſon pere.

Il ſembloit que l'Emir Feccred-din eut quitté la Sirie pour jamais ; cependant il ne demeura que cinq années en Italie, durant leſquelles les preſens conſiderables qu'il fit au Prince & à la Princeſſe, & la depenſe de ſa maiſon aiant conſommé une grande partie des richeſſes qu'il avoit portées, il reſolut de repaſſer en Sirie, craignant de devenir à charge à ce Prince, & de n'avoir pas de quoi faire les frais de ſon voiage : il eut pu en demander à ſon fils, mais etant perſuadé que ſon retour ne lui plairoit pas, il en cacha ſoigneuſement le deſſein qu'il ne declara qu'au Grand Duc, avec lequel il prit des meſures pour executer le grand projet de ſouveraineté qu'il avoit en tete depuis tres-long-tems, dans lequel il lui promit de l'aſſiſter d'hommes & de munitions de guerre, & il partit precipitamment ſur un autre vaiſſeau François qui alloit à Seide en l'année 1618.

CHA-

CHAPITRE V.

Du retour de l'Emir Feccred-din en Sirie, & de ſes entrepiſes.

LE retour ſubit & ineſperé du Prince Feccred-din en Sirie ſurprit beaucoup Ali, qui ne laiſſa pas de diſſimuler & de recevoir ſon pere avec de grandes demonſtrations de joie: ce n'eſt pas qu'il ne fut effectivement ravi de le revoir, parcequ'il l'aimoit tendrement, mais comme l'independance flate, & qu'il ſe ſentoit obligé de remettre le Gouvernement à celui duquel il le tenoit, il apprehendoit qu'il ne le prit au mot, & qu'il ne fut venu pour rentrer dans ſes Etats.

Ce n'etoit pourtant pas le deſſein de l'Emir, lequel prevoiant le deſordre que ſon retour precipité pourroit cauſer dans l'eſprit de ſon fils, prevint l'offre du Gouvernement qu'il avoit medité de lui faire; lui declara qu'il le reconnoiſſoit pour ſon Superieur, & que le deſſein de ſon retour n'etoit qu'afin de travailler à l'agrandiſſement de ſa puiſſance, & de le rendre independant de la Porte; & il ſe contenta du

du commandement des troupes, avec leſquelles il etoit certain de recouvrer ſon ancienne autorité, & de la porter meme à la Souveraineté.

En effet il recommença la guerre contre les Arabes du Jourdain, ſur leſquels il conquit tout le pays qui eſt entre Caiphas & Antioche, avec pluſieurs bonnes forteresſes, dont la poſſeſſion le rendit beaucoup plus puiſſant & redoutable qu'il n'etoit auparavant, & le fit ſonger ſerieuſement à ſe preparer à l'execution de ſon grand projet, qu'il cacha juſqu'en 1632.

Il fit batir quantité de magaſins à Seide & à Barut, qu'il remplit de toutes ſortes d'armes & de munitions de guerre tirées ſecretement de France & d'Italie par les vaiſſeaux qui alloient à Seide ſous pretexte de negoce, chargez de canons, mouſquets, poudres & boulets, deſquels il fit une proviſion extraordinaire durant douze ou quinze années, & ramaſſa un grand nombre de troupes, dont il cacha la meilleure partie dans le mont Liban & dans les Chateaux de Seide, Tripoli & Barut, ne laiſſant qu'une petite armée en campagne contre les Arabes, afin de ne point reveiller la jalouſie des Turcs, leſquels ne s'apperçurent point de ces grands preparatifs, & auroient vu eclater & reüſſir en meme tems cette entrepriſe tres-bien con-

concertée, ſi les troupes du Grand Duc, qu'il attendoit pour lever le maſque, fuſſent arrivées dans le terme qu'il avoit promis; mais il fut trahi par ceux qu'il croioit le plus dans ſes interets, leſquels donnerent avis de ſon deſſein à Sultan Amurat IV.

CHAPITRE VI.

Des preparatifs de la Porte contre l'Emir Feccred-din, & de ce qui s'enſuivit juſqu'à la mort de ce Prince.

SUltan Amurat averti ſecretement par les creatures de l'Emir Feccred-din de ſes preparatifs, & des raiſons qui retardoient l'execution de ſon deſſein, ſe mit en devoir de le prevenir & de le ſurprendre, ecrivant une lettre circulaire à tous les Gouverneurs de Paleſtine & de Sirie, & à l'Emir meme, d'aſſembler leurs troupes pour une grande entrepriſe, qu'il ne deſigna point, & faiſant preparer une flotte conſiderable en diligence, qu'il envoia ſecretement à Tripoli de Sirie.

L'arrivée de cette flotte en Sirie, fit connoitre à l'Emir que ſon deſſein etoit even-

eventé, & que tout ce grand appareil de terre & de mer etoit contre lui : il balança quelque tems ſa rebellion ; mais ne ſe ſentant pas aſſez fort ſans le ſecours etranger que les guerres Chretiennes retardoient, il crut qu'il pourroit detourner l'orage, comme avoit fait ſon fils, par une ſoumiſſion feinte, dans laquelle il auroit peut-etre reüſſi auſſi heureuſement que lui, ſi la meſure de la crainte & de l'indignation des Turcs n'eut pas eté comblée.

Il envoia un de ſes principaux Officiers traiter avec le Capoudan Pacha, pour le renouvellement de la capitulation faite avec ſon fils du regne du Sultan Acmet, & lui offrir le paiement des arrerages du Tribut, & une nouvelle preſtation de foi & hommage, accompagnée de preſens pour le dedommagement des frais de la guerre & des Officiers de la Porte.

Le Capoudan Pacha qui n'ignoroit pas les forces de l'Emir, trouva plus à propos de diſſimuler comme lui, que d'attaquer ouvertement un homme duquel toutes les fortereſſes etoient bien gardées & munies, qui avoit trois mille hommes avec lui dans Seide & ſon fils dans les montagnes du Liban à la tete d'une bonne armée, laquelle donneroit beaucoup de peine aux aſſiegeans par terre, pendant que

que les canons des fortereſſes de la Mer & du Port en defendroient l'entrée à ſa flotte, ce qui rendoit le ſuccez de ſon entrepriſe fort douteux.

C'eſt pourquoi il ecouta & receut les propoſitions de cet Emir, lequel au lieu de ſe tranſporter à Tripoli de Sirie pour la ratification de la capitulation, ouvrit ſon Port à la flotte Otomane, durant que le Pacha de Damas ſe campa entre Seide & le mont Liban pour empecher la communication du pere avec le fils; lequel penetrant le deſſein des Turcs leur donna une bataille où il fut tué, & le Capoudan Pacha ſe rendit le maitre du Chateau de Seide, & obligea l'Emir de ſe retirer à Barut, dans lequel le Pacha de Damas l'aiant enfermé, il fut contraint de quitter cette autre fortereſſe pour chercher une retraite aſſurée dans les montagnes du Liban, de crainte qu'on ne l'arretat.

Le Gouverneur de Sirie ne jugea pas à propos de le pourſuivre dans ces montagnes inacceſſibles, deſquelles il ne connoiſſoit pas les defilez, où une poignée d'hommes peut arreter une armée nombreuſe; mais il lui fit inſinuer adroitement d'avoir recours à la clemence & à la bonté d'Amurat, qui lui pardonneroit & le retabliroit, au lieu qu'il etoit fugitif & rebelle.

Ce

Ce malheureux Emir abatu de ſa mauvaiſe fortune donna dans le piege de ce Pacha, & reſolut d'entreprendre le voiage de Conſtantinople avec ſes deux petits fils & les debris de ſa fortune, qu'il chargea ſur quatorze mulets & abandonna les montagnes du Liban, deſquelles le Turc ſe rendit le maitre, & obligea les Maronites de ſe ſoumettre à lui, aux memes conditions qu'ils obeïſſoient a l'Emir.

Sultan Amurat reçut ce Prince favorablement en aparence, & il ſembloit que ce bon traitement lui promit un peu de calme apres la tempete, laquelle recommença dans le tems que cet Emir infortuné croioit etre en repos & jouïr des bonnes graces de l'Empereur Otoman; lequel lors qu'il le careſſoit le plus, lui chercha une groſſe querelle ſous pretexte d'intelligence ſecrete pour revolter ſon pays de l'obeïſſance Otomane, le fit venir devant lui, & aprés lui avoir dit *que ce n'etoit point aux chats à faire la guerre aux lions*, le fit etrangler en ſa preſence le 14 Mars 1633, & expoſer ſa tete au bout d'une lance avec un ecriteau ſur le front, *Le crane de l'impie & rebelle Feccred-din*, que l'on promena par toute la Ville de Conſtantinople, & on l'envoia à Seide où elle fut plantée au-deſſus de la porte du Chateau.

Ou

On lui trouva une Croix d'or au col, & l'on dit qu'il ſe tourna du coté de l'Orient, & qu'il fit le ſigne de la Croix, au lieu de la profeſſion de foi Mahometane, ce qui obligea l'Empereur de detourner la tete & de dire, *qu'on ſe depeche d'etrangler ce pourceau.*

L'Emir Feccred-din avoit une inclination tres-particuliere pour la Nation Françoiſe, & etoit tellement attaché à Sa Majeſté Tres-Chretienne Louis XIII. qu'il accorda à ſon Conſul l'Egliſe de Nazaret, avec une ſomme fort conſiderable pour ſon retabliſſement, & donna la permiſſion d'en batir une à Seide dans le mont Liban & à ſaint Jean Diacre ancienne Ptolemaïde, où les Chevaliers de ſaint Jean de Jeruſalem s'etoient retirez & y avoient bati pluſieurs belles Egliſes & de grands Palais, que les Turcs ruinerent en s'en rendant les maitres, de ſorte qu'il n'y reſte plus que l'Egliſe de ſaint Jean, laquelle eſt aſſez entiere, auſſi-bien que le Monaſtere de ſaint Saba & le Palais du Grand Maitre. Le Port ſeroit tres-bon s'il n'etoit preſque rempli; il eſt defendu par un petit Chateau, mais la rade eſt admirable & tres-ſeure, ce qui fait qu'il y a pluſieurs Marchands & un Vice-Conſul François, & la plupatt des batimens qui vont à Seide, dont la plage

eſt

eſt tres-dangereuſe, ſe retirent à Acre à cauſe de la bonté du mouillage.

CHAPITRE VII.

De l'etat preſent de la nation Maronite.

LEs Maronites ſont repandus dans la Sirie, Sirophenicie, à Seide, Barut, Tripoli de Sirie, Damas, Alep & l'Iſle de Chipre; mais leur principale habitation eſt au mont Liban, autour duquel ils ont ſoixante gros Villages tres-peuplés, deſquels on peut tirer prés de vingt mille hommes de combat, qui compoſent une Republique, laquelle obeït à un Prince Catolique de ſa Nation appellé *Abonoufeld*, tributaire de la Porte, & qui ne laiſſe pas d'avoir toujours quelque different avec les Turcs, leſquels n'oſeroient l'attaquer dans cette montagne.

Le nombre general des Maronites eſt environ de ſoixante mille, leſquels ſont tres-unis entr'eux, & avec les Druſes, dont la differente Religion n'altere point l'ancienne liaiſon qu'ils conſervent, diſent-ils, pour ſe delivrer à la premiere occaſion de la domination des Infideles, deſquels ils ſecoueroient infailliblement le

le joug s'ils étoient ſoutenus par quelque puiſſance Chretienne, laquelle voulut entrer en Sirie; & ces deux Nations mettroient plus de cent mille hommes ſur pied, qui ſe ſacrifieroient volontiers pour leur liberté, & les Druſes retourneroient au Chriſtianiſme.

Il n'y a rien de plus aiſé ni de plus beau que cette conquete, qui entraineroit celle de la Paleſtine entiere, & du Roiaume de Jeruſalem dont la garde ſeroit tres-facile, quoiqu'ils ſoient environés de Turcs & d'Arabes en tres-grand nombre, en retabliſſant le Port de Rama, qui etoit autrefois une tres-grande Ville ſituée ſur le panchant d'une Coline, dans une grande plaine tres-agreable & fertile où il ſe fait un negoce aſſés conſiderable, lequel y a attiré pluſieurs Marchands François, qui font leur reſidence dans la maiſon des Peres Cordeliers, tres-bien batie & hors de l'inſulte des Arabes; celui de Jafa, où debarqua Godefroi de Bouillon en allant à la conquete de la Terre ſainte, & où l'on tient que le Prophete Jonas s'embarqua pour eviter d'aller à Ninive & que les Juifs embarquerent la Madelaine, ſon frere & ſa ſœur; ce Port eſt tres-grand & defendu d'un Chateau enfermé de tres-hautes murailles & gardé par trois groſſes Tours, où

où il y a preſentement une bonne garniſon turque ; & ceux de Tortoſe ou Chateau Pelerin, Caipha au pied du Mont-Carmel, Acre, Sour, anciennement appellée Tyr, Capitale de Phenicie, tres-renommée dans l'Hiſtoire pour avoir ſoutenu cinq années le Siege d'un Roi d'Aſſirie, où l'on voit encore de tres-beaux debris de murailles, rempars & grands Palais, auſſi-bien que Seide & Tripoli de Sirie.

Tous ces Ports ſont tres-bons, & capables s'ils etoient netoiés, retablis & fortifiés de donner retraite à une flotte conſiderable & de la garantir de l'armée navale otomane, laquelle n'en approcheroit aſſurement pas ; & elle tireroit ſa ſubſiſtance du pais qui eſt tres-abondant en grains, vins, beſtiaux, gibiers, huiles, ſoies, cotons, poil de chameau & de chevres, cendres à ſavon, ſafranon, toilleries, drogueries, & autres marchandiſes, & où il y a du bois, & toutes choſes neceſſaires pour la conſtruction des batimens ; les Druſes, & les Maronites eloigneroient les Turcs & les Arabes de leurs confins, que l'on mettroit à l'abri de leurs inſultes, en rebatiſſant les anciennes fortereſſes : ce qui ſe feroit ſans depenſe, & etabliroit une Monarchie nouvelle dans le milieu de l'Empire Otto-

Ottoman, qui ſubſiſteroit d'elle-meme, fleuriroit, & ſeroit en etat en peu de tems de faire revivre la reputation des anciens Rois de Sirie.

Les Maronites vivent de leur induſtrie, & de leur travail en cultivant leurs terres, qui leur rapportent abondamment les fruits deſquels je viens de parler, dont ils paient les memes droits au Pacha de Damas, qu'ils paioient à l'Emir Feccred-din; mais en echange les Turcs qui paſſent au mont-Liban en rendent un autre de dix ſols par tete d'homme, & d'animaux au Prince Abounoufeld.

Ces montagnes du Liban ſont trop celebres dans l'Ecriture ſainte, & chés les Auteurs prophanes anciens, & modernes, pour n'en pas faire une petite deſcription curieuſe & convenable au ſujet, etant la principale habitation des Maronites.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Des Montagnes du Liban, & Anti-Liban.

LE Liban eſt une des plus hautes montagnes qui ſoit ſous le ciel, ſituée entre Tripoli de Sirie, & Damas, au trente-cinquiéme degré, laquelle s'eleve au-deſſus de toutes les autres du voiſinage, eſt la plus etenduë, contenant ſoixante lieuës ou environ de circuit, & fut ſelon la tradition le premier etabliſſement des enfans de Cham aprés le deluge.

Liban en Arabe ſignifie *blanc*, *candide*; & cette montagne s'eſt appellée *Liban*, à cauſe que ſa croupe eſt toujours couverte, & blanche de neiges.

Anti-Liban oppoſé au Liban, eſt une autre montagne auſſi grande, & fertile, mais qui n'eſt pas ſi elevée.

Ces deux montagnes ſont egalement abondantes de tout ce qui eſt neceſſaire à la vie, & au commerce; & il ſort du fond de leurs rochers affreux des eaux, leſquelles forment des torrens, & de groſſes

groſſes rivieres ; & aprés avoir arroſé leurs terres, tombent dans une valée admirable, qui les ſepare, que l'on nomme *Siropheniciе*, laquelle s'etend de Tripoli de Sirie à Damas, & etoit anciennement entermée d'une muraille qui joignoit ces deux montagnes fameuſes ; & cette petite Province eſt ſi fertile qu'elle fait ſubſiſter les Villes voiſines.

Les forets de ciprés, ſapins, cedres, meuriers, oliviers, & autres arbres fruitiers, entremelées de campagnes cultivées, & de vignobles ſur des rochers, qui paroiſſent inacceſſibles, forment dans ces montagnes des beautés admirables, & inimitables, leſquelles attirerent dans ces deſerts affreux, ceux que le mepris de la vanité, & l'amour de la ſolitude chaſſoit du monde, qui taillerent de grands Monaſteres ſuſpendus dans ces roches vives, à la plupart deſquels on ne communique que par des echeles, & defricherent la terre des environs, pour vivre du travail de leurs mains en vaquant à la vie contemplative, de laquelle ils ne pouvoient etre detournez que par les ours, tigres, & leopars.

CHAPITRE IX.

Des Cedres du Liban, & de la Montagne des Leopars.

L'On tient par tradition que les cedres du Liban ſont auſſi anciens que le monde, & qu'ils furent plantez au moment de ſa creation.

Leur ſituation eſt à la troiſieme partie du Liban, dans une plaine de demie lieuë de circuit fertile, agreable, & entourée de montagnes; il n'y en a plus que vingt-deux ſur pied, au milieu deſquels Monſieur de Nointel Ambaſſadeur de France allant à Jeruſalem, fit celebrer la Meſſe, & chanter les prieres ordinaires pour Sa Majeſté Tres-Chretienne, auxquelles aſſiſterent le Patriarche, & les principaux des Maronites, avec le Conſul, & la Nation Françoiſe de Seide.

Ces arbres ſacrez ſont reſpectez par les Chretiens & les Infideles, à cauſe qu'il y a environ cent ans que les Arabes en aiant abatu deux, il ſe mit une ſi grande mortalité parmi leurs beſtiaux, qui eſt leur richeſſe, qu'ils n'oſerent enlever ces deux

deux arbres, & ſe ſont bien gardez depuis ce tems-là de retourner à cet attentat, de crainte d'un ſemblable châtiment.

Quoiqu'il y ait un ſiecle que ces deux arbres ſoient ſans vie, l'air ni les ſaiſons ne les ont point gatez; c'eſt ce qui fait dire que le Cedre eſt incorruptible: mais je crois qu'il faut plutot rapporter cette belle qualité à la vertu d'une gomme tres-amere, qui le nourrit & garantit de pourriture.

La groſſeur de ces Cedres eſt prodigieuſe, & la hauteur ſemblable à celle du noier, à la reſerve qu'il porte ſes branches au ſommet, leſquelles s'etendent par-deſſus en plate-forme; ſa feuille reſſemble à celle du Genievre, & pointe vers le ciel; & ſes pommes ſont comme celles du pin, excepté qu'elles ont les ecailles plus plates, larges & ſerrées.

Ces vieux Cedres ont provigné, & produit une foret de jeunes qui les environnent; il y en a deux entr'autres beaucoup plus gros que les autres, entre leſquels les Maronites ont elevé un Autel à la Vierge, ſur lequel le Patriarche ſuivi de tout le Clergé, va celebrer une Meſſe ſolennelle à la Fete de l'Aſſomption, en action de graces de ce qu'en pareil jour en l'année 1451 leur Egliſe fut reünie à la Romaine à laquelle elle a été depuis ce tems-là tres-ſoumiſe.

Le bois de Cedre, que les Rois David & Salomon emploierent à la conſtruction du Temple de Jeruſalem, fut tiré de ces arbres, par la permiſſion d'Hiram Roi de Tyr, auquel ils envoierent une ambaſſade à ce ſujet.

La montagne des Leopars, à deux milles de Tripoli de Sirie, proche du Liban, de laquelle il eſt parlé au quatriéme des Cantiques, eſt un gros rocher rond, fort elevé, couvert de ciprés, ſapins, & autres arbuſtes aromatiques & ſauvages, & habité ſeulement par les tigres, leopars, & autres betes feroces, qui font un ſi grand tintamarre, qu'on l'entend de Tripoli comme ſi l'on etoit au pied de cette montagne affreuſe.

CHAPITRE X.

De l'etat de l'Egliſe Maronite.

LEs Maronites ſont les meilleurs Catoliques de l'Orient, tres-devots, & attachés aux dogmes de l'Egliſe Romaine, à laquelle ils ſe ſoumirent dés l'année 1182. & etant retombés dans l'erreur des Greçs, ils furent reconciliés, &

& reünis par Leon X. ce qui fut confirmé par Gregoire XIII. & Clement VIII. & le Pape Alexandre VI. honora leur Patriarche du titre de Patriarche d'Antioche.

L'Egliſe Maronite eſt entierement conforme à la notre dans tous les points de foi ; elle obſerve la meme diſcipline Eccleſiaſtique, & ſacrifie du pain azime, mais le reſte de ſes ceremonies eſt ſemblable à celles des Grecs, que le Pape n'a pas jugé à propos de reformer, afin de ne point aigrir davantage la querelle des Egliſes Latine & Grecque.

Les Egliſes Maronites ſont neceſſairement tournées à l'Orient, & l'on y celebre en Siriaque, quoique le vulgaire des Maronites ſoit Arabe.

Elle ſuit ſoixante ſortes de Liturgies differentes, deſquelles on peut ſe ſervir indifferemment pour toutes les Fetes ; n'y en aiant aucune propre, ni particuliere à aucun jour.

Les ornemens des habits Sacerdotaux ſont ſemblables à ceux de l'Egliſe Romaine, à la reſerve qu'ils n'affectent point la difference des couleurs, ſuivant la diverſité des tems, & des Fetes.

Le tems ordinaire de la Meſſe eſt fixé à deux heures de jour, hors le Careme, qu'elle ſe celebre aprés None, & les

Fetes de Noël, Epiphanie, & Paques à minuit, & les ſeculiers ſont obligés d'y aſſiſter à jeun ſous peine de peché mortel.

Il ne ſe dit qu'une Meſſe dans chaque Egliſe par jour, meme à la Fete de Noël; mais il eſt permis à pluſieurs Pretres de celebrer enſemble, quoiqu'il n'y en ait qu'un qui ſe revete des habits Sacerdotaux, & faſſe les ceremonies; les autres mettent ſeulement une etole, recitent aprés lui les prieres, oraiſons, & paroles ſacramentales, & il les communie ſous les deux eſpeces de la meme hoſtie, qu'il rompt en autant de parcelles, & les trempe dans le calice avant de les leur adminiſtrer.

Les laïques communient auſſi ſous les deux eſpeces, avec de grandes hoſties rompuës en parcelles, & trempées dans le calice, ſuivant le ſens litteral de l'Evangile, *fregit ac dedit diſcipulis ſuis*, &c.

L'on benit du pain à la fin de toutes les Meſſes pour diſtribuer au peuple.

Et aux Fetes ſolennelles le Clergé precedé de timbres, clochettes, flambeaux, de la croix, & d'encenſoirs, va à l'appartement du Patriarche, ou de l'Eveque, l'habille pontificalement, & le conduit proceſſionnellement à l'Egliſe, en

en chantant des prieres ordonnées pour cette ceremonie.

L'Egliſe Maronite commande quatre Caremes comme la Grecque, que ſes enfans obſervent encore avec plus de rigueur que les Grecs, ne mangeant qu'une fois le jour à cinq heures du ſoir aprés la Meſſe, un peu de legumes, & d'herbes cuites à l'eau.

Les Maronites ont une extreme charité les uns pour les autres, & une grande devotion envers les defunts, pour leſquels, outre les obſéques, à la fin deſquelles ils font des feſtins, où les Prelats, les Religieux, les Pretres, & le peuple aſſiſtent; ils offrent des ſacrifices les trois, neuf, vingt, trente, quarante, & centiéme jours, & un bout de l'an ſuivi d'un autre feſtin; parcequ'ils pretendent que ces repas publics augmentent & fomentent l'union qui eſt plus grande dans cette Egliſe, que dans aucune autre.

CHAPITRE XI.

Des ceremonies de la Meſſe Pontificale.

LE Clergé, comme il a eté remarqué au precedent chapitre, va proceſſionnellement à l'appartement du Patriarche, lequel etant revetu de ſes habits Pontificaux, ſe tranſporte à l'Egliſe, ſe met à genoux à la porte du Chœur appellée *Roiale*, où il recite quelques prieres; & en ſe relevant baiſe l'image du Sauveur avec le livre des Evangiles, que l'Archipretre lui preſente, & va s'aſſeoir dans ſon trone à coté du grand Autel.

Lors qu'il eſt aſſis, l'Archi-pretre, le Diacre, & le Soudiacre apportent à laver; le Soudiacre tient le baſſin, le Diacre verſe l'eau à genoux, & l'Archipretre debout lui preſente la ſerviete.

Il ſe leve aprés cette ceremonie, & recite bas le *Miſerere*, & le *Confiteor*, puis ſe tournant vers le peuple dit *Miſereatur*, à haute voix, enſuite le Clergé va lui baiſer la main, en diſant: *Beniſſés-nous, ſaint Pere, & vous ſouvenés de toute cette cretienne aſſemblée dans votre ſaint ſacrifice;*

crifice; & il repond en donnant ſa benediction: *Que le Seigneur tout-puiſſant, & miſericordieux Pere, Fils, & ſaint Eſprit, vous beniſſe.*

Le plus ancien Prelat aſſiſtant lui preſente une petite Croix, qu'il prend de la main droite, & le Paſtoral de la gauche, s'avance au milieu de l'Autel, dit une oraiſon, pour demander à Dieu la grace de lui offrir dignement le ſacrifice, & baiſe l'Autel en deux endroits, à droit, & à gauche.

Tous les Prelats, & les Pretres revetus ſacerdotalement, forment un cercle autour de l'Autel, & celebrent avec lui; l'Archi-pretre decouvre le calice, met le purificatoire au coté droit de l'Autel, le voile, & les palles à la gauche.

Le Patriarche poſe la Croix au milieu de l'Autel, donne le Paſtoral au Prelat aſſiſtant, & prenant l'encens dans la navette que le Diacre lui preſente, il le met dans l'encenſoir, & encenſe l'Autel, & le calice, avec lequel il fait un ſigne de croix, & prononce ſur l'Hoſtie ces paroles: *Seigneur, recevés cette offrande de louange en commemoration de la mort & paſſion de notre Seigneur* Jeſus-Chriſt *pour la remiſſion de nos pechés*; la poſe ſur la patene, la couvre d'un Pale, & l'encenſe.

Il decouvre aprés celà le calice, y verſe du vin, & un peu d'eau, le recouvre, & le met ſur l'Autel, & etend un grand voile ſur toutes les eſpeces, qu'il encenſe derechef.

Aprés cette ceremonie il ſe tourne vers les aſſiſtans, auſquels il demande pardon, & les prie de joindre leur intention à la ſienne, pour obtenir de Dieu la grace de lui offrir un ſacrifice propitiatoire, & meritoire pour la remiſſion de ſes pechés, & des leurs.

Le Diacre enſuite à genoux lui preſente l'encenſoir, & il lui donne ſa main à baiſer, & il encenſe trois fois les miſteres, & l'Autel en forme de croix; & le Diacre aiant repris l'encenſoir avec la meme ceremonie, encenſe le Clergé, & le peuple qui chantent l'Oraiſon Dominicale.

Le Patriarche retourne à ſon trone, reprend la croix avec le baton paſtoral, fait le ſigne du Chretien, recite bas une oraiſon preparatoire, & entonne le *Gloria in Exc.* aprés lequel un des Prelats aſſiſtans dit une priere à la Vierge: *Mere de Dieu, Vierge pure, notre protectrice, & notre unique eſperance, preſentés nos prieres à votre cher Fils, & intercedés pour les vivans, & les morts, pour leſquels on va lui offrir ce ſaint ſacrifice en commemoration*

moration de ſa mort, & paſſion.

Le Clergé chante quantité de prieres à divers Saints, & le Patriarche s'avance à l'Autel, où il poſe la Croix, & en etendant ſes mains en croix ſur les miſteres, fait en ſecret la Commemoration des vivans, & des morts, prie pour toute l'aſſemblée, & croiſant ſes mains ſur ſa poitrine, ſe recueillit un moment, & les eleve au Ciel pour demander la grace à Dieu encore une fois de lui offrir un ſacrifice, pur, net, & propitiatoire pour la remiſſion de ſes pechés, par l'interceſſion de la tres-ſainte Vierge, & du Saint du jour, duquel il dit une oraiſon particuliere; & aiant fait le ſigne de la croix, & baiſé l'Autel à droite, & à gauche, il reprend la croix, & le baton paſtoral, & retourne à ſon trone.

L'Archi-pretre encenſe trois fois les miſteres, & l'Autel en rond en forme de croix, auſſi-bien que le Patriarche, le Clergé, & le Peuple, pendant que l'on chante le *Miſerere*.

Enſuite le Diacre avertit à haute voix le peuple de redoubler ſon attention, ſa devotion, & ſon reſpect, & le Patriarche ſe leve, & entonne la Proſe du jour, laquelle etant chantée alternativement par le Clergé, l'Archi-pretre lui preſente la navette, & l'encens qu'il met dans

l'encenſoir, & ce Miniſtre recommence les encenſemens en chantant trois fois : *Dieu ſaint, Dieu fort, Dieu immortel*, auquel le Clergé repond : *Aiez pitié de nous.*

Ces ceremonies ſont ſuivies de la lecture de l'Epitre, laquelle ſe fait par le Diacre qui s'agenouille au commencement, & à la fin, aux pieds du Patriarche, pour lui demander ſa benediction.

L'Evangile ſe chante au coté droit de l'Autel par un Eveque aprés avoir pris la benediction du Patriarche, encenſé le Livre, & dit ſecretement une oraiſon preparatoire.

Auparavant la lecture de l'Evangile, le Diacre avertit une autrefois le peuple d'etre attentif aux paroles de Jeſus-Chriſt, deſquelles depend le ſalut eternel ; & le Patriarche donne ſa benediction à toute l'aſſemblée.

La lecture de l'Evangile ſe fait avec un grand reſpect, le Patriarche, les Eveques, le Clergé & le peuple ſont debout, & nues tetes, & obſervent un ſilence extraordinaire, & une grande attention à ces paroles ſacrées.

L'Evangile etant fini, le Diacre entonne les Verſets & les Repons de la Fete ; le Patriarche met de l'encens dans l'encen-

cenſoir, & l'Archi-Pretre encenſe les miſteres, le Patriarche, le Clergé, & le peuple en la maniere ci-deſſus declarée, & l'on chante tres-devotement le Simbole des Apotres.

L'on donne une ſeconde fois à laver au Patriarche avec la meme ceremonie, aprés laquelle il ſe leve, quitte le paſtoral, va à l'Autel qu'il baiſe deux fois, fait le ſigne de la croix de celle qu'il tient dans la main, la poſe ſur l'Autel, dit trois oraiſons d'une Liturgie à ſa devotion, & preſente la paix aux Prelats, Pretres aſſiſtans, & au Diacre, qui la donne enſuite à baiſer au Clergé & au peuple.

Le Patriarche decouvre lui-meme les miſteres, & ſe tournant vers les aſſiſtans, leur donne la benediction avec le voile qui les couvre, que le Diacre reçoit, le plie, & le met ſur le coin de l'Autel.

L'Archi-pretre decouvre l'hoſtie, & le calice que le Patriarche benit, & etant recouvert fait un ſecond ſigne de croix ſur le calice & la patene, & entonne la Preface.

Au *Sanctus* le Diacre & le Soudiacre tiennent chacun un timbre audeſſus de la tete, qu'ils ſonnent juſqu'aprés les trois benedictions qu'il fait ſur les miſteres.

Avant la conſecration le Diacre dit au peuple de ſe proſterner, & d'etre dans la

crainte & la fraieur, & l'Archi-pretre ote le bonnet du Patriarche, lequel demande l'aſſiſtance du ſaint Eſprit en ces termes: *Eſprit ſaint qui procedez du Pere & du Fils, decendez ſur moi, & ſur ce Sacrifice que j'offre pour la paix univerſelle de l'Egliſe, & la remiſſion des pechez des vivans, & des morts*; & conſacre avec les memes ceremonies que l'Egliſe Romaine.

Il s'incline aprés la conſecration, en mettant ſes mains en croix ſur ſon eſtomach; il fait à haute voix la commemoration de la vie, mort & paſſion de notre Seigneur JESUS-CHRIST; une ſeconde invocation du ſaint Eſprit, & une priere à la Vierge, avec trois ſignes de croix ſur le Corps, & trois ſur le Sang de JESUS-CHRIST, pendant leſquels le peuple eſt proſterné dans un grand reſpect; l'Archi-pretre encenſe, & les Diacres & Soudiacres ſonnent les timbres.

La ceremonie de la commemoration de Jeſus-Chriſt eſt ſuivie de ſix autres; la premiere pour les Paſteurs de l'Egliſe univerſelle; *le Pape qu'il nomme le premier*, le Patriarche des Maronites, l'Eveque du lieu, & les autres Prelats; la deuxieme pour le Clergé & le peuple Chretien; la troiſieme du Roi de France protecteur du Chriſtianiſme, & des autres Princes Chretiens; la quatrieme de tous les Saints; la

la cinquieme des Docteurs de l'Egliſe, & la ſixieme des morts.

L'Archi-pretre recommence les encenſemens, pendant que le Diacre, le Soudiacre, & le Clergé chantent les Verſets & les Repons du jour, que le Patriarche fait dixhuit ſignes de croix ſur le calice avec l'hoſtie, qu'il eleve enſemble, & dit à haute voix : *Voici le venerable pain de vie offert pour notre redemption*, & il chante l'Oraiſon Dominicale, que tous les aſſiſtans recitent diſtinctement aprés lui.

Le Diacre avertit derechef le peuple de ſe proſterner, & de redoubler ſa crainte, ſa ferveur & ſa foi à la vuë du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, que le Patriarche montre, en les elevant l'un aprés l'autre, à l'uſage de l'Egliſe Romaine.

Aprés l'elevation il donne la benediction à toute l'aſſemblée avec le Corps de JESUS-CHRIST, & diviſe le pain en trois parties egales ; il en trempe une dans le Sang, qui lui ſert à teindre les autres, & il la met dans le Calice.

Il communie les Eveques & les Pretres qui celebrent avec lui de la ſeconde partie ; & laiſſe la troiſieme ſur la patene, qu'il remet ſur le calice ; & ſe tournant vers le peuple, lui montre derechef le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, & ſe communie.

Un

Un Eveque dit l'Oraiſon de la Poſt-Communion, & d'actions de graces; le Patriarche reprend ſon bonnet, la Croix, & le Paſtoral; donne la benediction au peuple, & retourne à ſon trone, où les Prelats & le Clergé vont lui baiſer la main, & ſouhaiter que Dieu ait eu ſon ſacrifice agreable.

Si c'eſt un jour de fete ſolennelle, le Clergé reconduit le Patriarche à ſon apartement, avec la ceremonie decrite ci-deſſus, & le des-habille: Mais les jours ordinaires, il vient ſans ceremonie à l'Egliſe, s'habille & ſe des-habille ſur la corniche de l'Autel.

CHAPITRE XII. ET DERNIER.

Du Patriarche, Eveques, Pretres & Religieux Maronites.

LE Patriarche de l'Egliſe Maronite, eſt Religieux comme celui des Grecs, mais de l'Ordre de ſaint Antoine; & le Clergé avec les Deputez du peuple, s'aſſemblent durant trois jours au Palais Patriar-

triarcal dans le Monaſtere de Canobin au Mont-Liban, pour proceder à ſon election, de laquelle on demande enſuite la confirmation au Pape.

La cabale & la brigue n'ont point de part à cette election, qui ſe fait à la pluralité des voix, du ſujet le plus digne, par ſon rare merite, ſes vertus & ſa vie exemplaire; & aprés ſon exaltation, il envoie à Rome en faire part à Sa Sainteté; renouveller la ſoumiſſion de ſon Egliſe à la Chaire de ſaint Pierre, & demander l'agrement de ce Chef de l'Egliſe univerſelle, qui lui envoie le Pallium.

Il y a ſept Eveques ſeulement dans l'Egliſe Maronite; un à Canobin, ſous le Patriarche; à Seide, Chipres, Damas, Eden, Saint Eliſée, & Marſabis; avec un Abbé mitré, au Monaſtere du Mar-Antonios.

Pour arriver aux Dignitez de l'Egliſe Maronite, il faut etre Religieux, auſſibien que parmi les Grecs, & faire vœu de chaſteté, duquel les Pretres Seculiers ſont exemts, & peuvent ſe marier aux memes conditions que les Grecs, c'eſt à dire, à une vierge, auparavant que d'entrer dans les Ordres ſacrez; & ils ne peuvent pas contracter un ſecond mariage.

Les Maronites ont un reſpect extreme pour les perſonnes Eccleſiaſtiques, à cauſe

ſe de leur caractere ; & ils ſont tellement ſoumis à leur Patriarche, qu'ils reçoivent meme ſes deciſions dans leurs affaires temporelles, deſquelles il eſt preſque toujours l'Arbitre ; & c'eſt ſur un Decret Patriarcal qu'ils achetent leurs femmes, afin qu'elles ſoient plus ſoumiſes, & leur prix eſt fixé à trente-trois piaſtres, qui leur tiennent lieu de douaire.

Ce Patriarche careſſe fort les etrangers qui lui rendent viſite dans ſon Monaſtere de Canobin, où il mene une vie auſſi reguliere qu'un Religieux, & il les régale le mieux qu'il lui eſt poſſible, principalement les François, à cauſe de la puiſſante protection de Sa Majeſté Tres-Chretienne & des Miſſions.

Son revenu eſt neanmoins tres-modique, ne retirant que huit mille écus, ou environ, des fruits qu'il recueille dans le territoire de Canobin, qui eſt le meilleur & le plus fertile de la Montagne, particulierement en vin tres-exquis, qu'il vend aux Marchands de Seide ; & il paie un tribut de trois cent piaſtres au Pacha de Tripoli de Sirie.

Les Religieux Maronites ſuivent la Regle, & portent l'habit des Hermites de ſaint Antoine, lequel conſiſte en une tunique de ſerge brune ſans chemiſe, liée d'une corroïe de cuir noir, avec une robe

robe pardeſſus de gros camelot de poil de chevre, de couleur de fumée, un capuce & un manteau noir, & marchent les jambes nuës, tenant à la main un baton, dont le haut eſt de la figure d'un T.

Ils ne mangent jamais de viande ſans la Diſpenſe du Pape; obſervent les memes jeunes, & abſtinences, que les Religieux Grecs; couchent ſur des nattes de jonc, ou de feuilles de canne; ſe relevent à minuit pour prier Dieu. & gardent preſque un ſilence perpetuel.

Il y avoit autrefois quarante Monaſteres de cet Ordre dans le Mont-Liban, dont la plupart ſont ruinés, batis ſur des croupes de rochers ſi eſcarpés, que ces lieux paroitroient inacceſſibles, ſi l'on n'y voioit point les veſtiges des batimens: Il eſt vrai que l'on monte par des echelles de trente pieds, & que l'on paſſe ſur des Ponts de branches, & par des trous creuſés dans le roc, pour arriver à celui de Marſalita, où ſaint Alexis demeura ſept années; & à celui de ſaint Hilarion, qui ſert preſentement de Noviciat, à cauſe de ſa grandeur, & de la commodité des terres labourables, vignes & jardins fruitiers, pratiqués parmi les rochers, qui fourniſſent la ſubſiſtance à ces ſaints Anacoretes.

Celui

Celui de Canobin, où reſide le Patriarche, eſt enfermé dans un deſert affreux, auſſi-bien que les autres, taillé preſque tout dans le roc, & dedié à Notre-Dame de l'Annonciation : On dit que ce fut dans ce Monaſtere, que ſainte Marine prit l'habit religieux.

Fin du troiſiéme Livre.

LA

LA VIE ET LE MARTIRE DE NICOLAS, ENFANT GREC,

Martirisé à Constantinople, pour la Foi de Jesus-Christ.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE I.

De l'origine, inclinations, & education de Nicolas.

NIcolas etoit Tessalien, né en l'année 1656. à Neocorio, Bourg neuf, au pied du Mont-Olimpe; son pere se nommoit *Yanaky* Jean; & sa mere,

mere, *Maroulla*, Marie, & etoient originaires de la Morée, qu'ils avoient abandonnée pour faire ſubſiſter ailleurs leur pauvre famille, par quelque petit commerce, & elever leurs enfans dans la crainte de Dieu, & la connoiſſance des Miſteres de la Religion Chretienne.

Quoique Nicolas fût le plus jeune, il apprenoit plus facilement que les autres, auſquels il faiſoit reciter leurs prieres, & donnoit, dés ſes plus tendres années, tous les ſignes d'un bon naturel.

Les bonnes inclinations de Nicolas exciterent le Curé de Neocorio, nommé Jerome, Caloier, homme d'erudition, & d'une ſainte vie, de prendre ſoin de ſon education, & de l'affectionner davantage que les autres enfans de ſa Paroiſſe; à quoi il correſpondoit ſi heureuſement, que ce ſaint Perſonnage en fit ſon Compagnon, & le menoit avec lui en retraite à l'Abaie de Notre-Dame, dans leur voiſinage.

L'Abbé s'apelloit *Eugene*, & etoit un perſonnage ſavant, & d'une grande pieté, lequel remarquant dans Nicolas un eſprit, des inclinations, & des manieres qui ſurpaſſoient ſon age, ſe ſentit interieurement pouſſé de le retenir dans ſon Abbaie pour le faire etudier, & l'eleyer à la vie Monaſtique.

Ni-

Nicolas avoit une ſi grande diſpoſition à l'etude, qu'en peu d'années il apprit ſa religion, & commença à quinze ans, de s'apliquer à la lecture de l'Ecriture Sainte, & des Peres Grecs; ce qui fit prendre la reſolution à Eugene d'en faire un Caloier, afin de le pouſſer dans l'Egliſe, où il eſperoit qu'il feroit un plus grand progrez que dans le monde; mais au lieu de ſe conformer aux ſentimens de ſon Abbé, & de prendre l'habit de Novice, il ſe laiſſa emporter au deſir de voiager, & forma le deſſein d'aller à Conſtantinople.

Eugene qui ne penetroit pas les reſſorts de la Providence, taxa ce deſſein de legereté d'eſprit & de libertinage; fit tous les efforts pour detourner cet enfant, qu'il afectionnoit, d'aller dans cette grande Ville, où il craignoit que la frequentation des mechans ne le pervertit, au lieu que le Ciel, duquel les ſecrets ſont auſſi incomprehenſibles qu'admirables, l'y conduiſoit pour confondre le Mahometiſme, confirmer les Grecs dans la bonté de leur Religion & de leur croiance, par l'effuſion de ſon ſang; & acquerir la couronne du Martire, preferable à la Thiare.

CHA-

CHAPITRE II.

Du voiage de Nicolas à Conſtantinople, & du moien extraordinaire duquel la Providence ſe ſervit pour le conduire au Martire.

TOutes les remontrances d'Eugene ne purent donc pas empecher ce voiage, qui etoit l'ouvrage de Dieu ; & Nicolas partit, regreté de ce ſaint homme, & de tous les Religieux, leſquels le cheriſſoient tendrement, comme leur nouriſſon & leur eleve.

A peine avoit-il atteint ſa ſeizieme année, lors qu'il entreprit ce voiage, perilleux effectivement à cet age, pour un enfant ſeul, ſans biens, & auſſi bien fait que celui-là ; ce qui eſt ſouvent l'ecueil de la Religion & du ſalut, & ce que craignoit Eugene, s'il n'eut point eté conduit par l'Ange de Tobie.

Il diſſipa en chemin une bonne partie du peu d'argent qu'il avoit ramaſſé pour ſon voiage ; c'eſt pourquoi, craignant que le reſte ne fut bientot conſommé, & ne

ne put pas ſuffire au long ſejour qu'il vouloit faire à Conſtantinople, pour amaſſer aparamẽnt quelque choſe, comme font tous les Grecs etrangers, afin de retourner en ſon pays ſoulager la paüvreté de ſes parens, il s'aviſa de faire le meme commerce qu'eux, & de louer une petite boutique pour revendre des denrées; ce qui ne demande pas un gros fonds, & ne laiſſe pas d'etre lucratif.

Sa boutique etoit au milieu de Conſtantinople, attachée à celle d'un autre vieux revendeur Turc, grand hipocrite, lequel montroit à lire & ecrire à de jeunes enfans, auxquels il enſeignoit les reveries de l'Alcoran, & ſe faiſoit un point de religion d'attirer les Chretiens à la ſecte de ce Fourbe inſigne.

Ce mechant voiſinage, la curioſité naturelle à la jeuneſſe, l'inclination de Nicolas à l'etude, ſa facilité à apprendre les langues, & ſa memoire prodigieuſe, lui donnerent de l'attention aux leçons de ce vieux ſerpent, lequel ſifloit continuellement & malicieuſement aux oreilles de ſes ecoliers, les paroles de la Profeſſion de Foi Mahometane, dont le recit ſeul, meme en badinant, ſuffit pour faire un Turc, dans la penſée de les aprendre à Nicolas, & de le ſurprendre quelque jour, afin de le forcer par cette

ruſe, d'etre Mahometan, ou Martir, ſuivant la Loi.

En effet, cet enfant apprit ſi bien ces paroles maudites, qu'il les prononçoit ſans manquer au ton, ni à l'accent Turc, que ce faux devot loüoit, & admiroit exprés; & rodant comme un lion rugiſſant, autour de cette pauvre brebis, qu'il vouloit devorer, lui perſuada d'apprendre à lire, & ecrire le Turc, qu'il s'offroit de lui montrer *gratis*.

Nicolas ne negligea point une ſi belle occaſion de ſatisfaire ſa curioſité, & ſon inclination, & donna de tout ſon cœur dans le piege de ce Pedagogue, qui redoubla ſon zele, & lui raconta ſoigneuſement les miracles ridicules de Mahomet, croiant le ſeduire, & corrompre ſa foi par ſes contes, qu'il ecoutoit attentivement, à cauſe de l'elocution, & de ſa paſſion pour les Langues.

CHA-

CHAPITRE III.

Du ſtratageme duquel ſe ſervirent les Turcs pour ſurprendre Nicolas.

LE maitre de Nicolas voiant qu'il faiſoit de grands progrés dans la langue, & ne retenoit pas un dogme de la Loi Turque, il reſolût d'achever par force, ce qu'il avoit commencé par addreſſe, eſperant que la Circonciſion, & une meilleure fortune, pourroit effacer la Foi & l'amour de Jeſus-Chriſt, du cœur de Nicolas, & le remplir de celui de Mahemet,

Il communiqua ſon deſſein à ſes voiſins, leſquels n'etant pas moins zelés que lui, pour l'augmentation du nombre des Sectateurs de leur Prophete, louerent ſa pieté, & l'encouragerent de ne point perdre une ſi belle occaſion de faire un Mahometan de Nicolas, auquel ils convinrent de faire reciter le *Salavat*, & de le circoncire de ſon conſentement, ſinon de le conduire chés le Caimacam, pour l'y forcer par la rigueur de la Loi.

Ils ne perdirent point de tems pour l'execution de cette pieuſe action, & s'aſſemblerent à la boutique de ce Hodgia, où Nicolas ne manqua pas de venir prendre ſa leçon ordinaire, & de reciter la profeſſion de Foi Turque, qu'il repeta pluſieurs fois par vanité, à cauſe que ſes voiſins admiroient ſa belle prononciation.

C'en fut aſſés pour le perdre; ils eſſaierent d'abord de le porter, par de belles paroles, & de faux raiſonnemens, à abandonner la Religion Chretienne, & embraſſer la Mahometane, qui etoit, diſoient-ils, la veritable, de laquelle il avoit fait profeſſion devant eux; & lui promirent une belle fortune, qu'il n'ecouta pas.

Il eut beau dire que la prononciation des paroles du *Salavat*, n'etoit qu'un effet de ſa memoire, & un jeu d'eſprit; ils lui ſoutinrent qu'il etoit Mahometan, & entrerent dans une diſpute de Religion, laquelle s'echaufa tellement, que l'amour de Jeſus-Chriſt mettant en bouche à Nicolas, des termes pour defendre ſa cauſe, il traita le Mahometiſme, de faux Culte, & Mahomet de Seducteur.

CHA-

CHAPITRE IV.

De l'accuſation des Turcs contre Nicolas, d'avoir embraſſé le Mahometiſme; de ſon interrogatoire, & de ſes reponſes.

CEs hipocrites zelés, enragés de n'avoir pas executé leur pernicieux deſſein, crierent hautement, qu'il avoit fait profeſſion de leur Loi, & blasfemé contre elle; & que s'il ne conſentoit à ſa circonciſion, pour la reparation de ſes blasfemes, & de l'injure qu'il avoit faite au Prophete, il meritoit un chatiment rigoureux.

Ce tumulte amaſſa le peuple, que ces emiſſaires diaboliques, outre la pente naturelle à la Religion, exciterent à tirer vengeance de cette innocente victime, qu'il traina chés le Caimacam, Gouverneur de Conſtantinople, devant lequel ces temoins l'accuſerent d'avoir blasfemé contre le Mahometiſme, aprés une profeſſion publique, par la prononciation des paroles, & vomi des injures atroces contre le Prophete, dignes de mort, s'il

ne venoit à reſipiſcence par la circonciſion.

Nicolas repondit ſi juſte, modeſtement, & en bons termes à ce Gouverneur, qu'il fut charmé de ſa douceur, & de ſa ſincerité, conçut ſur le champ une tendreſſe extraordinaire pour lui, & s'eforça de l'attirer par careſſes, & par la promeſſe d'une haute fortune, dont l'eclat ne fut point capable d'eblouïr ce ſaint enfant, qui avoit bouché ſes yeux, & ſes oreilles aux beautés humaines, pour les ouvrir aux inſpirations de l'Eſprit de Dieu, qui le conduiſoit au martire.

Ce refus etoit ſuffiſant pour le faire circoncire par force, & le Caimacam y etoit obligé ſuivant la Loi; neanmoins il en voulut retarder l'execution de vingt-quatre heures, qu'il lui donna pour s'aviſer; & etant perſuadé que la violence aigrit, au lieu de convaincre, il le fit mettre dans une chambre, où il fut bien traité, & viſité par pluſieurs Docteurs, qui eſſaierent inutilement de corrompre ſa fidelité à Jeſus-Chriſt.

Le lendemain, on le ramena devant le Caimacam, lequel lui demanda, s'il ne ſe repentoit pas d'avoir offenſé le Prophete, & mal parlé d'une Loi qu'il avoit publiquement embraſſée, & s'il avoit

avoit fait une ſerieuſe reflexion ſur les avantages qu'il lui promettoit pour la ſuivre, & ſur ſon autorité, de le faire circoncire malgré lui, & de punir ſon opiniatreté de la mort.

Il repondit à ce Gouverneur, avec une honnete liberté, qu'il le remercioit de ſes offres avantageuſes ; qu'il n'avoit jamais profeſſé le Mahometiſme, quoiqu'il eut repeté les paroles *du Salavat*, par oſtentation ſeulement, pour faire connoître qu'il ſavoit la Langue Turque, & non pas pour renoncer à la Foi de Jeſus-Chriſt, dans laquelle il etoit né, & vouloit mourir ; que ſon autorité lui etoit connuë ; & que ne pouvant pas reſiſter à une force majeure, il proteſtoit contre la Circonciſion.

CHAPITRE V.

De la circonciſion forcée de Nicolas, de ſes proteſtations contre le Mahometiſme ; & ſa profeſſion publique du Chriſtianiſme malgré les remontrances des Grecs.

S'Il n'avoit tenu qu'au Caimacam, il auroit volontiers relaché cette victime, dont la ſincerité marquoit aſſez l'innocence; mais ne pouvant pas ſe diſpenſer de juger ſuivant la Loi, & les temoins, de crainte de paſſer lui-meme pour Chretien dans l'eſprit d'un peuple ſuperſtitieux, il ſacrifia Nicolas à la paſſion de ſes accuſateurs, le fit tenir par des Chiaoux durant qu'on le circonciſoit, & enſuite le laiſſa aller.

Pendant l'operation Nicolas proteſta contre la violence qu'on lui faiſoit, profeſſa Jeſus-Chriſt, deteſta Mahomet, & declara hautement qu'il etoit Chretien, & que tous les tourmens imaginables n'etoient pas capables de le faire abandonner une Loi ſainte etablie ſur le Sang de

de ſon Sauveur, & de tant de martirs qu'il vouloit imiter.

Cette declaration ne le ſatisfit pourtant pas, parcequ'il ſavoit que la circonciſion etant la marque du Mahometiſme, quoiqu'il l'eut reçuë par force, elle ne laiſſoit pas de le bannir de la ſocieté & de la communion des Chretiens, leſquels ne jugeant pas toujours favorablement, le prendroient pour Turc, puiſqu'il etoit circoncis, & qu'elle lui imprimeroit une note d'infamie, qu'il ne pouvoit laver que dans ſon ſang; c'eſt pourquoi il reſolut de le repandre pour faire connoitre aux Chretiens que ſon eſprit & ſa volonté n'avoient point conſenti à cette action forcée.

Cette delicateſſe etoit un effet de la grace qui animoit ce ſaint Enfant, & le conduiſit en ſortant du Palais du Caimacam dans les places publiques de Conſtantinople, & dans ſon quartier, publier qu'il etoit Chretien, annoncer la Foi de Jeſus-Chriſt, deteſter le Mahometiſme & dire hautement que ſon auteur etoit un impoſteur, qui avoit abuſé de la facilité d'un peuple credule, & libertin, pour le precipiter dans des erreurs abominables.

Les Turcs mepriſerent d'abord les diſcours de Nicolas, le traiterent d'un jeu-

ne insensé, & ne firent pas semblant de l'entendre, esperant que son ardeur se ralentiroit, & qu'il oublieroit insensiblement Jesus-Christ qui etoit trop profondement gravé dans son cœur.

Les Grecs au contraire craignant que ce contre-coup ne retombat sur eux, & ne produisit quelque grosse avanie à la nation; dont les Turcs ne laissent echaper aucune occasion, voulurent lui imposer silence, & lui inspirer des sentimens qui n'etoient pas conformes à ceux de son cœur; lui conseillant de passer dans quelque autre Ville *incognitò* où ils le feroient subsister.

Ces conseils politiques ne s'accommodant pas aux inspirations divines de Nicolas, il les rejetta comme des tentations, & dit aux Grecs: „ Gens de peu „ de foi & seduits par le demon pour me „ corrompre, je preterois volontiers l'o„ reille à vos discours, si le changement „ de lieu pouvoit effacer de ma memoi„ re l'affront que j'ai reçû, & le reparer, „ & si en me derobant aux yeux des „ hommes, pour eviter une ignominie „ passagere, il me cachoit à ceux de Dieu, „ me garantissoit de la peine que merite „ une foi morte, & me deroboit aux re„ mors de ma propre conscience, qui est „ le boureau perpetuel de l'homme cri„ minel;

„minel; & vous devriés plutot m'encou-
„rager à ſoutenir la cauſe de Jeſus-Chriſt,
„& me porter au martire, que de m'in-
„ſinuer une lache patience, & une re-
„traite indigne d'un Chretien.„

CHAPITRE VI.

De la ſeconde accuſation contre Nicolas, d'etre retourné au Chriſtianiſme, & des tourmens qu'on lui fit endurer.

LEs remontrances des Grecs & les menaces des Turcs n'aiant point eté capables d'arreter l'ardeur de Nicolas; ces Infideles s'en ſaiſirent une ſeconde fois, & le trainerent chés le *Stambol Efendi*, Lieutenant general, Civil & Criminel, auquel ils l'accuſerent d'etre relaps.

Ce Juge lui fit d'abord une grande remontrance ſur l'obligation qu'il avoit au Prophete de l'avoir illuminé & retiré du Chriſtianiſme, pour lui faire embraſſer la ſainte Loi Mahometane, & la neceſſité de le remercier, & reparer les blaſfemes qu'il avoit proferés contre ſon nom, par une abjuration publique & veritable de la Religion Chretienne, la-

quelle ſeule pouvoit le garantir du chatiment que meritoit un crime ſi enorme.

„Nicolas repondit hardiment qu'il etoit Chretien, & que ſi Dieu avoit permis qu'il eut eté circoncis par force, c'etoit pour le fortifier dans la Foi de Jeſus-Chriſt, de laquelle il ne s'etoit jamais departi, & que tous les tourmens imaginables ne-ſeroient pas capables de lui faire renier un Dieu crucifié pour le ſalut de tous les hommes, ni abandonner la veritable Religion pour ſuivre les reveries d'un ſeducteur.„

La reponſe de Nicolas, & ſon intrepidité ſurprirent tellement ce Juge, pour lequel les Turcs & les Chretiens ont un grand reſpect, & il fut ſi fort irrité du mepris qu'il faiſoit du Mahometiſme, qu'il lui fit donner trois cens coups de baton ſur toutes les parties de ſon corps en ſa preſence; ordonna qu'on l'enfermat dans le puits du ſang avec les criminels; que l'on ne le nourrit que de pain & d'eau, & que l'on continuat ce ſupplice l'eſpace de huit jours.

L'ordre du *Stambol Efendi*, fut tres-ponctuellement executé, & ce tendre enfant mis dans ce triſte & infect cloaque, où regne l'horreur de la mort, duquel on le retiroit tous les matins pour recevoir ce tourment.

Il falloit etre ſoutenu de la grace divine, pour ne pas ſuccomber à ce ſupplice, & à un peu de pain & d'eau, qu'on lui donnoit une fois le jour ſeulement pour ſa nouriture ; Nicolas la demandoit continuellement à Dieu, en recitant l'Oraiſon Dominicale durant que ſes bourreaux le meurtriſſoient de tous cotés, laquelle lui donnoit la force de ſouffrir conſtamment ſans murmurer, & changeoit ſon pain en une manne celeſte, qui le ſoutenoit, de ſorte qu'il rentroit dans ſon cachot plus vigoureux qu'auparavant.

Ce ſpectacle extraordinaire attiroit tous les jours une foule de Turcs à la porte du puits du ſang ; ceux qui etoient touchés de la grande jeuneſſe de Nicolas l'exhortoient de n'etre point homicide de lui-meme ; les hipocrites le chargeoient d'injures, auſſi-bien que ſes accuſateurs, leſquels aſſiſtoient regulierement à cette ſanglante ſcene, de laquelle ſes bourreaux etant plus fatigués que lui, le conjuroient de ſe delivrer en ſe faiſant Turc; & il leur reprochoit la foibleſſe de leurs bras, & les prioit de redoubler leurs coups afin de reveiller ſa vigueur, & de n'avoir pas moins de force à le tourmenter qu'il avoit de patience à ſouffrir ; „& retournant tout d'un coup à Dieu,

„il

„il lui disoit, que la gloire de sa con-„stance etoit deuë au nom & à la vertu „de Jesus-Christ,„ qu'il proferoit d'une ardeur incroiable, que ses persecuteurs etoient contraints d'admirer, & d'avouer qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans ce saint Enfant.

CHAPITRE VII.

Comparution de Nicolas devant le Stambol Efendi Juge de Police, lequel inventa un nouveau suplice tres-cruel.

NIcolas aprés l'expiration de cette penible huitaine, laquelle auroit abattu le plus vigoureux, sortit de son cachot comme Daniel de la fosse aux lions, & les enfans de la fournaise, sain, & chantant les louanges de celui qui l'avoit soutenu, & parut avec un visage riant, & plein de confiance au Seigneur devant son Juge; lequel ne fut pas moins surpris que les autres, croiant que ce suplice rude, & la faim l'auroient defiguré & rendu languissant, & à demi-mort; mais

mais il n'avoit ſervi qu'à augmenter ſon courage & ſa hardieſſe.

Hé bien, lui dit le Juge moins aſſeuré que lui, *infidele ennemi de toi-meme, n'es-tu point las d'eprouver notre conſtance ? le chatiment que tu as ſouffert ne t'a-t-il point fait rentrer en toi-meme, & la force des coups ne te ramene-t-elle point à la veritable Loi Mahometane, que tu avois embraſſée, & que tu as malheureuſement abandonnée, pour retourner à ta maudite ſecte Chretienne? Epargne, aveugle que tu es, ce corps foible & tendre ; reviens de bonne foi au Prophete que tu as offenſé, il te pardonnera, & notre Empereur te recompenſera.*

„ Tu es bien plus aveugle que moi, „repartit hardiment Nicolas à ſon Juge; „la Loi Chretienne eſt la veritable, & „le Mahometiſme une fiction & un pie„ge du demon : je ſuis né Chretien, & „j'eſpere que le Seigneur Jeſus-Chriſt me „fera la grace de mourir en confeſſant ſon „Nom ; & ſi tu connoiſſois comme moi „la Beatitude, & les biens immortels „que m'aſſure le martire, tu abandon„nerois preſentement les paſſagers & pe„riſſables que tu me propoſes, & qui te „precipiteront dans les peines eternelles, „pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Acheve donc, „je te prie, de me faire heureux, ne „t'oppoſe pas davantage à mon bonheur,

„ni

„ni aux deſſeins de Dieu, à moins que „ce ne ſoit pour rendre ma couronne „plus glorieuſe par de nouveaux ſuppli„ces, ſans avoir egard à la foibleſſe de „mon corps, à laquelle tu ne dois point „te laiſſer toucher ; invente tout ce que „ton faux zele pourra te ſuggerer de plus „cruel, celui pour lequel je ſouffre ren„dra tes efforts inutiles : ne crois pour„tant pas que je ſois inſenſible, j'ai reſ„ſenti toute la force de tes coups ; mais „ils ne ſont pas comparables aux mal„heurs de l'Enfer où leur delivrance me „jetteroit, & à la beatitude que j'attens „de ma perſeverance.„

La conſtance extraordinaire de Nicolas fit tant de bruit parmi les Turcs, que Cara-Aſſan Oglou General des Janiſſaires, ennemi juré du nom Chretien, ne pouvant pas s'imaginer qu'un enfant grec, en fut capable, voulut en etre temoin, & ſe rendit au Serail de *Stambol Efendi*, dans le tems qu'il ſoutenoit avec une intrepidité merveilleuſe la Foi de Jeſus-Chriſt.

Cet Officier qui eſt un des plus conſiderables de l'Empire & qui n'avoit point d'enfans, reſſentit d'abord un mouvement de tendreſſe ſi violent pour Nicolas qu'il lui propoſa de l'adopter & de le combler de richeſſes s'il vouloit renoncer à Jeſus-Chriſt.

L'Offre

L'Offre conſiderable que tu me fais, lui repondit-il, *paroitroit peutetre avantageuſe à tout autre qu'à moi ; je ſuis perſuadé de tes richeſſes, mais garde-les pour quelqu'autre, qui en ait plus beſoin : J'ai un Pere adoptif, lequel outre les biens immenſes qu'il me promet, eſt lui-meme le prix de ſon adoption ; & comme il eſt un bien infini & eternel, ne trouve pas mauvais que je le prefere à celui que tu m'offres, dont la durée n'a point d'autre fondement que le caprice d'une fortune aveugle, qui n'aſſure que le paſſé, tient le preſent en ſuſpens ; & fait craindre pour l'avenir.*

La reponſe ſpirituelle de Nicolas ferma la bouche au General des Janiſſaires, & ſa fermeté inebranlable irrita tellement l'opiniatreté de ſon juge, qu'il inventa un nouveau ſupplice, & fit planter un poteau au milieu du cachot où on l'attacha preſque ſuſpendu par le col, les bras & les jambes, & ordonna qu'on le laiſſat dans cette poſture durant huit autres jours, ſans lui donner aucun aliment, pas meme une goutte d'eau, ni permettre qu'aucun Chretien lui parlat, croiant que ce tourment abattroit la conſtance de ce valeureux champion de Jeſus-Chriſt, ou qu'il expireroit dans la force de ce ſupplice inexprimable, qui ſurpaſſoit les tortures & les chevalets.

Ce

Ce fut ici que la Providence fit connoiſtre la grandeur & l'etenduë de ſes ſecrets impenetrables ; car ce nouveau genre de ſupplice inouï ne ſervit qu'à redoubler l'ardeur de ce ſaint Proſelite du martire, lequel fut ſoutenu à ce poteau par l'effet viſible de la grace du Ciel, de laquelle il demandoit inceſſamment la continuation à Dieu, par un recit fervent de l'Oraiſon Dominicale & du Simbole des Apotres, accompagné d'actes de remerciemens, de louanges, & d'amour.

CHAPITRE VIII.

De la viſite que fit le Patriarche Grec à Nicolas dans la priſon, & de la Communion qu'il lui adminiſtra.

LE Patriarche des Grecs craignant que la jeuneſſe & la delicateſſe de Nicolas ne fut point à l'epreuve de ce long & rigoureux ſuplice, fit offrir de l'argent au Geolier, qui permit qu'on le viſitat de nuit en ſa preſence, de crainte qu'on ne lui donnat quelque nourriture, & il lui envoia un ſaint homme pour le conſoler.

Ce

Ce bon Caloier croioit le trouver abatu, languiſſant, & preſque deſſeché de faim & de ſoif; mais au contraire il etoit vigoureux, joieux & tranquile, & lui temoigna qu'il n'avoit pas beſoin d'autre nouriture que de celle du Pain des forts & des Anges, & le pria de lui apporter l'Euchariſtie pour lui donner la force de ſouffrir plus courageuſement le martire, duquel ſeul il etoit affamé & alteré; ainſi celui qui alloit le conſoler, fut tellement edifié de ſa tranquilité & de la ſuavité de ſes diſcours, qu'il eut envié ſon bonheur, s'il lui eut eté permis.

Sur le rapport de ce prodige, le Patriarche voulut en etre temoin oculaire; c'eſt pourquoi au lieu d'y renvoier ſeul ce Caloier, il s'en fit accompagner, & lui porta la Manne ſacrée & la nouriture des Anges.

Ma plume n'eſt pas aſſez eloquente pour exprimer les ſentimens de Nicolas ſur cette viſite, non pas tant à cauſe de la preſence du Patriarche, que de celle du Sauveur du monde, duquel il tira le ſacré Corps d'une petite boette d'or en forme de montre, enfermée dans une bourſe en broderie pendue à ſon col.

Ce fut à ce divin aſpect que ſa joie parut dans ſa plenitude, & que ſa bouche fut remplie d'actions de graces, de Cantiques

tiques de louanges, & d'actes de foi, d'adoration & d'amour, qu'il repeta plusieurs fois, en disant : *D'où me vient ce bonheur que le Createur du ciel & de la terre, le souverain Maitre des hommes & des Anges, daigne entrer dans un cachot noir, infect & puant pour visiter la plus vile de toutes ses creatures, & lui communiquer son Corps sacré par les mains du Chef de son Eglise; c'est une grace insigne, que je ne puis meriter que par le martire que je souhaite ardamment.*

Le Patriarche & sa petite suite fondoit en larmes de joie, & son admiration lui otoit la parole, pendant que Nicolas se preparoit à recevoir le Corps de JESUS-CHRIST par des Oraisons jaculatoires.

Mais la dificulté fut de le lui administrer en presence du Geolier, auquel on redoubla les presens, & on fit croire que c'etoit un *magum*, opiate, pour fortifier un peu sa poitrine; c'etoit effectivement le veritable consortatif & le salutaire de la vie eternelle.

Aprés que le Patriarche eut obtenu cette permission, il demanda à Nicolas s'il n'etoit pas persuadé de toutes les veritez de la foi Chretienne, de laquelle il recita le Simbole, & s'il ne croioit pas que l'Hostie qu'il lui presentoit, contenoit reellement le veritable Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, qu'il avoit donné à ses Apotres

Apotres dans la Cene miſtique, & offert à l'arbre de la Croix pour la redemption de tous les hommes.

Nicolas repondit en tenant les yeux fixes ſur le Corps de JESUS-CHRIST: *Je crois Seigneur que vous etes Chriſt Fils de Dieu vivant, venu au monde pour ſauver tous les hommes, & que vous etes reellement & corporellement preſent dans ce Sacrement ſous les aparences du pain & du vin, changées en votre veritable Corps & Sang vivant, offert à l'Autel de la Croix, ſuivant vos ſaintes paroles à vos Apotres, Prenez & mangez, ceci eſt mon Corps & mon Sang.*

Recevez-le donc, mon cher enfant, reprit le Patriarche, & *le mangez dignement, afin qu'il vous ſoutienne, conſole, fortifie & faſſe jouir de ſa preſence viſible dans le Ciel, & que la crainte des tourmens ni de la mort qui paſſeront en un moment, ne vous faſſent point perdre la grace de cette nourriture celeſte que je vous adminiſtre, ni la gloire de la couronne du martire qui vous eſt preparée.*

C'eſt la grace, tres-Saint Pere, *que je demande à la tres-ſainte Trinité du Pere, du Fils & du Saint Eſprit, & que le ſacrifice de mon corps pour la confeſſion de ſon nom adorable, lui ſoit une victime agreable, & je prie votre Sainteté de joindre les ſuffrages de l'Egliſe pour m'obtenir du Ciel une ſainte perſeverance.*

„Ce

„Ce que ce Patriarche lui promit, & „se retira en admirant les grandeurs de „Dieu, & le remerciant de la grace qu'il „faisoit à son Eglise de fortifier ses enfans „dans la foi, & de leur faire connoitre par „l'exemple de cette petite, simple & foible „creature, qu'il faut s'abaisser, s'aneantir „& devenir enfant pour gagner le Roiau„me des Cieux.

CHAPITRE IX.

Changement du Juge de Nicolas, sa derniere comparution, sa condamnation, & sa preparation au martire.

DAns l'intervalle de cette huitaine le *Stambol Efendi* fut changé, & le nouveau, suivant la coutume, alla faire la visite des prisons; où les accusateurs de Nicolas l'acompagnerent, de crainte qu'il ne fut touché d'un spectacle si cruel.

En effet comme ce genre de supplice lui parut nouveau, il en demanda la cause; & ces faux temoins repondirent sans donner le tems à Nicolas de parler, " qu'il „etoit circoncis & relaps au Christianis„me; mais il dit avec une douceur Ange„lique

„lique qu'il etoit né Chretien, & vouloit „mourir pour la foi de JÉSUS-CHRIST, „afin de reparer par l'effuſion de ſon ſang, „l'injure d'une circonciſion involontaire, „à laquelle ſoi foible corps avoit eté im„molé par une force majeure, ſans le „conſentement de ſon cœur & de ſon eſ„prit, & malgré ſes proteſtations, dont „le Caimacam, ſes denonciateurs & le „Divan avoient eté temoins.

Ce nouveau juge pour marquer ſon zele à la religion dans ſon commencement, fit un long diſcours que cet enfant n'ecouta point, & finit en l'exhortant, „de ſe delivrer de ce tourment par un „prompt retour au Mahometiſme, qui „lui ouvriroit la porte à toute ſorte de „bonheurs ſpirituels & temporels.

Ces derniers mots forcerent Nicolas de lui dire, "que peutetre la renoncia„tion au Chriſtianiſme lui pourroit pro„duire une felicité de quelques momens, „quoique les Turcs ne faſſent pas beau„coup de cas d'un renegat; mais qu'elle „le priveroit de l'eternelle qu'il attendoit „avec impatience par le martire.

Aprés l'expiration de cette ſeconde huitaine, l'on mena Nicolas au Grand Divan, auquel le Caimacan voulut preſider pour tacher de faire changer de reſolution à Nicolas, qui ne fit pas plus d'attention

à

à ſes exhortations & belles promeſſes qu'auparavant, & reçut avec joie ſa condamnation, d'avoir la tete tranchée dans la Place d'Atmeïdam, & ſon corps jetté à la mer aprés trois jours d'expoſition, laquelle lui fut prononcée par le *Stambol-Efendi*, & on le ramena à ſon cachot.

Comme le Patriarche etoit curieux de ſavoir ce qui ſe paſſoit, il envoia au Divan le meme Pretre qui avoit viſité Nicolas, auquel il dit de prier ſa Sainteté de lui envoier le Viatique, & de faire redoubler les prieres, afin que le Ciel lui redoublat ſes graces dans ce moment qui devoit decider de ſon ſalut; & le faire renaitre à JESUS-CHRIST par le bateme de ſang.

Nicolas reçut donc encore une fois le Corps de JESUS-CHRIST en Viatique, qui lui fut apporté par ce Caloier, accompagné de quelques Laïcs, leſquels paſſerent la nuit avec lui en prieres & diſcours ſpirituels ſur la beatitude eternelle, qu'il traita d'une maniere ſi ſublime, que toute l'aſſemblée en fut ſurpriſe, & rapporta au Patriarche que cet enfant leur avoit appris ce qu'aucun de leurs Docteurs n'avoit jamais preché ſur les Miſteres de la Religion, & qu'il etoit impoſſible qu'il fût ſans une inſpiration particuliere du Saint Eſprit, lequel lui avoit aſſeurement expliqué

pliqué tous ces ineffables Miſteres lui-même, pour confondre par une bouche enfantine la vanité des Docteurs, comme l'enfant Jeſus avoit autrefois confondu la doctrine des Rabins Juifs dans leur Sinagogue.

CHAPITRE X.

De la mort de Nicolas, ſa priere pour ſes perſecuteurs & ſa conſtance admirable.

L'Heure du couronnement des travaux de ce ſaint proſelite etant arrivée, le *Soubachi*, Prevot, ſe tranſporta avec ſa garde au puits du ſang, duquel on le tira pour le conduire au lieu du martire.

„ Il s'ecria en ſortant, Enfin, Seigneur, „je ſuis arrivé à l'heureux moment, le„quel doit reünir mon ame à ſon Createur; „ne permettez point qu'il y entre aucuns „ſentimens d'amour propre ni de vanité „humaine, afin qu'etant perſuadé que je „ne puis rien ſans vous, je ne regarde „ma perſeverance que comme un effet „de la grace que vous m'avez faite, de „me ſoutenir durant ma priſon, de la-

„ quelle je vous demande la continuation „ avec un eſprit humilié & ſoumis à vos „ ordres adorables, de crainte que la vai- „ ne gloire terniſſant les dernieres actions „ de ma vie, ne gate l'eclat de la couron- „ ne du martire, que je vais endurer pour „ la confeſſion de votre ſaint nom & de „ la Religion Chretienne, que vous avez „ cimentée par l'effuſion de votre Sang „ precieux.

On promena cette innocente victime par tous les Carfours & Places publiques pour la faire voir au peuple, & on la fit paſſer devant ſa boutique, & celle de ſon Maitre d'ecole Turc, croiant peutetre que ce reſſouvenir le toucheroit; mais il ne leva pas ſeulement les yeux durant tout ce chemin, & arriva à Atmeidam ſuivi d'une foule de Turcs & de Chretiens, leſquels remplirent incontinent cette grande Place.

Lors que Nicolas fut arreté à l'endroit du ſuplice, il ſe mit à genoux pour offrir ſa mort à JESUS-CHRIST, en commemoration de la ſienne, & prier pour ſes ennemis; & jettant les yeux ſur ſes denonciateurs qui le ſuivirent par tout, il leur dit: „ Que je ſerois heureux ſi l'ef- „ fuſion de mon ſang pouvoit vous deſil- „ ler les yeux, & faire connoitre que la „ veritable Religion n'eſt point celle que

„ vous

„vous profeſſez, mais celle de JESUS-„CHRIST pour laquelle je vais mourir: *Aiez la bonté, Seigneur, de les illuminer, detromper, faire revenir de leur egarement, deteſter leur ſecte maudite, & les rendre participans de la gloire eternelle, qui eſt la recompenſe de ceux leſquels confeſſent hardiment votre ſaint nom.*

Enſuite il tendit le col au bourreau, eſperant que la fin de ſa priere ſeroit ſuivie de celle de ſa vie, qu'il prolongea par une feinte, ne le frapant que du dos du ſabre, & le Soubachi fit une derniere tentative de la part du Caimacan, à laquelle ce ſaint Martir, que cette feinte n'avoit point ebranlé, ne fit reponſe que par un ſigne de tete, que l'on ſepara en memetems de ſon corps, lequel s'etendit ſur la place pendant que ſon ame alla jouïr de la beatitude eternelle & de la preſence viſible de JESUS-CHRIST, pour lequel Nicolas ſouffrit le martire le 27. Septembre 1672.

CHAPITRE XI.

Du zele des Grecs, & des funerailles de Nicolas, avec une reflexion sur la conduite de la Providence.

LEs Grecs aprés l'execution se jetterent malgré les gardes, & les coups de batons, sur ce saint Corps, baignerent leurs mouchoirs dans son sang, & dechirerent ses habits, & sa chemise: de maniere qu'il demeura nud exposé à l'ardeur du Soleil qui etoit encore chaud à Constantinople dans cette saison, & à la fureur des chiens carnaciers: mais il s'eleva un nuage d'oiseaux de proie, sous la protection desquels le ciel mit ce corps venerable, lesquels au lieu de s'abatre sur lui pour le dechirer, lui firent une ombre de leurs ailes, & tombant sur les chiens à coups de serres & de bec, les ecarterent de ce depost celeste, lequel demeura aussi entier, frais, & vermeil, que s'il eut eté animé, au grand etonnement des Turcs, & à l'admiration des Chretiens, qui remercierent Dieu de ce miracle visible.

Le Patriarche racheta la tete cinq cens ecus

ecus du Soubachi, & obtint le Corps du Caimacan moiennant une autre groſſe ſomme: cependant comme il falloit que l'Arret eut ſon entiere execution, & que conformement à icelui il fut jetté dans la mer, on trouva le biais de le porter la nuit au milieu du port, & de le jetter effectivement dans l'eau au bout d'un petit cable attaché à un batteau de pecheurs Grecs, qui le remarquerent hors la pointe du Serail, le tirerent en haut, & le tranſporterent à l'Ile de Preto, où un Archi-pretre accompagné de pluſieurs Pretres, d'une partie du Clergé, & de pluſieurs Seculiers, le reçut en grande ceremonie.

On l'enveloppa dans un drap, on le porta proceſſionnellement avec des flambeaux, la Croix & l'Encens, en chantant l'Himne des Martirs, à l'Abbaie de Notre-Dame de Panaiolli, à la porte de laquelle il fut reçu par l'Abbé, & les Religieux revetus Sacerdotalement, depoſé dans l'Egliſe, embaumé, & inhumé ſolennellement devant la porte du Sanctuaire.

Qui n'admirera donc pas les reſſorts de la Providence dans la conduite de Nicolas au martire? Elle le tira de la maiſon de ſon pere dés ſes plus tendres années, pour le faire inſtruire des miſteres de la-

foi de JESUS-CHRIST, dans une maiſon religieuſe, & elle le conduiſit à Conſtantinople apprendre la langue Turque pour confondre l'Alcoran, & confirmer par une profeſſion de foi autentique ſellée de ſon ſang, la verité de la Religion Chretienne; & la realité du Corps de JESUS-CHRIST contre les Calviniſtes; & ſe trouvera-t-il quelqu'un aſſez temeraire pour vouloir aprés cet exemple fouiller les ſecrets impenetrables de Dieu? aux ordres duquel etant veritablement ſoumis, on trouvera le veritable repos, le ſolide, & unique bien, & la beatitude de Nicolas.

DIA-

IHS

DIALOGUE

DE

PANAIOTTI NICUSSIO

Interprete de la Porte Ottomane,

AVEC

VANNI EFENDI

Docteur de l'Alcoran, & Predicateur ordinaire de Sultan Mehemet IV.

Sur les principaux points de la Religion Chretienne.

MOn deſſein n'etant que de juſtifier la Foi de l'Egliſe Grecque ſur les points fondamentaux de notre ſainte Religion, dont le martire de Nicolas eſt une preuve; je crois que le Lecteur, aprés avoir

vu mourir cet enfant, pour la defenſe de la Foi de JESUS-CHRIST, prendra plaiſir d'entendre diſputer un des plus conſiderables & ſavans Grecs, contre un des plus fameux Docteurs de l'Alcoran, lequel vouloit eſſaier d'attirer ce Chretien fidele au Mahometiſme.

Le *Mevlud*, ou commemoration de la naiſſance du faux Prophete Mahomet, eſt une des plus celebres Fetes des Turcs, dans laquelle neanmoins ils affectent autant de ſimplicité, & de modeſtie qu'ils font paroitre de pompe, & d'oſtentation dans les autres.

Le Grand Seigneur va ſans autre cortege que de ſes Officiers perſonnels, & de ſes Pages, à une de ſes principales Moſquées de la Ville où eſt la Porte, à laquelle le Muſti, les Veſirs, Cadileskiers, & autres principaux Officiers ſe rendent ſans aucun faſte, & aſſiſtent tous à la priere, & au panegirique de cet impoſteur, aprés lequel toute cette aſſemblée ſe retire ſans tumulte.

En l'année 1662. cette Fete arriva au mois de Juillet, & comme le Sultan etoit à Conſtantinople, il alla faire ſa priere à la Moſquée d'Eyup Sultan au fond du port, au ſortir de laquelle l'exceſſive chaleur excita Hamet Kiopruli Pacha Grand Veſir, d'aller prendre le frais au Serail d'A-

d'Abufuhut-Efendi, dont la ſituation eſt tres-agreable, & où il y a une tres-agreable biblioteque, compoſée de plus de dix mille volumes manuſcrits Turcs, Arabes, & Perſiens, ramaſſez par ſes ancetres, Precepteurs de pluſieurs Empereurs.

Le deſſein du Grand Veſir n'etoit pas tant de ſe delaſſer, que de tacher d'attirer Panayotti au Mahometiſme, à cauſe qu'il l'aimoit, & qu'il lui etoit fort affectionné.

Pour cet effet il avoit convié ſecretement le Mufti pour recevoir cette abjuration, de laquelle Vanni-Efendi Predicateur du Sultan, qui avoit fait ce jour-là le Panegirique de Mahomet, devoit etre l'Oracle & le Miniſtre, & les Cadileskiers les temoins, avec le Stambol-Efendi; & il avoit ordonné à Panayotti de le ſuivre ſous pretexte d'affaire, lequel ne put pas s'en diſpenſer, quoiqu'il fut averti de ce deſſein.

Le repas fut fort frugal & court, à cauſe de l'hipocriſie de cette Fete; & on alla viſiter la biblioteque, de laquelle on decouvre tout le port, le Serail des miroirs, l'Arſenal des galeres, Caſſum-Pacha, Galata, Topana, le grand Serail, & celui de Scutaret; & l'on voit le continuel concours des batimens qui entrent & ſortent de ce vaſte port.

On trouva dans cette Biblioteque une Sphere & un Globe, ſur leſquels le Grand Veſir fit pluſieurs queſtions, auxquelles quoique Vanni eut repondu aſſez juſte, neanmoins ce premier Miniſtre aiant deſſein d'engager Panayotti dans la converſation, qui ſe taiſoit pour eviter la diſpute de la Religion, ſur laquelle on vouloit tomber, lui demanda l'explication & les noms des Cercles, des Meridiens & des Poles, avec la ſituation de pluſieurs Roiaumes & Villes conſiderables, parcequ'ils etoient en Latin.

Panayotti ſe voiant forcé de parler, fit un diſcours fort eloquent d'Aſtrologie & de Geographie, duquel toute la compagnie prit occaſion de dire que c'etoit un grand peché qu'un homme ſi ſavant ne fut point Turc, & le Grand Viſir lui fit preſent d'une bourſe de ſequins qu'il avoit fait porter exprés, & lui propoſa une groſſe fortune pour embraſſer la loi Mahometane, & illuſtrer la Fete du Mevloud, par l'abjuration du Chriſtianiſme, à laquelle il ne vouloit pas le forcer.

L'or & les promeſſes ne furent point capables de corrompre cet Interprete, lequel repondit à ſon maitre qu'il etoit né Chretien, & qu'aiant ſucé ſa Religion avec le lait, il vouloit y mourir, & qu'il croiroit ne plus meriter la confiance de

ſon

ſon Excellence, s'il avoit d'autres ſentimens, étant certain qu'il n'avoit aucune eſtime pour les renegats ; mais Vanni s'offrit de le convaincre par raiſons, & de le convertir.

Kiopruli qui avoit deja eprouvé pluſieurs fois Panayotti, dit à ce Docteur, que cette converſion n'etoit pas facile; que ſon pere & lui avoient fait tous leurs efforts, & en etoient venu aux menaces, ſans avoir pu abatre l'opiniatreté de ce *Giaour*, *infidele*; c'eſt le nom que les Turcs donnent aux Chretiens.

Vanni repliqua qu'il avoit des queſtions ſi preſſantes à lui faire, que s'il y repondoit juſte, il etoit impoſſible qu'il ne ſe convertit, & commença en lui demandant ce qu'il croioit de JESUS, s'il etoit Dieu ou Meſſie.

Panayotti. Je crois qu'il eſt Dieu, & la ſeconde Perſonne de la Trinité, le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit, qui ne compoſent qu'un Dieu en trois perſonnes.

Cette reponſe hardie troubla d'abord toute l'aſſamblée, laquelle crut avoir entendu un blaſpheme horrible.

Vanni. Je veux, ſans faire tort à JESUS, ni rien diminuer de la veneration que notre loi nous ordonne d'avoir pour lui, vous demontrer qu'il n'eſt pas Dieu, par le raiſonnement de notre Prophete ſur-

ſon incarnation dans les entrailles de Marie Vierge.

Il dit que Marie Vierge etant ſortie de la Ville de Nazareth, avec quelques-unes de ſes parentes, pour ſe purifier ſuivant l'uſage ordinaire des femmes Juives, elle s'etoit retirée dans un lieu ſecret pour ſe laver ſans etre vuë, où elle fût abordée par un Ange qui la ſalua pleine de grace, & lui dit pour la raſſurer, qu'elle ne craignit rien, & qu'il venoit de la part du Seigneur lui annoncer la Conception miſterieuſe d'un Fils, dont elle accoucheroit ſans douleur, qui s'appelleroit JESUS, & ſeroit un grand Prophete; & ſur la difficulté qu'elle fit de l'accompliſſement de ſes paroles, etant Vierge, & n'aiant jamais eu commerce avec les hommes; la providence de Dieu & ſon Eſprit, ajouta-t-il, decendront en vous qui vous rempliront: & comme c'eſt la coutume des Juifs de ne point parler durant leurs jeunes, vous garderez le ſilence contre les reproches de vos parens, auxquels vous montrerez l'enfant qui repondra pour vous; qu'enſuite l'Ange diſparut, Marie devint enceinte, & enfanta en meme tems JESUS, qu'elle enveloppa le mieux qu'il lui fût poſſible, & qu'etant retournée vers ſes parentes, leſquelles lui firent de grands reproches de ce qu'elle avoit deshonoré

la lignée de David, l'enfant nouveau né parla en ces termes : Je m'appelle JESUS, je ne ſuis point engendré des hommes, je procede de la puiſſance de Dieu, & du ſouffle de ſon Eſprit; je ſuis ſon ſerviteur & ſon Prophete, & il m'a envoié pour vous enſeigner la veritable loi.

JESUS, continua Vanni, ſelon notre Prophete croiſſant en age, fit pluſieurs miracles, guerit les malades, rendit la vue aux aveugles, reſſuſcita les morts; & pendant toute ſa vie fut errant ſur la terre ſans aucune habitation propre, vivant pauvrement; & enſeignant la loi par ſes diſcours & ſes exemples, qui lui attirerent la jalouſie des Juifs, leſquels réſolurent de le faire mourir, & pour fuir leur perſecution, il ſe cacha dans une caverne, d'où le Seigneur le retira au Ciel, & ſupoſa un homme ſemblable à lui, qu'il avoit creé exprés, que les Juifs crucifierent au lieu du veritable JESUS, que nous honorons comme un Prophete, & non pas comme Dieu, puis que la divinité l'auroit mis à couvert de l'inſulte de ce peuple maudit.

Pana. La verité de notre croiance ſur l'Incarnation, a pour fondement les paroles de l'Evangeliſte ſaint Jean : " Le „ Verbe etoit en Dieu dez le commence- „ ment, & Dieu etoit le Verbe, par lequel

„ tout-

„ples, auxquels il envoia dix jours „aprés ſon Paraclet, qui les remplit de „toutes ſortes de dons ; & il eſt aſſis „à la droite de ſon Pere, d'où il vien„dra juger tous les hommes, leſquels „reſſuſciteront comme lui dans leur pro„pre chair.

Vanni. Que tu es malheureux d'ajouter foi à ces blaſphemes eloignés de la verité ! & qui eſt l'auteur de toutes ces fauſſetez ?

Pana. Je vous ai déja cité l'Evangeliſte ſaint Jean, qui n'a ecrit que ce qui lui a eté dicté & inſpiré par JESUS-CHRIST ſon maitre, duquel il etoit le diſciple bien-aimé.

Vanni. Eſt-ce le ſeul diſciple qui a ecrit cet Evangile ?

Pana. Il y en a eu trois autres, Mathieu, Luc & Marc, leſquels s'acordent & diſent la meme choſe.

Vanni. Tous les Evangeliſtes ne diſent-ils rien de notre Prophete ?

Pana. Ils n'en parlent en aucune maniere.

Vanni. Tu deguiſes aſſurement la verité.

Pana. Nous ſommes tellement attachez aux veritez de l'Evangile, que nous ne ſaurions les deguiſer ſans nous tromper nous-memes ; & s'il parloit de votre Pro-

Prophete, nous le reconnoitrions pour celui qu'il nous deſigneroit.

Vanni. Tes Docteurs & tes Pretres cachent peutetre cette verité.

Pana. Nos Evangeliſtes & le Texte ſacré ont eté interpretez à la lettre ſans aucune augmentation ni diminution; ils ſont imprimez, & il nous eſt permis de les lire.

Vanni. Qu'eſt donc celui que ton Evangile nomme Paraclet, ſi ce n'eſt nôtre Prophete?

Pana. C'eſt un Eſprit conſolateur, & interceſſeur, que Jeſus-Chriſt envoia à ſes Apotres 10. jours aprés ſon Aſcenſion glorieuſe; qui les remplit de ſes dons, & leur donna la force de l'annoncer en toute ſorte de langues, de precher l'Evangile par toute la terre, & expliquer les Miſteres incomprehenſibles du Chriſtianiſme, qui eſt l'unique & la veritable Religion.

Cette verité troubla de nouveau cette aſſemblée & particulierement Vanni, qui ſe mit à cracher comme ſont ordinairement les Turcs, lors qu'ils entendent proferer quelque blaſpheme horrible.

Vanni. Tu es aſſurement l'Auteur de tous ces menſonges, & ce Paraclet duquel parle ton Evangile, n'eſt autre que le Prophete Mahomet.

Pana. Je ne puis mieux refuter cette opi-

opinion que par les tems & vos propres epoques; ce Paraclet eſt venu 10. jours aprés l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, & votre Prophete Mahomet n'eſt né que pluſieurs ſiecles aprés Jeſus-Chriſt notre Sauveur.

Vanni. En quelle Langue Jean a-t-il ecrit ſon Evangile?

Pana. En Grec.

Vanni. Mais ces mots *Eli Eli lamaſabactani* ne ſont point Grecs.

Pana. Ils ſont Hebreux, & comme ce ſont les dernieres paroles de Jeſus-Chriſt, cet Evangeliſte a trouvé à propos de les raporter & de les expliquer.

Vanni. Quelle eſt leur explication?

Pana. Seigneur, Seigneur, pourquoi m'abandonnés-vous?

Vanni. Je me les ſuis fait interpreter par un Pretre Grec, qui s'eſt fait Turc, lequel m'a dit qu'elles ſont Siriaques, & ſignifient, Mon Dieu, Mon Dieu, envoiés vitement votre Prophete pour nous ſauver; donc il n'etoit pas Dieu.

Pana. Il n'y a rien de ſi ridicule que cette ſignification, ſur laquelle il faut ſe rapporter à la deciſion d'un Rabin Juif; mais puis que votre Prophete devoit venir ſauver le monde, je m'etonne que Moïſe qui a dit de Jeſus-Chriſt, qu'il devoit venir un autre Prophete aprés lui

pour

pour l'etabliſſement d'une loi nouvelle, de laquelle la ſienne n'etoit que la figure, n'ait point parlé de Mahomet, & que Dieu meme ne nous en ait pas donné la connoiſſance, afin que nous cruſſions en lui, comme nous croions en Jeſus-Chriſt.

Vanni. C'eſt un ſecret que Dieu s'eſt reſervé pour le chatiment & la perte des Chretiens.

Pana. Dieu qui ne demande que la converſion & le ſalut des hommes, auroit-il envoié Jeſus-Chriſt & l'Evangile pour la perte de ceux qui croiront en lui.

Vanni. Doutes-tu de la toute-puiſſance de Dieu, dont les hommes ſont le jouet, qu'il petrit & tourne comme le potier fait l'argile?

Pana. Les Chretiens ne doutent point de la toute-puiſſance de Dieu; mais ils croient en Jeſus-Chriſt, parcequ'il leur a eté predit par les Prophetes, pluſieurs ſiecles avant ſa naiſſance, & que tout ce qu'ils ont dit de ſa vie, de ſa mort, & de ſa Reſurrection, s'eſt accompli à la lettre, & que pluſieurs nations idolatres ont reçu ſon Evangile & cru en lui; ainſi ce ſeroit une injuſtice à Dieu de damner tant de millions d'ames, par le ſecret d'un miſtere qu'il auroit reſervé pour le ſalut des Mahometans ſeuls.

Vanni.

Vanni. Mais puis que tu es ſi attaché à la doctrine & aux miracles de Jeſus, qui ſont anciens & paſſés depuis pluſieurs ſiecles, pourquoi ne veux-tu pas ajouter foi à ceux de notre Prophete, qui eſt venu pour la perfection & la conſommation de la loi, leſquels ſont plus glorieux & modernes que ceux de Jeſus?

Panna. C'eſt parcequ'il n'a point reſuſcité les morts, illuminé les aveugles, rendu l'uſage des membres aux paralitiques, ni fait aucun des miracles que Jeſus-Chriſt a operés.

Vanni. Si notre Prophete n'a point fait des miracles ſemblables à ceux de Jeſus, il en a operé d'autres qui ne ſont pas moins admirables.

Panaiotti voiant qu'il alloit entrer dans un detail ennuyeux des prodiges ridicules de ſon faux Prophete, repartit que Jeſus-Chriſt avoit dit qu'il viendroit aprés lui pluſieurs faux Prophetes, qui feroient meme des miracles, auſquels il avoit defendu d'ajouter foi, ni de croire à leur doctrine, quand meme ils auroient la figure des Anges.

Le Grand Velir qui commencoit à s'ennuier des réveries de Vanni, dit en riant à Panaiotti qu'il avoit prié la compagnie d'aſſiſter à ſon abjuration du Chriſtianiſ-

ſtianiſme ; auquel il repondit qu'etant né dans la loi de Jeſus-Chriſt, il vouloit y mourir ; & depuis cette diſpute il fut delivré de l'importunité des Turcs, qui ne lui propoſerent plus le changement de Religion.

PRO-

IHS

PROJET

De Monsieur de Guilleragues Ambassadeur du Roi à la Porte.

De l'etablissement d'un Seminaire & d'un College pour l'instruction des Chretiens Orientaux.

MOnsieur de Guilleragues, duquel les veuës etoient proportionnées à sa grandeur d'ame & d'esprit ; etant parfaitement informé du fruit que produisoient les Missions, & voulant travailler à la gloire de Dieu, & à la Propagation de la Foi Catholique, & faire eclater la puissance de Sa Majesté Tres-Chretienne ; & le titre glorieux de Protecteur unique du Christianisme, avoit formé le dessein d'etablir un Seminaire & un College dans la Maison des Reverends Pere. Jesuites à saint Benoist de Galata, pou. instruire les Chretiens

tiens Orientaux des Misteres de la Religion Catholique, des belles lettres & de toutes sortes de sciences dans leurs langues naturelles.

Il destinoit ce Seminaire pour former de jeunes Jesuites dans l'etude des six langues les plus usitées en Orient, *la Grecque*, *l'Esclavone*, *Arabe*, *Persienne*, *Armenienne* & *Turque*; desquelles derivent presque toutes les autres, qui ne sont pour ainsi dire que des dialectes, ausquelles ces generales servent d'introduction.

Le Grec litteral & vulgaire est necessaire à l'instruction de plus de deux cens mille Grecs residans à Constantinople, & de tous ceux de Trace, de la Mer Egée, de l'Archipel; & l'Esclavon pour secourir un grand nombre d'autres Chretiens du meme Rit, repandus dans cette grande Ville, & dans la Romelie, haute & basse Hongrie, deça & delà le Danube jusqu'aux Palus Meotides, & aux Cataractes du Boristene, Bosnacs, Bulgares, Rasciens, Polonois, Moscovites, & Cozaques-Zaporoches, lesquels parlent cette langue, ou des idiomes qui en derivent, & sont la plupart soumis au Patriarche de Constantinople, lequel ne leur envoiant que des Prestres Grecs, ils demeurent souvent plusieurs années

sans

ſans confeſſion, & ſans ſecours ſpirituel, faute de s'entendre.

L'Arabe, *l'Armenien*, & *le Perſien* ſervent dans la Sirie, la Paleſtine, l'Egipte, juſqu'aux Cataractes du Nil; en Etiopie, Armenie, Meſopotamie, Medie, Georgie, Mingrelie; la Perſe, & les Indes juſques à Colconde, qui ſont plus de deux mille lieuës au Sud, pour inſtruire les Armeniens, Suriens, Neſtoriens, Georgiens, & Coptes: & quoiqu'il n'y ait qu'environ cinquante mille Armeniens etablis à Conſtantinople, les caravanes de Perſe, & des Indes y en amenent une infinité d'autres, qui ne reconnoiſſent point le Patriarche Armenien de Conſtantinople, & vont faire leurs devotions chez les Reverends Peres Jeſuites, leſquels par leur moien peuvent aiſement s'introduire dans le fond de l'Orient, & des Indes.

Le Turc s'entend dans tout l'Empire Otoman; mais il y a deux ſortes d'idiomes, le courant en uſage parmi le peuple, & l'elegant melé d'Arabe & de Perſien, qui eſt le langage de la Cour, des gens de Loi, & de toutes les perſonnes diſtinguées Turques & Chretiennes.

Il pretendoit que l'etude de ces ſix langues, & des Religions Chretiennes Orien-

Orientales fit durant trois ou quatre années, la principale occupation de ces jeunes Seminariſtes ; mais comme elles ſont d'une ſi vaſte etenduë, & les Orientaux d'une ſi grande delicateſſe ſur les expreſſions, qu'il eſt impoſſible qu'un ſeul homme en puiſſe ſavoir pluſieurs parfaitement, il trouvoit à propos qu'ils s'attachaſſent à une, & l'appriſſent à fond, pour etre enſuite diſtribués dans les Miſſions, ou deſtinés à regenter les claſſes du College, dans lequel chaque langue auroit ſon Ecole particuliere, & deux Maitres, qui enſeigneroient les belles Lettres, expliqueroient les Poëtes, & l'Hiſtoire, les Sciences & la Theologie par les propres Peres de ces peuples, qui ſeroient contraints d'avoüer leurs erreurs d'eux-memes, & de les abjurer de bonne-foi.

Comme cet Ambaſſadeur alloit toujours au ſolide, il comprenoit dans ce projet une Ecole Turque, pour inſtruire les enfans des Turcs de conſideration des ſciences naturelles ; & il eſtimoit cette claſſe la baſe & le fondement des autres, par la liaiſon qu'elle etabliroit entre les François & les Turcs, & la facilité qu'auroient les Miſſionnaires de voiager dans tout l'Empire Otoman, avec un agrément ſinguler, & tres-peu

de

de depenſe, ſous la protection de leurs eleves, lors qu'ils ſeroient parvenus aux charges.

Il conſideroit cette Maiſon comme la plus propre à cet etabliſſement, à cauſe de ſon etenduë, belle ſituation & bon air, etant iſolée, ce qui eſt un grand avantage contre la peſte, & qu'avec une tres-petite depenſe, on peut la rendre capable de loger quarante perſonnes & d'y faire de grandes Ecoles.

On lui objecta que pour arriver à ſaint Benoiſt, il falloit paſſer par pluſieurs petites ruës etroites, difficiles & dangereuſes en tems de guerre & de peſte. Il repondit qu'il y avoit proche la porte de Galata joignant au mur de la Ville, lequel ſert de cloture au jardin des Peres, un petit coin de terrain beilic, c'eſt-à-dire de confiſcation, qu'il obtiendroit aiſément des Turcs; & que le Muſty Fezoulla avoit offert au Pere Beſnier, auſſi-bien que la tour de Galata, pour faire des obſervations aſtronomiques, où l'on feroit une tres-belle entrée, dont la commodité abregeroit le chemin de la moitié & tous les detours, & attireroit les Ambaſſadeurs, leurs domeſtiques, tout le peuple de Pera, qui n'eſt eloigné que de trois ou quatre cens pas de cette porte, par une ſeule ruë; & les Grecs

du fanal, leſquels ſe debarquant à l'Echelle des Morts, viendroient en ſe promenant par les cimetieres, & entreroient par ce paſſage, auprés duquel on conſtruiroit l'Ecole Turque, qui ſeroit la ſauve-garde de cette maiſon.

Et il ne faut point, diſoit-il, ſe former une hidre de difficultés ſur cet etabliſſement grand, noble, & digne de la protection de Sa Majeſté; il n'y avoit que le choix d'un Directeur vigilant, actif, hardi, ſavant, & qui eut l'experience des mœurs, coutumes & langues Orientales, qui l'embarraſſat, & il n'en trouvoit point qui put mieux remplir cette place que le Pere Beſnier egalement connu & aimé des Chretiens & des Turcs de conſideration.

C'etoit la penſée de cet illuſtre Ambaſſadeur, dont il vouloit envoier le projet à Sa Majeſté, que j'ai cru etre obligé d'inſerer à la fin de cet Ouvrage, pour exciter les Fideles de concourir à cet etabliſſement pieux, ſaint & capable de retablir le Roiaume de Jeſus-Chriſt chés les Infideles.

F I N.

TA-

TABLE
DES LIVRES
Et Chapitres contenus en ce Volume.

LIVRE PREMIER.
L'etat preſent de la Nation & de l'Egliſe Grecque, en Turquie.

CHAPITRE I.

DE l'Eſclavage des Grecs, & des quatre ſeules anciennes familles. Page 1
CHAP. II. *Des familles Grecques Nobles Modernes, etablies à*

Conſtantinople depuis ſa priſe. 4
CHAP. III. *Des anciens Droits que les Grecs paioient aux Turcs, & de ceux qu'ils leur paient preſentement.* 6
CHAP. IV. *Des Privileges qui exemtent des Impoſitions.* 8
CHAP. V. *De l'Etat preſent de l'Egliſe Grecque en general.* 12
CHAP. VI. *De la Croiance de l'Egliſe Grecque en general ſur les principaux Articles de la Foi.* 14
CHAP. VII. *Des Egliſes Grecques en particulier.* 18
CHAP. VIII. *De la diſpoſition, & de la diviſion interieure des Egliſes Grecques.* 21
CHAP. IX. *Des Prieres des Grecs.* 24
CHAP. X. *Des Fetes ſolemnelles des Grecs.* 27
CHAP. XI. *Des Jeunes, & Abſtinences des Grecs.* 29
CHAP. XII. *Des Ceremonies de la Semaine Sainte.* 36
CHAP. XIII. *De la Ceremonie du Feu*

Feu Saint de Jeruſalem. 39
CHAP. XIV. *De la ſolemnité de la Fete de Paques, & de la Communion Paſcale.* 44
CHAP. XV. *De quelle maniere on celebre la Fete de Paques en Valachie, & Moldavie.* 46
CHAP. XVI. *Du Sacrement de Bateme, & de ſes Ceremonies.* 49
CHAP. XVII. *De la Confirmation.* 52
CHAP. XVIII. *De la Confeſſion, & du Sacrement de Penitence.* 54
CHAP. XIX. *Du Sacrement de l'Euchariſtie, des Liturgies Grecques, & de la Communion.* 59
CHAP. XX. *Des Habits Pontificaux, Epiſcopaux, & Sacerdotaux.* 66
CHAP. XXI. *De l'Extreme-Onction.* 68
CHAP. XXII. *Du Sacrement de l'Ordre.* 70
CHAP. XXIII. *Du Sacrement de Mariage.* 72
CHAP. XXIV. *De l'Excommunication dans l'Egliſe Grecque.* 76

CHAP. XXV. *De la Croiance de l'Egliſe Grecque ſur ceux qui meurent excommuniés.* 78

CHAP. XXVI. *De la forme de lever l'Excommunication.* 81

CHAP. XXVII. *De la Vie Monaſtique dans l'Egliſe Grecque.* 83

CHAP. XXVIII. *Des Cenobites, ou Caloiers Grecs.* 86

CHAP. XXIX. *Du Noviciat, & de la Profeſſion des Cenobites.* 88

CHAP. XXX. *Des Convens de l'Ordre de ſaint Baſile.* 90

CHAP. XXXI. *De la Hierarchie de l'Egliſe Grecque.* 93

CHAP. XXXII. *Des quatre Patriarches de l'Egliſe Grecque, de leur autorité, juriſdiction, & revenu.* 95

CHAP. XXXIII. *De l'etenduë des quatre Patriarcats.* 99

CHAP. XXXIV. *Des Privileges accordés par Mehemet II. au Patriarche de Conſtantinople.* 105

CHAP. XXXV. *De ceux qui introduiſirent la venalité dans le Patriarcat,*

9 74

ET CHAPITRES.

arcat, & des brigues continuelles pour y arriver. 107

CHAP. XXXVI. *De la forme de l'Exaltation preſente du Patriarche.* 114

CHAP. XXXVII. *Des Officiers du Patriarcat.* 117

CHAP. XXXVIII. Et dernier, *De la querele du Grand Duc de Moſcovie avec ſon Patriarche.* 119

LIVRE SECOND.

L'Etat de la Nation, & de l'Egliſe Armenienne.

CHAPITRE I.

DE l'Armenie en general, ſon etimologie, & ſa diviſion Geographique. Page 123

CHAP. II. *Deſcription de l'Armenie.* 126

CHAP. III. *Des mœurs des Armeniens modernes, & de leurs principales habitations.* 130

CHAP. IV. *De la Religion des Armeniens en general.* 142

CHAP. V. *De la Croiance des Armeniens Schiſmatiques.* 145

CHAP. VI. *De l'Etat preſent de l'Egliſe*

ET CHAPITRES.

gliſe Armenienne Catholique, & Schiſmatique. 148

CHAP. VII. *Des Ceremonies des Armeniens Schiſmatiques, & de leurs Habits Sacerdotaux.* 151

CHAP. VIII. *Du Sacrifice de la Meſſe des Armeniens Schiſmatiques.* 153

CHAP. IX. *De la Hierarchie de l'Egliſe Armenienne Schiſmatique.* 157

CHAP. X. *Des Religieux Armeniens.* 162

CHAP. XI. Et dernier, *De la querelle du Patriarche d'Irivan contre les autres.* 167

LIVRE TROISIEME.

L'Etat preſent de la Nation, & de l'Egliſe Maronite.

CHAPITRE I.

DE l'Origine des Druſes deſquels decendent les Maronites. Page 169

CHAP. II. *De l'etimologie du nom des Maronites.* 172

CHAP. III. *De la puiſſance de l'Emir Feccred-din.* 174

CHAP. IV. *De la premiere guerre des Turcs contre l'Emir Feccred-din, & de ſon voiage en Italie.* 177

CHAP. V. *Du retour de l'Emir Feccred-din en Sirie, & de ſes entrepiſes.* 181

CHAP.

ET CHAPITRES.

CHAP. VI. *Des preparatifs de la Porte contre l'Emir Feccred-din, & de ce qui s'enſuivit juſqu'à la mort de ce Prince.* 183

CHAP. VII. *De l'etat preſent de la nation Maronite.* 188

CHAP. VIII. *Des Montagnes du Liban, & Anti-Liban.* 192

CHAP. IX. *Des Cedres du Liban, & de la Montagne des Leopars.* 194

CHAP. X. *De l'etat de l'Egliſe Maronite.* 196

CHAP. XI. *Des Ceremonies de la Meſſe Pontificale.* 200

CHAP. XII. Et dernier, *Du Patriarche, Eveques, Pretres & Religieux Maronites.* 208

LIVRE QUATRIEME.

La Vie & le Martire de Nicolas, Enfant Grec, martiriſé à Conſtantinople, pour la Foi de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE I.

DE *l'origine, inclinations, & education de Nicolas.* Page 213

CHAP. II. *Du voiage de Nicolas à Conſtantinople, & du moien extraordinaire, duquel la Providence ſe ſervit pour le conduire au martire.* 216

CHAP. III. *Du ſtratageme, duquel ſe ſervirent les Turcs pour ſurprendre*

dre Nicolas. 219

CHAP. IV. *De l'accuſation des Turcs contre Nicolas, d'avoir embraſſé le Mahometiſme, de ſon interrogatoire, & de ſes reponſes.* 221

CHAP. V. *De la Circonciſion forcée de Nicolas, de ſes proteſtations contre le Mahometiſme, & ſa profeſſion publique du Chriſtianiſme, malgré les remontrances des Grecs.* 224

CHAP. VI. *De la ſeconde accuſation contre Nicolas, d'etre retourné au Chriſtianiſme, & des tourmens qu'on lui fit endurer.* 227

CHAP. VII. *Comparution de Nicolas devant le* Stambol-Efendi, *Juge de Police, lequel inventa un nouveau ſupplice tres-cruel.* 230

CHAP. VIII. *De la viſite que fit le Patriarche Grec à Nicolas, dans la priſon, & de la Communion qu'il lui adminiſtra.* 234

CHAP. IX. *Changement du Juge de Nicolas, ſa derniere comparution, ſa condamnation, & ſa preparation*

tion au martire. 238
CHAP. X. *De la mort de Nicolas, ſa priere pour ſes perſecuteurs, & ſa conſtance admirable.* 241
CHAP. XI. *Du zele des Grecs, & des funerailles de Nicolas, avec une reflexion ſur la conduite de la Providence.* 244

DIALOGUE

De Panaiotti Nicuſſio, Interprete de la Porte Otomane,

Avec Vanni Efendi, Docteur de l'Alcoran, & Predicateur ordinaire de Sultan Mehemet IV.

SUr *les principaux Points de la Religion Chretienne.* Page 247

PRO-

ET CHAPITRES.

PROJET

De Monsieur de Guilleragues, Ambassadeur du Roi à la Porte.

DE *l'etablissement d'un Seminaire, & d'un College pour l'instruction des Chretiens Orientaux.* Page 261.

Fin de la Table des Chapitres.

PRI-

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requetes ordinaires de notre Hotel, Prevoſt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & tous autres nos Officiers & Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé PIERRE HERISSANT, Marchand Libraire à Paris, Nous a tres-humblement fait remontrer, qu'il deſireroit ſous notre permiſſion, faire imprimer & donner au public un Livre intitulé, *Etat preſent des Nations & des Egliſes Grecque, Armenienne, & Maronite en Turquie*, par le Sieur DE LA CROIX, ci-devant Secretaire de notre Ambaſſadeur à la Porte Otomanne ; & nous a fait ſupplier lui vouloir octroier nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces preſentes, de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus, par tel Libraire ou Imprimeur, en un ou plu-

plusieurs volumes, & en telle marge, caracteres, & autant de fois que bon lui semblera, pendant le tems de huit années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, icelui vendre & distribuer par tout notre Roiaume. Faisons defenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni distribuer ledit Livre, sous quelque pretexte que ce soit, meme d'impression etrangere, & autrement, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses aians cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous depens, dommages & interests; à condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre en notre Biblioteque publique, un en celle de notre Cabinet des Livres de notre Chateau du Louvre, & un en celle de notre tres-cher & feal Chevalier, Commandeur de nos Ordres, le Sieur de Boucherat, Chancelier de France; comme aussi de faire imprimer ledit Livre sur de beau & bon papier, & en beaux caracteres, suivant les Reglemens de la Librairie & Imprimerie; que l'impression s'en fera dans notre Roiaume, & non ailleurs, & de faire enregistrer ces presentes sur le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris, le tout

à

à peine de nullité des preſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons faire joüir ledit Expoſant, & ſes aians cauſe, pleinement, paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empechemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement, ou à la fin dudit Livre, l'Extrait des preſentes, elles ſoient tenuës pour duement ſignifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes, tous Exploits, Significations, & autres Actes de Juſtice neceſſaires, ſans demander autre permiſſion : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le neuvieme jour de Decembre, l'an de grace mil ſix cens quatre vingt-quatorze, & de notre Regne le cinquante-deuxieme. Signé, Par le Roi en ſon Conſeil, GAMART.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 13. *Decembre* 1694.

Signé, AUBOÜYN, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le cinquieme Janvier 1695.

Z 15.6.116

0036858530